

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

CONSEIL DE MÉTROPOLE

**Séance publique
du jeudi 16 décembre 2021 à 14h30**

par visioconférence

In extenso

La séance est ouverte à 14 H 30 en visioconférence
sous la présidence de Madame Martine VASSAL,
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Etaient connectés Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Julie ARIAS - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - Mireille BENEDETTI - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Julien BERTEI - André BERTERO - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Corinne BIRGIN - Marylène BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Linda BOUCHICHA - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Valérie BOYER - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Gérard BRAMOULLE - Romain BRUMENT - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Jean-Pierre CESARO - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Philippe CHARRIN - Pascal CHAUVIN - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Jean-jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Sylvaine DI CARO - Alexandre DORIOL - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - David GALTIER - Eric GARCIN - Audrey GARINO - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Jean HETSCH - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sophie JOISSAINS - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Éric LE DISSES - Stéphane LE RUDULIER - Nathalie LEFEBVRE - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jean-Marie LEONARDIS - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Richard MALLIE - Bernard MARANDAT - Remi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Hervé MENCHON - Arnaud MERCIER - Eric MERY - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLE - Férouz MOKHTARI - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - Yves MORAINÉ - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Frank OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Anne-Laurence PETEL - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Patrick PIN - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Maryse RODDE - Pauline ROSSELL - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAU - Michèle RUBIROLA - Michel RUIZ - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Marie-France SOURD GULINO - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola

VENTRON - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Jean-Louis VINCENT - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Moussa BENKACI représenté par Jean-Christophe GRUVEL - Nassera BENMARNIA représentée par Jean-Marc SIGNES - Jean-Louis CANAL représentée par Georges CRISTIANI - Joël CANICAVE représentée par Olivia FORTIN - Christine CAPDEVILLE représentée par Yves MESNARD - René-Francis CARPENTIER représenté par Éric LE DISSES - Martin CARVALHO représenté par Christian AMIRATY - Claude FILIPPI représenté par Gérard BRAMOULLE - Gérard FRAU représenté par Gaby CHARROUX - Magali GIOVANNANGELI représentée par José MORALES - Claudie HUBERT représentée par Marc PENA - Danielle MENET représentée par Alain ROUSSET - Stéphane PAOLI représenté par Stéphanie FERNANDEZ - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Isabelle ROVARINO représentée par Loïc GACHON - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Linda BOUCHICHA - Valérie SANNA représentée par Hervé GRANIER - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Sophie JOISSAINS - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Sophie JOISSAINS.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Nadia BOULAINSEUR - Lyece CHOULAK - Jean-François CORNO - Robert DAGORNE - Sébastien JIBRAYEL - Michel LAN - Monique SLISSA - Françoise TERME.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Kayané BIANCO représentée à 16h06 par Gérard BRAMOULLÉ - Nicole JOULIA représentée à 17h27 par Claudie MORA - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE représenté à 17h46 par Julien BERTEI - Yves VIDAL représenté à 17h50 par Eric CASADO - Frédéric VIGOUROUX représenté à 18h31 par Maryse RODDES.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Olivier GUIROU à 15h07 - Yves WIGT à 15h39 - Francis TAULAN à 15h58 - Frank OHANESSIAN à 15h59 - Anthony KREHMEIER à 16h12 - Michel BOULAN à 16h25 - Bernard MARANDAT à 16h26 - Jean-Pascal GOURNES à 16h37 - Sophie JOISSAINS à 16h39 - Gérard BRAMOULLÉ à 16h39 - Stéphanie GRECO DE CONINGH à 16h42 - Jean-Marc COPPOLA à 16h52 - Michèle RUBIROLA à 16h58 - Richard MALLIÉ à 17h09 - Philippe KLEIN à 17h12 - Eric MERY à 17h14 - Jean HETSCH à 17h16 - Bernard RAMON à 17h18 - Christine JUSTE à 17h27 - Nathalie LEFEBVRE à 17h40 - Samia GHALI à 17h40 - Aïcha SIF à 17h43 - Arnaud MERCIER à 17h43 - Sophie AMARANTINIS à 17h45 - Corinne BIRGIN à 17h45 - Bruno GILLES à 17h45 - Remi MARCENGO à 17h45 - Alain ROUSSET à 17h48 - Laurent SIMON à 17h49 - Roland GIBERTI à 17h52 - Stéphane RAVIER à 17h58 - Daniel GAGNON à 17h59 - Linda BOUCHICHA à 18h00 - Philippe GRANGE à 18h01 - Jean-Louis VINCENT à 18h01 - Catherine VESTIEU à 18h04 - Christian PELLICANI à 18h13 - Emmanuelle CHARAFE à 18h16 - Pascal MONTECOT à 18h17 - Marie MARTINOD à 18h18 - André MOLINO à 18h20 - Lisette NARDUCCI à 18h22 - Laure-Agnès CARADEC à 18h23 - Julien RAVIER à 18h23 - Jean-Pierre GIORGI à 18h24 - Dona RICHARD à 18h26 - Lourdes MOUNIEN à 18h26 - Eric CASADO à 18h27 - Jean-pierre CESARO à 18h28 - Philippe GINOUX à 18h30 - hatab JELASSI à 18h30 - Eric LE DISSES à 18h31 - Lionel ROYER-PERREAUT à 18h36 - Maryse RODDES à 18h37 - Daniel AMAR à 18h37 - Guy TEISSIER à 18h41 - Michel RUIZ à 18h41 - Jacky GERARD à 18h42 - Michel ROUX à 18h46 - Cédric DUDIEUZERE à 18h45 - Loïc GACHON à 18h49 - Marie-Ange à 18h51 - Etienne TABBAGH à 18h51 - Marc DEL GRAZIA à 18h52 - Jean-David CIOT à 18h57 - Sophie ARRIGHI à 18h58 - Anne-Laurence PETEL à 18h58 - Vincent KRONPROBST à 19h01.

Madame LA PRÉSIDENTE. - Mes chers collègues, bonjour à toutes et à tous. Le quorum étant atteint et les personnes entrant au fil des minutes, nous allons commencer cette séance.

Compte tenu de la situation sanitaire, nous sommes malheureusement une fois de plus réunis, en visioconférence, mais heureusement que ce système existe tout de même. Nous avons à débattre sur 327 rapports au total. Ce sera notre dernier Conseil métropolitain de l'année. J'espère que l'année prochaine, nous pourrons nous retrouver tous ensemble dans l'hémicycle car c'est beaucoup plus agréable que de se voir à distance.

Ce virus malheureusement continue à progresser très vite. Nous avons même « l'avantage » d'avoir ce fameux Omicron qui a des clusters ici sur le département, il faut donc être extrêmement prudent et j'espère que toutes et tous pourrez passer des fêtes de Noël sereines et surtout, que vous ferez attention à garder les distances et surtout à ne pas attraper cette saleté.

La Métropole est au travail. La Métropole, c'est également, dans les rapports que nous allons passer, le budget métropolitain que nous allons vous présenter et qui reflète notamment nos ambitions en matière de transport. La Métropole est aussi à la tâche car c'est avec le Plan de Déplacement Urbain que nous allons examiner au cours de cette séance que nous donnerons une orientation stratégique très importante. Je l'ai dit et redit, c'est un document décisif qui va porter d'ici 10 ans de vraies solutions, des solutions pour améliorer les déplacements des personnes et des marchandises sur notre territoire. Il s'agit aussi d'une étape capitale pour la mobilité métropolitaine et également pour l'amélioration de la vie de nos habitants. L'objectif est de mettre chacun des habitants à moins de 15 minutes d'un pôle d'échanges multimodal, et le plus rapidement possible. Depuis 2018, ce plan a fait l'objet d'une large concertation auprès de la population, de l'ensemble des partenaires. Les recommandations de la commission d'enquête, qui avait émis un avis favorable, ont aussi été prises en compte. C'est parce que depuis des années nous travaillons avec sérieux, que nous préparons des projets cohérents tels que le PDU, que l'État a accepté de nous soutenir financièrement.

C'est cela la Métropole stratégique, c'est cela la Métropole de projets, c'est cela la Métropole forte qui sait répondre aux attentes de tous et que je souhaite construire avec chacun d'entre vous.

Comme je le rappelais au Premier ministre, avec qui j'ai scellé cet engagement historique en début de semaine, mardi exactement à Marseille, ce soutien financier va donner un véritable coup d'accélérateur à notre PDU, à notre territoire. Pour passer à la vitesse supérieure, nous soumettons dès aujourd'hui à votre approbation ce que nous avons signé il y a trois jours, c'est-à-dire la création d'un Groupement d'Intérêt Public dénommé « Aix-Marseille Provence Mobilités » qui pourra garantir la concrétisation des projets qui seront aidés par l'État.

Un autre document phare sera soumis au vote cet après-midi. Il va également faire avancer le territoire sur le chemin du progrès environnemental. Il s'agit du Plan Climat Air Énergie, un texte structurant pour notre Métropole et qui va nécessiter aussi de montrer que nous sommes exemplaires et un plan dont nous devons nous doter. Ces deux plans vont nous permettre de rentrer un petit peu plus dans le SCoT et de pouvoir aller encore plus vite sur l'établissement de ce SCoT.

Bien entendu je le rappelle, mais notre territoire a aussi besoin d'une étude très pointue sur sa vulnérabilité, notamment par rapport au changement climatique, et la totalité de ce plan, de ce SCoT global, va permettre d'être également une réponse aux défis climatiques car tous les chefs d'orchestre vont pouvoir coordonner l'ensemble de ses actions et les initiatives de l'ensemble des acteurs des territoires qui sont nombreux.

Ce n'est pas un hasard si le Plan de Mobilité et le Plan Climat, deux textes qui doivent être compatibles et essentiels pour l'action de notre institution, sont au programme de

nos échanges qui seront très fructueux j'en suis sûre. En tout cas, ils sont la preuve que nous sommes véritablement au travail.

Presque deux ans après la crise du COVID qui a frappé le monde, la France et notre territoire, nous ne pouvons pas perdre de temps ; nous ne pouvons plus perdre de temps dans notre engagement pour avancer vite et ensemble, c'est l'intérêt de nos communes qui sera primé, c'est l'intérêt également de nos habitants. Tout cela dépend aussi de notre capacité à agir au présent et à préparer notre avenir. Je sais que je peux compter sur l'ensemble des conseillers métropolitains, sur l'ensemble des maires également, pour pouvoir aller dans le sens de l'évolution et que chacun puisse prendre ses responsabilités.

Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais vous dire en propos introductifs. S'agissant des dispositions habituelles, malheureusement vous y êtes accoutumés. Cette configuration nous impose une certaine discipline pour tenir notre Conseil dans les meilleures conditions. Les élus souhaitant prendre la parole sont invités à se manifester en appuyant sur la petite main qui figure sur la barre d'outils de leur écran Teams, et lorsque je vous donnerai la parole, vous pourrez ouvrir votre micro à ce moment-là. Il peut y avoir quelques minutes de latence, ne vous inquiétez pas cela vient, mais il faut un temps de réaction puisque nous sommes assez nombreux à être connectés et je veillerai, bien entendu, à ce que tous les intervenants puissent s'exprimer.

Le dispositif dérogatoire de l'article 6 de l'ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020 étant prorogé par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, l'assemblée peut valablement se tenir lorsqu'un tiers de ses membres au moins est présent, ce qui est largement le cas. Comme nous sommes plus de 80 conseillers connectés, je déclare la séance véritablement ouverte et le quorum atteint.

I – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2021

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je soumetts à votre approbation le procès-verbal du Conseil de Métropole du 19 novembre 2021.

Avez-vous des observations ? (*Aucune*). Je le considère comme adopté.

(*Le procès-verbal est adopté.*)

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, les comptes rendus des décisions de la Présidente du Bureau ainsi que les Conseils de Territoire vous ont été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance

II – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE

III – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU DU 19 NOVEMBRE 2021

IV – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DES CONSEILS DE TERRITOIRES

V – INFORMATIONS AU CONSEIL

Madame LA PRÉSIDENTE.- Des informations au Conseil vous ont été également adressées avec des documents de séance :

- Procès-verbal de la CCSPL du 15 novembre 2021 ;
- Tableau des marchés notifiés ;
- Présentation des indemnités perçues par les élus au titre de leurs mandats ou fonctions pour l'année 2020.

Je vous demande l'adoption de la procédure d'urgence sur le rapport 189 Bis dont je vous ai parlé tout à l'heure, qui vous a été diffusé le 15 décembre relatif à la création du GIP, le Groupement d'Intérêt Public Aix Marseille Provence Mobilités, afin de mettre en œuvre dans les meilleurs délais, le plan de soutien de l'État à la mobilité.

Quelqu'un s'oppose-t-il à cette adoption de procédure d'urgence ? (*Aucune opposition*).

La procédure d'urgence est adoptée.

Nous allons commencer l'examen des rapports. Nous avons convenu en conférence des Présidents que les Présidents de groupe s'exprimeraient pour la totalité du groupe, et bien entendu si jamais il y a des votes différents, il faudra le signaler en levant la main ; cela ira un petit peu plus vite sur les conditions de vote.

VII – EXAMEN DES RAPPORTS

FINANCES, BUDGET, PATRIMOINE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE (14h50)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Sur la commission finances, budget, patrimoine et administration générale, je donne la parole à Monsieur Khelfa qui va nous présenter les rapports n° 1 à 61.

Monsieur KHELFA.- Mes chers collègues, beaucoup de questions, près de 180 délibérations sur cette commission. Nous allons présenter un certain nombre de rapports sur des décisions modificatives, sur le vote des taux de fiscalité, la création d'un budget unique déchets, les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe GEMAPI. Nous aurons un « gros morceau » avec le BP 2022, sur le budget principal et différents budgets annexes ; j'y reviendrai, Madame la Présidente, lorsque nous serons à ces questions. Nous voterons bien évidemment les attributions de compensation 2022, les différentes participations du budget principal vers les différents budgets annexes et nous clôturerons par toute une série de conventions de gestion.

L'ensemble de ces rapports a eu un avis favorable de la commission la semaine dernière, Madame la Présidente, et je reviendrai tout à l'heure pour parler du BP.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Khelfa. J'ai pour l'instant deux demandes d'intervention sur les rapports 1 à 61 : Mme Camard sur les 17 et 18, et Mme Prune Helfter-Noah sur le 32. D'autres demandes d'intervention ?

Madame Camard, je suppose que c'est sur le budget ?

Madame CAMARD.- Oui, comme vous l'avez annoncé.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Pena, Monsieur Bramoullé, Monsieur Giberti, sur quels rapports souhaitez-vous intervenir ? Sur les rapports 17-18 également ?

Monsieur PENA.- Oui, Madame la Présidente, c'est également sur le budget.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Bramoullé ?

Monsieur BRAMOULLÉ.- Également le budget.

Madame LA PRÉSIDENTE.- D'accord. Monsieur Giberti ?

Monsieur GIBERTI.- Sur le rapport 17.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Ravier, vous intervenez sur quel rapport ?

Monsieur RAVIER.- Très brièvement sur le rapport 14.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Si vous le voulez bien, nous allons commencer à voter et nous nous arrêterons aux interventions et avant le 17, Monsieur Khelfa nous présentera le budget.

Madame CAMARD.- Madame la Présidente, nous allons nous abstenir du 1 au 15.

1. FBPA 001-16/12/21-CM - Budget Principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption de la Décision Modificative n°5 de l'exercice 2021

Le rapport est adopté.

Votes contre de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

2. FBPA 002-16/12/2021-CM - Budget annexe "Transport Métropolitains" - Décision Modificative n°3 de l'exercice 2021

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

3. FBPA 003-16/12/2021-CM - Budgets annexes métropolitains - Décisions Modificatives de l'exercice 2021

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

4. FBPA 004-16/12/2021-CM - Budget annexe Collecte et Traitement des Déchets unifié des Territoires Marseille-Provence, Pays d'Aubagne et de l'Etoile et Pays de Martigues - Décision modificative de l'exercice 2021

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**5. FBPA 005-16/12/2021-CM - Budgets annexes du Territoire Marseille-Provence -
Décisions modificatives de l'exercice 2021**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**6. FBPA 006-16/12/2021-CM - Budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix -
Décisions modificatives de l'exercice 2021**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**7. FBPA 007-16/12/2021-CM - Budgets annexes du Territoire du Pays Salonais -
Décisions modificatives de l'exercice 2021**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**8. FBPA 008-16/12/2021-CM - Budgets annexes du Territoire d'Istres Ouest Provence
- Décisions Modificatives de l'exercice 2021**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**9. FBPA 009-16/12/2021-CM - Actualisation de la participation 2021 du budget
principal au budget annexe "Transports métropolitains"**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

10. **FBPA 010-16/12/2021-CM - Actualisation de la participation 2021 du budget principal au budget annexe "Collecte et Traitement des Déchets unifié des territoires Marseille-Provence, Pays d'Aubagne et de l'Etoile et Pays de Martigues"**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

11. **FBPA 011-16/12/2021-CM - Actualisation de la participation 2021 du budget principal au budget annexe "Marché d'Intérêt National"**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

S. Ghali ne prend pas part au vote

12. **FBPA 012-16/12/2021-CM - Actualisation des provisions pour l'exercice 2021**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

13. **FBPA 013-16/12/2021-CM - Créances éteintes - Exercice 2021**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

14. **Madame LA PRÉSIDENTE.**- Monsieur Ravier, vous avez la parole sur le rapport

Monsieur RAVIER.- Merci, Madame la Présidente. Brièvement, je vois que le taux de la CFE n'augmente pas et vous me direz que ce n'est déjà pas si mal. Nous aurions préféré qu'il baissât pour soutenir nos entreprises qui en ont bien besoin, depuis longtemps en réalité, mais depuis la crise COVID en particulier. Si la CFE avait vu son taux baisser, c'eût été une bonne nouvelle. Comme il n'augmente pas, ce n'est pas une mauvaise nouvelle, donc nous nous abstiendrons sur ce rapport. Merci.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, c'est noté.

14. **FBPA 014-16/12/2021-CM - Approbation des taux de la fiscalité directe locale de l'année 2022**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

Abstentions de M. Cesari, G. Cristiani, E. Garcin, J-P. Gournès et R. Pellenc

15. FBPA 015-16/12/2021-CM - Approbation des taux de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères de l'année 2022

Le rapport est adopté.

Votes contre de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

16. FBPA 016-16/12/2021-CM - Approbation du produit de la taxe sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour l'année 2022

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je donne la parole à M. Khelfa sur le 17 pour le débat sur le budget, puis je donnerai à chacun la parole.

Monsieur KHELFA.- Je vais présenter les 17 et 18 en même temps. Le budget primitif (BP) 2022 est élaboré dans le droit fil des orientations budgétaires présentées lors du dernier Conseil de Métropole le 17 novembre, en tenant compte toutefois des évolutions survenues depuis cette date, notamment le vote de la loi de finances.

Il faut savoir que notre BP 2022 s'inscrit toujours dans un contexte incertain inhérent à la poursuite de la crise sanitaire ainsi qu'aux futures mutations institutionnelles engendrées par l'article 56 du projet de la loi 3DS.

Je vais le faire de manière très synthétique car il est toujours très difficile en visioconférence d'écouter toute une litanie de chiffres.

L'équilibre du BP 2022 sur le budget principal s'établit comme suit : en section de fonctionnement 1,615 Md€ et en section d'investissement 865 M€. L'autofinancement prévisionnel s'élève à 26,7 M€ et l'emprunt prévisionnel d'équilibre s'établit à 290 M€.

Si on regarde plus attentivement la section de fonctionnement : les recettes réelles progressent de 2,1 %. Ce montant a été retraité du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçue à compter de 2022 directement sur le budget annexe « déchets. » Parmi ces recettes réelles qui progressent, les recettes fiscales enregistrent globalement une croissance atone avec même un recul de -6 % pour la CVAE. Les dotations perçues de l'État demeurent stables.

En dépenses, tout en restant contenues, les dépenses réelles progressent sous l'effet de facteurs exogènes tels que l'envolée du coût des matières premières générant une hausse du prix des prestations, notamment dans le secteur de la collecte et du traitement des déchets.

Les autres charges de gestion courante, notamment le chapitre 65 composé principalement des participations aux budgets annexes, connaissent une hausse de 9 %. La participation au budget annexe transport augmente de 18 M€ par rapport au budget primitif 2021, passant ainsi de 104 M€ à 122 M€. S'agissant du budget déchets, malgré la revalorisation des taux de TEOM, la participation au budget « déchets » demeure élevée puisqu'elle est estimée à 26,8 M€ contre 28 M€ l'année passée, notamment en raison de l'augmentation des coûts de collecte et de traitement.

Concernant les charges à caractère général, le chapitre 011, elles augmentent de 5,9 % en raison principalement d'une hausse du coût des locations. Les charges de personnel sont estimées à 269,5 M€ avec une évolution de +1,2 % par rapport au total voté – BP, BS et DM – 2021.

Maintenant si nous regardons la section d'investissement, le total des dépenses d'investissement s'établit pour 2022 à 388,5 M€ si nous considérons les territoires et la Métropole.

L'encours de la dette, au 1^{er} janvier 2022 s'établit à 2,057 Md€ pour le budget principal et 3,064 Md€ tous budgets confondus. Notre capacité dynamique de désendettement s'établit au BP à 13,2 ans et est quasi stable par rapport à 2021.

Je présente maintenant le budget annexe « transport. » Le contexte de ce budget est marqué par le Plan Marseille en Grand annoncé par le Président de la République début septembre et caractérisé par son volet mobilités transport par une aide de l'État d'un montant d'un milliard d'euros, composée d'une subvention pluriannuelle de 256 M€ et d'une avance remboursable de 744 M€. Au titre de l'exercice 2022, il est attendu un soutien d'un montant global de 132 M€ dont 32 M€ de subventions et 100 M€ d'avance remboursable.

L'équilibre du BP 2022 du budget annexe transport s'établit en section d'exploitation à 704,8 M€ et en section d'investissement à 287,5 M€.

Concernant la section d'exploitation, en dépenses, le BP 2022 affiche la volonté de contenir les dépenses réelles d'exploitation malgré une structure très rigide de celles-ci avec 90 % consacrés aux contrats avec les opérateurs de transport, 2 % de charges de personnels et 6 % de dotation aux amortissements. En recettes, les recettes tarifaires et fiscales – le versement mobilité – marquent une reprise avec +2 % par rapport à 2021. Comme je le disais tout à l'heure, la participation du budget principal métropolitain est relevé à 122 M€. La capacité d'autofinancement dégagée sur 2022 est de 7 M€.

Concernant la section d'investissement, les dépenses et notamment les dépenses d'équipement, s'élèvent à 215,8 M€ dont 88 M€ consacrés au financement du renouvellement des rames de métro, 73 M€ à l'extension du tramway nord-sud, le Val'Tram pour 4,5 M€ et 1,2 M€ sur le BHNS d'Aubagne. Il y a aussi une quinzaine de projets qui ont été signés avec l'État tout dernièrement. Le volume des autorisations de programme global s'élève à 2,3 Md€, avec une augmentation de 206 M€ de nouvelles autorisations de programme (AP) sur 2022 dues à la création ou à la révision d'autorisations de programmes pour une durée estimative au niveau de la résorption de ce stock global d'AP de 10 ans.

En recettes, les opérations d'équipement sont financées par les subventions, 89 M€ dont 6 M€ versés par le budget principal et par l'emprunt nouveau sur ce budget, 142 M€. Ces niveaux de recettes comprennent la part 2022 du Plan Marseille de 132 M€, comme je l'ai indiqué tout à l'heure.

Sur ce budget annexe transport, l'encours de dette s'établit à 609 M€ au 1^{er} janvier 2022 et je rappelle qu'en 2021 c'était le seul budget sur lequel nous avons connu une baisse au niveau de l'encours de dette car en 2021, il y avait eu moins d'emprunt que ce que nous avons remboursé.

Voilà en quelques mots mes chers collègues, Madame la Présidente, la présentation de ces deux budgets primitifs.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Khelfa. Il y a une première demande de prise de parole de M. Pena.

Monsieur PENA.- Merci, Madame la Présidente, bonjour à toutes et à tous chers collègues. J'ai un problème de caméra et vous n'aurez pas le bonheur de me voir mais celui de m'entendre. Je vais essayer d'être concis.

J'ai au départ deux remarques un petit peu techniques : d'abord, lorsque nous avons eu le débat sur les orientations budgétaires, on nous disait « Attention, ce ne sont que des orientations et vous verrez pour le budget qu'il peut y avoir, si ce ne sont pas des changements, en tout cas de profonds ajustements, surtout dans le contexte actuel incertain et le contexte de réforme métropolitaine ». Je constate, et M. Khelfa vient de le dire lui-même, que le budget est dans le droit fil des orientations budgétaires, donc les critiques que j'avais émises à l'égard des orientations budgétaires, je pourrais les refaire – et je serais beaucoup plus court – à l'égard du budget.

La deuxième remarque que je veux faire, un peu technique – mais pas tant que cela – et plus politique, est que je m'étonne d'une chose : ce budget vient en décembre, il n'y a rien d'extraordinaire, mais en ce qui concerne les communes, en tout cas une que je connais mieux que d'autres, Aix-en-Provence, nous avons discuté hier des orientations budgétaires et nous ne voterons le budget primitif qu'au début du mois de février. Il y a quand même un lien entre le budget métropolitain et le budget des communes : ils sont bien sûr différents, mais il y a quand même des liens étroits, surtout aujourd'hui quand on pense par exemple aux problématiques qui ont été abordées des allocations de compensation et je trouve que ce n'est pas une bonne méthode. Il y a un ajustement à faire surtout que, finalement, vos recettes sont encore très incertaines et ce vote budgétaire vient un peu tôt.

Voilà les 2 remarques techniques que je voulais faire, ensuite je voudrais parler du fond.

Je vais aller simplement sur le sujet que j'ai déjà abordé et que certains n'ont toujours pas compris la fois dernière. Il y a un film célèbre de Godard : *Je ne sais pas quoi faire, je ne sais rien faire*. J'enlèverais « Je ne sais rien faire », je ne veux pas être agressif, mais « Je ne sais pas quoi faire » c'est un peu ce qui caractérise ce budget, je trouve, contrairement à ce que vous avez dit, Madame la Présidente, au tout début. Par là je veux dire que c'est caractérisé par une telle prudence, un tel immobilisme, une telle incapacité de faire, que finalement je trouve que vous êtes pris à votre propre piège. Cela veut dire que la bonne gestion que vous n'arrêtez pas à chaque fois de nous « servir », au bon sens du terme, c'est une bonne gestion qui, finalement, vous rend incapable de faire face aux enjeux actuels.

Pour ma part il faudrait, au contraire, être extrêmement proactifs et être en capacité d'agir. Il va y avoir ce puits de pétrole – je le dis de manière un peu ironique – pour les transports et j'espère que cela va permettre un certain nombre de choses qui vont pouvoir démarrer et être accélérées par rapport à ce qu'il nous était proposé initialement ; mais je ne répète, je trouve qu'en termes de fonctionnement comme en termes d'investissement, ce qui vous caractérise c'est véritablement l'immobilisme.

Pour être synthétique si je viens sur les transports, excusez-moi de parler ici comme un élu aixois. Je ne sais pas si nous sommes l'arrière-pays, mais nous ne voyons rien venir ! Dans les arbitrages qui semblent se dessiner en la matière, je trouve qu'il y a bien entendu une priorité marseillaise que je ne conteste en rien, je ne suis pas en train d'opposer Aix et Marseille, mais je suis extrêmement déçu pour les autres Territoires et notamment pour le Pays d'Aix qui a des besoins énormes en matière de transport et de mobilité ; qui plus est, pas simplement des besoins, mais aussi correspondre aujourd'hui aux attentes de la population en termes à la fois de service mais également en termes de bien-être, d'environnement, de santé ou de pollution.

Je trouve qu'il y a là une vraie déception au moment où j'attendais une opportunité. Peut-être va-t-elle venir ? Peut-être y aurait-il des explications de M. Khelfa d'un point de vue technique ou de Mme la Présidente d'un point de vue plus politique ? Je vous avoue que de ce côté-là je suis déçu et je ne suis pas le seul.

Enfin, je termine sur un point : la fiscalité, l'impôt, et la dotation de l'État. M. Khelfa a dit que les dotations de l'État sont stables, oui mais avec une tendance à la « baisse » et

cela continue depuis de très nombreuses années. Bien entendu que là est le problème ! Malgré les bonnes nouvelles que nous a annoncées le Premier ministre, nous restons sur une défiance très, très grande entre ce que l'État pourrait apporter et ce que les collectivités attendent, et surtout les populations et leurs citoyens. Le contrat de confiance que j'appelle de mes vœux n'est toujours pas là et c'est extrêmement préjudiciable.

Enfin sur la fiscalité : à un moment ou à un autre, M. Khlefa l'a reconnu la fois dernière, il va falloir que nous ayons un vrai débat et de vraies décisions sur une fiscalité novatrice pour permettre de dégager des recettes parce que, sans cela, nous ne pourrons pas avancer dans cette Métropole malgré encore une fois les engagements de l'État d'aujourd'hui dont évidemment sur le principe je me réjouis.

Merci, Madame la Présidente, de m'avoir donné la parole.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je vais passer la parole à M. Bramoullé et peut-être faudra-t-il faire un petit tour d'Aixpress BHNS que nous avons notamment financé à 50 % au Département pour que M. Pena utilise les transports en commun sur Aix.

Monsieur Bramoullé, vous avez la parole sur le budget.

Monsieur BRAMOULLÉ.- Madame la Présidente, merci. Je m'exprime non pas comme d'habitude au titre du groupe d'intérêt communal, mais je suis le porte-parole d'un groupe démissionnaire au sein du groupe d'intérêt communal. Je ne vais pas m'étendre sur cette démission, nous en parlerons dans un autre cénacle, mais parmi les raisons qui ont justifié cette démission, il y a eu le fait que nous avons eu l'impression que le vote par groupe empêchait des options personnelles de s'exprimer à l'occasion d'un moment aussi important que le vote du budget. Apparemment, Madame la Présidente, vous permettez un peu à tout le monde de parler et je voulais vous remercier de sortir de cette contrainte non démocratique d'un vote unique par groupe sur le vote du budget.

Ceci dit, ces démissionnaires m'ont présenté un certain nombre d'arguments concernant le budget que je voudrais vous présenter rapidement.

Première chose, nous ne pouvons pas voter contre le budget que vous présentez pour au moins deux types de raisons : des raisons de type politique dans la mesure où ce groupe de démissionnaires ne souhaite pas qu'il y ait un amalgame politicien avec des personnes qui pourraient voter contre ce budget pour des options, des sensibilités différentes de la majorité qui est représentée au sein du Conseil Métropolitain. Cette crainte-là fait que c'est un premier argument pour ne pas voter contre le BP, mais il y a également des arguments techniques pour ne pas voter contre le budget.

Comme l'a présenté Didier Khelfa, il y a dans ce budget des éléments qui sont des progrès par rapport aux deux exercices budgétaires antérieurs qui sont assez significatifs et qu'il faut souligner. Je voudrais soutenir le fait qu'en ce qui concerne le chapitre 012, c'est-à-dire la masse salariale, un effort de gestion assez sensible a été fait. Vous vous souvenez certainement que nous avons essayé de maîtriser l'évolution de ce chapitre au titre du 1 %, nous sommes arrivés presque à cela dans la réalisation. Dans l'option de 1,5 % d'évolution de la masse salariale présentée en commission des finances, cela a été maintenu dans le BP et je trouve que c'est un point positif.

Le résultat de ces points positifs liés à la rigueur de gestion : on peut noter une augmentation de l'épargne nette sensible qui a été faite sur le BP 2022, avec une épargne nette un peu plus importante que celle budgétée en 2021.

Cela dit, Madame la Présidente, le groupe ne peut pas voter pour ce budget non plus, d'abord pour des raisons techniques d'une part et pour des raisons politiques d'autre part.

Sur le plan technique, Marc Pena l'a souligné tout à l'heure, nous ne comprenons toujours pas pourquoi le BP est voté avant le 1^{er} janvier alors que toutes les prévisions de

recettes et de dépenses ne sont pas fiables. Je ne vais pas vous détailler la liste que je vous avais mise sur courrier, nous en avons discuté ensemble, sur les difficultés de prévision. Je ne dis pas que le budget n'est pas sincère, je dis qu'il est fondé sur les prévisions non fiables, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Nous ne savons pas encore aujourd'hui ce que va être la valorisation des valeurs locatives cadastrales. C'est un point très important qui fait que sur nos recettes, à la fois de fiscalité mais aussi nos recettes qui viennent des dotations de l'État, nous ne savons pas exactement ce qu'elles vont être.

C'est la même chose pour les dépenses : je vous ai donné un exemple sur le budget annexe des déchets du Pays d'Aix par exemple, où il y a de la part du budget central une subvention d'équilibre qui est vraiment irréaliste, quelque chose que nous ne comprenons pas lorsque nous savons que ce budget a un excédent de presque 20 M€ et tout cela uniquement parce que l'arrêt des comptes ne peut pas être fait au moment du vote du BP.

Tous les maires qui sont présents et qui ont besoin d'élaborer des budgets savent très bien que la loi autorise de reculer les votes jusqu'à la fin février, début avril, pour rendre fiables les prévisions à la fois de recettes et de dépenses.

Vous savez ce qu'il y a derrière sur un budget de ce type, qui n'est pas fiable sur les prévisions : il se passe que dans la réalisation des mouvements de réalisation du budget, l'assemblée délibérative que nous représentons n'est plus aux commandes de ce qui se passe sur la réalisation budgétaire. C'est fait au fil de l'eau, à partir de commissions qui sont toujours présentées dans des délais très, très courts, et nous avons l'impression qu'à cause de cette absence de fiabilité, il y a un pouvoir de la bureaucratie qui est en place et qui nous pose de vrais problèmes de pouvoir. Le problème de la bureaucratie, c'est un problème de pouvoir et la critique de la bureaucratie ce n'est pas une critique des hommes, mais une critique d'un système et cette critique est une question de liberté. Je voudrais essayer de faire comprendre ce qu'il y a derrière ce problème du report du budget.

Il y avait une possibilité aujourd'hui qui aurait été un report du budget « presque légal », si une partie importante du Conseil Métropolitain demande un vote secret particulier. Je ne suis pas un fanatique des votes secrets, j'aime bien que les gens affichent clairement ce qu'ils pensent ; cela aurait été un moyen de le reporter sans aller dans l'autre sens. Nous ne le faisons pas, car il y a d'autres problèmes politiques qui font que nous ne pouvons pas voter ce budget que vous connaissez aussi, Madame la Présidente : c'est le problème de l'équité à l'égard des Territoires.

Nous avons bien discuté entre nous que l'objectif des dotations des Territoires était de reporter les montants des années antérieures. Il y a eu un délai lorsque nous avons dû notifier aux Territoires ces choses-là, mais nous avons cru dans un premier temps dans les Conseils de Territoire – en tout cas dans celui du Pays d'Aix – que l'on respectait cela. Lorsqu'on découvre le budget, on découvre que ce n'est pas le cas.

A l'occasion de la commission des finances, j'ai dit à Roland Giberti que ce n'était pas un traitement équitable et c'est un vrai problème de gestion politique quand on ne respecte pas ce qui a été dit ensemble et lorsqu'il y a une inégalité dans le traitement des dotations de façon très, très sensible aussi bien pour les dotations du CT1 que pour d'autres territoires. Je pense que c'est difficile, pour nous, d'approuver ce genre de chose.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, ce groupe souhaite s'abstenir sur le vote de ce budget principal.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Bramoullé. Cela tombe bien, M. Roland Giberti a demandé la parole.

Monsieur GIBERTI.- Avant de vous parler de la question n° 17 je voulais dire à Gérard, mais je le lui ai déjà dit, que lorsqu'on compare les choses, il faut tout comparer. Le CT1 n'a jamais été favorisé, loin de là. Le CT1 sert à faire fonctionner 18 communes, avec de nombreuses compétences, mais nous avons de grosses charges d'investissement à

honorer, et lorsqu'on regarde les dépenses, il faut en même temps regarder les recettes. Comme je l'ai également dit, je pense que ce n'est pas le moment de diviser les Territoires.

Cela étant dit, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers métropolitains, chers collègues, je voudrais dire deux mots sur le budget. Nous sommes amenés aujourd'hui à nous exprimer et à nous prononcer sur le budget 2022 de la Métropole. Nous pouvons nous satisfaire de constater, une fois de plus, que les travaux de préparation du budget se sont déroulés dans un esprit de parfaite collaboration. Il a été conçu de façon raisonnée en adéquation et avec la confiance sur l'avenir.

Madame la Présidente, ce n'est pas le fruit du hasard si vous présentez aujourd'hui un budget cohérent et équilibré, car il exprime votre stratégie en chiffres. Il reflète les valeurs auxquelles vous êtes attachée : les valeurs de soutien à l'activité économique par l'investissement, les valeurs de préservation et de modernisation de nos équipements, les valeurs de solidarité et de respect envers les habitants du territoire, les valeurs pour un habitat adapté et respectueux et enfin, les valeurs de développement durable et de vitalité pour l'ensemble de notre Métropole.

Comme vous le savez, voter un budget est un acte politique majeur, aussi c'est la raison pour laquelle le groupe EPIC votera favorablement votre budget.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur le Président. Je vais passer la parole à Mme Camard.

Madame CAMARD.- Merci, Madame la Présidente. J'interviens sur le budget primitif et les annexes. Tout d'abord je regrette ces débats et ces votes à distance sur des sujets importants à notre ordre du jour. Un débat à distance peut être acceptable quand nous sommes dans des routines de fonctionnement ou de positionnement, mais ce n'est pas notre situation aujourd'hui. La loi 3DS est en discussion et elle crée beaucoup de remous, vous avez vous-même déposé une délibération de dernière minute sur le GIP transports qui témoigne des évolutions de ce dossier au jour le jour et au gré des visites ministérielles.

Comme je vous l'avais demandé en conférence des Présidents, nous aurions voulu reporter ces votes sur le budget et sur le plan de mobilité pour prendre le temps du consensus, de faire les bonnes prévisions comme cela vient d'être dit et laisser passer le pic de la cinquième vague. Nous aurions pu avoir les rapports courants qui ne provoquent pas trop de débats en visioconférence et se garder un peu de temps pour ces rapports clefs.

Tant pis, examinons donc ce budget en visioconférence et parlons clairement.

Ce budget reconduit la mécanique existante d'un véhicule qui a bien du mal à rouler et qui va revenir au garage parlementaire pour une révision quinquennale, ce qui lui donne un côté précipité et décalé du contexte. Son carburant est toujours peu vertueux avec déjà 3 Md€ de dettes, les prévisions de recettes sont très conservatrices, mon collègue Marc Pena disait « très prudentes ». D'après l'association des intercommunalités de France, la baisse annoncée de cotisation des entreprises sur la valeur ajoutée ne serait pas aussi grave que vous l'annoncez, l'indice des prix et la reprise économique devrait booster les valeurs locatives et la TVA perçue. Il y aurait eu en effet matière à prendre un peu le temps de discuter des prévisions que vous avez mises dans votre budget, puisque cette présentation ne donne pas de vision dynamique de l'avenir et du coup, elle renforce la tension sur les fameuses attributions de compensation aux communes.

Sans son pacte fiscal et financier, ce budget n'a pas beaucoup de sens. Vous le savez, ce véhicule métropolitain ne nous rassure pas beaucoup sur son itinéraire. Vous parlez souvent de "chicayas" et pour nous, ce ne sont pas des chicayas et je vais revenir sur quelques vrais débats politiques d'orientations sur les projets à prioriser et la manière de décider.

Je prends un exemple clé : les investissements de voiries et d'infrastructures. À cette date, nous avons écrit nos demandes, celles de la Ville de Marseille, mais sans retour.

Vous nous présentez des lignes budgétaires sans contenu bien identifié ni discuté avec la Ville de Marseille pour notre partie. En revanche, nous avons bien vu dans l'ordre du jour des opérations d'investissement de voiries déjà programmées pour les secteurs du 9/10, du 11/12 et du 13/14 et qui sont, nous le savons, dans votre majorité. Alors c'est de bonne guerre, certains pourraient se moquer de notre naïveté de jeunes élus, comme nous l'avons entendu dans certaines assemblées. Mais c'est là où je voulais marquer une différence politique de fond. Quand la Ville de Marseille fabrique un plan école, elle ne va pas prioriser ses investissements en fonction des étiquettes politiques des secteurs. La rénovation des écoles dans les quartiers nord va bénéficier aux écoles abandonnées du 13/14 parce que c'est l'intérêt général.

Donc aujourd'hui vous nous mettez en situation de ne pas pouvoir voter un budget car il n'est pas affecté sur des projets précis, et s'il fallait prendre un mois de plus pour en discuter avec nous, c'est dommage de ne pas le faire.

Le budget transport double grâce aux aides de l'État. Voilà de quoi être satisfait en théorie, mais en pratique nous n'avons pas pris le temps non plus de clarifier nos désaccords et nous essaierons de les clarifier aujourd'hui ; nos désaccords concernent tout le Conseil Métropolitain, je vais expliquer pourquoi. Quand la Ville de Marseille discute avec l'État de rajouter certains projets de transport, nous le faisons dans le souci de ne pas peser sur les finances de la Métropole puisque nous obtenons un fléchage des aides de l'État. À l'inverse, nous ne sommes pas d'accord sur certains projets que vous maintenez, des projets marseillais, et qui vont peser du coup sur les fonds propres de toute la Métropole car ils ne sont pas aidés par l'État et s'ils passent sur toute la Métropole, ils pèsent sur toutes ses communes.

Deux vont faire l'objet d'amendements dans cette séance :

- Le fameux Boulevard Urbain Sud qui impacte le budget général. Je rappelle à tous les collègues que c'est un projet au long cours de 318 M€ sur lequel il reste des dizaines de millions d'euros à engager si vous choisissez de le continuer.

- Il y a également le tramway Préfecture, place du 4 septembre qui impacte le budget transport. C'est un projet chiffré à 75 M€ pour 2 kilomètres sur lequel nous pensons qu'il est plus judicieux de mettre un bus électrique à haut niveau de service, comme vous le faites d'ailleurs sur des circuits bien plus conséquents à Aix ou à Martigues. J'entends dire que l'on peut aller vite sur ce tramway car les études sont prêtes, je les ai demandées 4 fois dont 2 fois en séance et on ne nous les a jamais communiquées. En qualité de maire de secteur, mon programme contenait des réserves sur ce projet ; j'ai été un peu déçue de voir que comme réponse, j'ai appris dans votre communiqué publié il y a 2 jours, en gras dans le texte, qu'un jury de sélection du maître d'œuvre de cette ligne de tramway allait se dérouler aujourd'hui, en même temps que notre Conseil Métropolitain. En fait, j'ai été un peu blessée d'apprendre cela, car nous avons besoin de débattre sur cette ligne et finalement, j'ai l'impression que nous y allons aux forceps.

Je vous appelle, chers collègues, à voter les amendements que nous proposerons au cours de cette séance.

Sur la collecte des déchets, on nous a annoncé lundi dernier en Conseil de Territoire que tout allait bien, qu'un accord avait été trouvé, pour une réalité différente que nous avons pu constater. C'est la deuxième fois que cela se produit.

Je ne vais pas aller plus loin. Nous aurions souhaité travailler différemment. J'ai donné les exemples et le contexte qui nous conduisent à voter contre le budget primitif et à nous abstenir sur les budgets annexes des transports et des déchets.

Merci, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci Madame Camard.

M. Henri Pons a demandé la parole.

Monsieur PONS.- Merci beaucoup. Je vais juste répondre à M. Pena sur quelques remarques qui me semblaient un petit peu surprenantes. Je trouve cet échange plutôt courtois, mais je pense qu'il faut quand même se dire quelques vérités : ou bien nous n'allons pas sur la même ville, ou bien c'est moi qui me trompe de panneau indicateur quand je rentre sur Aix !

A priori il me semble que nous avons fait le BHNS électrique d'Aix qui est plutôt une très belle réussite, nous avons également prévu d'augmenter le trajet de ce BHNS électrique vers le nord de la ville d'Aix. Nous avons réalisé le pont de la Guiramande il n'y a pas si longtemps que cela, un pont important en termes de circulation concernant les nouveaux campus derrière le parking Krypton qui a été aussi réalisé.

Je trouve que la ville d'Aix est loin d'être oubliée, elle peut même être considérée au niveau de la Métropole comme une ville moderne et modèle en termes de transport, ce dont je m'étais un peu entretenu avec l'ex-maire d'Aix en lui disant quand même que sa ville marchait plutôt très bien au niveau « transports. »

En second point, je voudrais juste préciser que je suis à l'identique de mon collègue Didier Khelfa extrêmement satisfait de ce nouveau budget transport. On l'appelle « puits », « mine », « coffre-fort de la Banque de France », tout ce que l'on veut ; je dis tout simplement que grâce au travail et aux démarches entrepris par Mme la Présidente depuis plusieurs mois, nous avons eu un contact avec l'État et l'État, pour la première fois depuis la création de la Métropole, a débloqué des fonds ; une convention a été signée hier, à hauteur d'un milliard d'euros. Certes, il y a 250 M€ qui sont des subventions et pour arrondir 750 M€ qui sont des avances, mais il n'empêche que cela nous permet de doubler notre investissement de 2022 à 2021 et je pense que c'est une très, très bonne nouvelle pour notre territoire qu'enfin cela soit débloqué comme à l'identique de tous les autres territoires métropolitains de France et de Navarre. Nous avons besoin de cette aide, nous l'attendions depuis 6 ans et je pense que c'est excellent pour notre territoire. Il fallait en arriver là, car les transports sont tout de même stratégiques pour la population, pour les entreprises, pour nos qualités de vie et pour la qualité de l'air et environnementale.

Cette somme est la bienvenue et nous sommes très satisfaits de l'arrivée de ces fonds sur la Métropole.

Merci, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Pons. M. Cristiani a demandé la parole.

Monsieur CRISTIANI.- Merci beaucoup, Madame la Présidente. Je suis un peu ennuyé aujourd'hui car on nous parle du groupe d'intérêt communal en disant que le groupe d'intérêt communal se serait « disloqué ». Je voudrais quand même rassurer mes collègues maires : nous sommes 31 maires dans le groupe d'intérêt communal, soit un peu plus du tiers des maires de la Métropole et il est exact que les conseillers municipaux et métropolitains de la ville d'Aix ont souhaité scinder ce groupe.

J'ai bien compris ce que M. Gérard Bramoullé nous indiquait, mais j'ai le plaisir de constater, Madame la Présidente, que vous savez donner la parole à qui la demande. C'est pour cela que je m'exprime ; je sais en ce moment, Madame la Présidente, que nous sommes dans une phase difficile. L'histoire de notre EPCI Aix-Marseille-Provence est en train de s'écrire, et je pense qu'il est nécessaire d'agir avec détermination et responsabilité.

Dans le groupe d'intérêt communal, nous pensons aujourd'hui qu'il faut amplifier ce mouvement de l'intérêt pour nos communes et pour nos habitants, mais il faut régénérer son nom et c'est pour cela que j'ai l'honneur de vous indiquer que le groupe s'appellera désormais « groupe maires de Provence et élus municipaux de Provence ».

Dans ce groupe, si nous pensions tous la même chose, c'est que nous ne penserions plus rien ! Nous continuerons chacun à avoir nos propres individualités, comme dans chaque commune où chaque maire gère avec son conseil municipal le territoire communal.

Madame la Présidente, nous avons été contraints avec vous de mettre en scène un EPCI administratif et fiscal, mais sans avoir aucun euro de tous ces milliards promis par les gouvernements précédents et c'est en additionnant les 6 budgets des Territoires et en associant les 6 équipes de fonctionnaires toujours très compétents que nous essayons de construire cette Métropole et ce n'est pas facile car je m'inquiète, comme la plupart de mes collègues maires, des diminutions éventuelles des recettes des communes et sans attitude belliqueuse, je demande volontiers au maire de Marseille, qui en est d'accord, qu'il n'y ait aucune tutelle d'une commune sur une autre.

Dans le cadre de ce budget nous vous faisons confiance, Madame la Présidente, vous êtes à la tête d'un EPCI et à ce titre, les élus que j'ai l'honneur de représenter, vous font confiance pour l'exécution de ce budget.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Cristiani !

M. Vidal a demandé la parole.

Monsieur VIDAL.- Merci, Madame la Présidente. Je me pose des questions car lors du débat d'orientations budgétaires le premier Vice-Président, M. Bramoullé, nous a présenté le budget ; il a travaillé sur le budget, a fait un travail énorme avec Didier Khelfa. J'ai entendu Monsieur Pena dire, et je suis tout à fait d'accord avec lui, qu'il n'y avait pas d'évolution entre le budget et le débat d'orientations budgétaires ; donc comment, même s'il a changé de titre, celui qui nous a construit le budget avec le co-auteur de notre budget, peut-il d'un coup s'abstenir ?

Est-ce dû à des lettres, à des changements de la politique ? Mais le budget, lui, n'a pas changé. Vous savez que je fais partie du nouveau groupe et je suis totalement d'accord avec George Cristiani, je soutiens les maires de Provence. Au moins merci, Gérard, d'avoir quitté le groupe, ce n'était plus possible ! À un moment donné, on est libre de parole, c'est un groupe où nous sommes tous libres de parole et nous le faisons, mais lorsque l'on voit des lettres d'insultes, y compris entre élus, entre nous, des prises de parole, je crois en effet que c'est une excellente chose ! Merci de dire que notre groupe n'intègre plus ceux qui prennent cette position, qui sont totalement libres ; merci, Gérard, avec les Aixois d'avoir fait cette démarche, nous allons enfin avoir des débats sereins dans notre groupe.

Malgré tout, je n'ai toujours pas d'explication entre le présentateur du DOB et le refus du budget qui est le même que le Débat d'Orientations Budgétaires. Merci.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Rivoallan, vous avez la parole.

Monsieur RIVOALLAN.- Madame la Présidente, merci de me donner la parole. Mesdames, Messieurs les conseillers, Madame la Présidente, merci, au nom du groupe « Une volonté pour la Métropole ».

Je souhaitais prendre la parole à l'occasion de l'adoption du budget primitif 2022 de la Métropole. Je ne reviendrai pas sur les chiffres et les orientations présentés par Didier Khelfa, il a parfaitement exposé ce budget qui, grâce à son travail et à l'appui des services, apparaît équilibré et cohérent dans cette période si particulière.

Nous voulions souligner avec vous tous ce moment symbolique qui accompagne la visite du Premier ministre après les annonces faites par le gouvernement concernant l'aide d'un milliard d'euros, dont 256 M€ de subventions et 744 M€ sous forme d'avances remboursables pour réaliser les 15 projets « transport » proposés par la Métropole, soutenus par Madame la Présidente, et fléchés par l'État.

La signature hier de la création du Groupe d'Intérêt Public acte la volonté de l'État, de la Métropole, de nos 92 communes et des institutions concernées, de travailler ensemble et permettra à notre institution de consacrer une partie importante de ses investissements au financement de notre plan de mobilité.

Félicitons-nous de cette avancée. Je vous remercie.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Rivoallan. Avez-vous d'autres demandes de parole avant que M. Khelfa puisse répondre aux différents interlocuteurs ? (*Aucune demande*).

Pas d'autres demandes de parole car je ne voudrais pas être accusée de ne pas donner la parole à tout le monde ? (*Aucune demande*).

N'ayant pas d'autre demande de parole, Monsieur Khelfa vous pouvez répondre aux différents intervenants, s'il vous plaît ?

Monsieur KHELFA.- Avec plaisir, Madame la Présidente.

J'ai entendu à plusieurs reprises la demande de reporter le vote du budget. Cela fait plusieurs années qu'on entend ce type de demande, ce n'est pas spécifique à 2022. Il y a plusieurs raisons qui nous poussent à maintenir le vote du budget au mois de décembre.

La première est une obligation qui nous est imposée de voter les états spéciaux pour les Territoires avant le 15 décembre. La deuxième explication pourrait être qu'en l'absence du vote du budget en décembre, nous ne pourrions pas, avant le vote du budget en mars ou avril, créer de nouvelles autorisations de programme et encore bien moins modifier des AP. Nous serions obligés de procéder et de fonctionner, comme lorsque nous votons dans nos communes le budget en mars ou avril, au niveau du budget métropolitain avec ce que l'on appelle « le tiers des crédits » et au niveau des CT avec « le quart des crédits » par rapport à ce qui avait été voté l'année précédente, mais cela engendrerait également un certain nombre d'effets négatifs, notamment sur les délais de paiement.

Aujourd'hui nous bénéficions, avec le comptable, d'une collaboration à cap 20 (nous arrivons à payer à moins de 20 jours), sauf que si nous ne votons pas le budget, il devra systématiquement vérifier chacune des dépenses. Cela pourrait impacter négativement les délais de paiement pour nos entreprises.

Lorsque j'entends dire, ensuite, qu'il n'y a pas suffisamment de fiabilité sur les données, je ne peux pas laisser dire cela !

La CVAE, par exemple, c'est une notification de l'État. Concernant la revalorisation des bases, si on prend l'hypothèse qui est aujourd'hui avancée d'une revalorisation de 3 %, cela impacterait notre budget de 1,9 M€, soit seulement 0,1 % de nos recettes réelles de fonctionnement. Cela veut donc dire qu'il y aurait un impact quasiment négatif.

Pour les autres recettes, il ne faut pas se leurrer : il n'y aura pas d'éléments significatifs avant le mois de mars, par exemple sur tout ce qui est dotations et compensations, nous avons eu toutes les notifications, sauf le FPIC que nous n'aurons pas avant juin/juillet et ce n'est pas la peine de dire qu'on n'a pas suffisamment de données, etc.

Même chose sur la cotisation foncière des entreprises qui a été inscrite en stabilité par rapport à 2021, en prenant en compte (il s'agit d'un clin d'œil à M. Ravier) l'exonération adoptée par le Conseil Métropolitain en faveur des créations et extensions des établissements. C'est quelque chose que nous avons voté l'année passée pour aider nos entreprises.

J'ai entendu M. Pena dire que nous n'avons pas d'ambition dans nos budgets et que nous avons la même « tristesse » que lors du débat d'orientations budgétaires. Oui, je peux acquiescer sur le budget métropolitain qu'il y a peu d'évolution, mais grâce aux efforts des uns et des autres, nous avons réussi à le boucler.

Cependant nous avons quand même un budget annexe transport très ambitieux : nous avons plus que doublé les crédits d'investissement. Je me tourne vers Henri Pons et je pense qu'il est très satisfait d'avoir 215 M€ de crédits d'investissement à utiliser sur les projets qui ont déjà été identifiés au lieu des 106 M€ au BP passé, mais réellement consommés ces deux dernières années autour de 80 M€. Nous passons de 80 M€ à 215 M€, M. Pena je pense que c'est une forme d'ambition et nous ne sommes pas dans une forme d'austérité que nous avons pu avoir précédemment.

Monsieur Pena, quand j'entends dire que le Pays aixois constitué un peu les « oubliés », je n'ai pas l'impression que depuis 2016, depuis la création de notre Métropole, le CT2 ait été oublié, ou alors j'ai raté plusieurs réunions et plusieurs votes de budgets. Les dotations de l'État sont constantes par rapport à 2021, vous nous annoncez des baisses mais aujourd'hui, avec toutes les notifications, j'ai dit que nous étions sur une évolution atone, quasiment proche du zéro, mais il n'y a pas de baisse de dotation. Notre budget intègre vraiment les valeurs et les données qui sont réellement transmises par l'administration fiscale.

Nous parlions ensuite de fiscalité, vous avez raison et je l'appelle de mes vœux cette conférence budgétaire et fiscale. Il faudra très vite que nous nous mettions autour de la table car même si l'année 2022 peut paraître manquer d'ambition, le budget est bouclé, alors que cela ne sera peut-être pas la même chanson pour 2023 si nous ne prenons pas les décisions ensemble.

Sur les arguments qui pourraient pousser à voter « pour », notamment je te rejoins Gérard Bramoullé sur les arguments techniques. Cette maîtrise du 012 de la masse salariale tant voulue et exprimée pour ta part, où nous devrions sur le compte administratif 2021 afficher clairement la maîtrise à 1 %. Dieu sait si cela n'a pas été facile, Dieu sait tous les arbitrages et les efforts qu'il a fallu faire pour maîtriser 1 %.

Je reprendrais les termes de certains de mes collègues qui disaient que c'est presque « criminel » de ne voter que 1 % de la masse salariale car avec le GVT, avec toutes les mesures et évolutions du statut de la fonction publique, on n'arrivera pas à le maîtriser. Grâce aux efforts des uns et des autres, notamment de Gérard, nous arriverons au 1 %. Sur 2020 nous sommes sur 1,5 % et au travers du BP, nous inscrivons 1,2 % car nous savons qu'il y aura des évolutions réglementaires.

Gérard, tu parlais concernant les raisons qui nous conduisaient à éventuellement reporter le vote en mars, de ce déficit ou en tout cas de cette participation du budget principal vers le budget annexe « déchets » du CT2 en disant effectivement que tant que nous n'avons pas la reprise des résultats, nous affichons un déficit alors que nous savons très clairement que vous aurez un excédent et que ce budget n'aura pas besoin de faire appel au budget principal. Toutefois, nous n'aurons pas le CA avant le mois de juin, donc dire que comme nous n'avons pas cette affectation de résultat, nous devons reporter en mars, ce n'est pas possible. Il faut être cohérent sur ce type de chose.

Concernant les dotations de territoire, c'est la même chose. Je pense que nous avons toujours travaillé ensemble, je ne reviens pas sur nos différentes réunions et notamment sur les comités d'investissement. Nous avons toujours posé les clés de répartition et depuis 2016, il me semble que ces clés de répartition n'ont pas changé et que nous n'avons pas pénalisé ou avantagé un Territoire vis-à-vis d'un autre, au contraire. J'aime bien Roland qui, lorsqu'il intervient, dit qu'il faut plutôt jouer la solidarité des Territoires que de se monter les uns les autres.

Oui, Roland tu as raison, personnellement en que maire d'une petite commune dans cette grande et belle Métropole, j'ai besoin par exemple que ma ville centre, Salon, soit une ville forte. J'ai besoin que mes voisins, Istres, Miramas, soient des villes fortes. J'ai besoin d'une Métropole forte. J'ai besoin d'une ville de Marseille forte. J'ai besoin d'un département fort, car si nous sommes tous forts, finalement cela me tirera vers le haut.

Pendant des années on nous appelait Saint-Chamas la riche, à l'époque de la poudrerie, et lorsqu'elle a fermé je peux vous dire qu'on nous appelait Saint-Chamas la pauvre, pour ne pas dire la très pauvre ! Quand je suis arrivé en 2004 aux affaires, j'étais dans le réseau d'alerte « finances locales » et croyez-moi, j'en ai *bouffé* de la vache enragée ! J'ai besoin que mes collègues autour « transparent » la sérénité et soient forts pour me permettre d'être tiré vers le haut et je vois et conçois un EPCI avec cette ambition.

Madame Camard, concernant le report, je crois m'être exprimé. Vous parliez de 3 Md€ d'encours de dettes, il faut bien préciser que c'est *tous budgets confondus* : pour la dette sur le budget principal, nous sommes à 2 Md€.

Concernant notre manque de vision dynamique, je m'occupe de chiffres et après je pense que les CT sont en capacité de définir quelles sont leurs politiques en matière d'équipements et d'investissements, et il me semble que le CT1, qui gère notamment la voirie, s'est positionné sur un certain nombre de projets et je crois d'ailleurs que vous étiez d'accord avec eux.

Vous avez raison d'insister sur le doublement du budget annexe transport. Je crois que si nous devons retenir qu'une seule chose de la présentation du budget, c'est bien cela : une ambition pour la priorité de nos politiques publiques. Une ambition clairement affichée avec des crédits d'investissements qui ont été multipliés par deux, avec la capacité à mobiliser les aides de l'État et surtout à réaliser très vite les investissements car ils sont déjà fléchés.

Madame Camard sur le problème de la collecte des déchets je laisserais mon collègue Roland Mouren et Yves Moraine répondre éventuellement à vos interventions.

Je remercie ensuite l'ensemble des autres intervenants qui ont mis en avant le gros travail fait par notre institution. J'y associe bien évidemment nos services. Je peux vous dire que ce n'est pas facile car les coups viennent de tous les côtés et que, finalement, lorsqu'on se serre les coudes, on arrive à avancer et on fait de belles choses.

Oui je retiens ce qui a été dit : c'est un budget qui est satisfaisant, ambitieux pour le budget annexe transport. Vous m'en voyez ravi et si j'ai pu participer et arriver aujourd'hui à présenter quelque chose qui tient la route, c'est parce que tout le monde à essayer de jouer le jeu, en tout cas tout le monde à essayer d'avancer dans le même sens.

Voilà Madame la Présidente, ce que je pouvais répondre aux différentes interventions.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur le rapporteur du budget, c'est effectivement un moment fondamental. Vous avez parfaitement répondu à la totalité des questions posées, je me permettrai juste un petit clin d'œil à Mme Camard sur les problématiques de voirie, car ce sont effectivement les Territoires qui s'en occupent donc je la renvoie vers son Président de Territoire, M. Roland Giberti qui fait habituellement le tour de l'ensemble des mairies et des mairies de secteur pour avoir les répartitions. Je suis sûre, étant donné qu'elle a de très bonnes relations elle lui, qu'elle pourra voir avec lui les raisons pour lesquelles il y a peut-être une distorsion comme elle semble le souligner.

Madame Camard, je me permets de vous rappeler, comme je l'ai fait avec M. Pena, que lorsqu'on a donné 56 M€ aux écoles de Marseille entre 2015 et 2020 quand j'étais à la tête du Département, nous n'avons pas regardé quel était le secteur impacté ; la seule chose que nous avons regardée, c'est que nous avons comparé les chiffres. Précédemment à notre arrivée au Conseil Départemental, pendant 17 ans il y a eu une majorité de gauche qui, elle, n'a donné que 9 M€ aux écoles de Marseille. Vous savez Madame Camard, à un moment, il faut que nous avancions, que vous arrêtiez de jouer au procureur, que vous endossiez véritablement l'habit d'élue métropolitaine.

Ceci me permet de dire un grand merci aux intervenants qui nous ont soutenus dans cette action, mais surtout aussi à M. Khelfa.

Je comprends qu'il habite Saint Chamas, car c'est vraiment un Saint homme ! Il a une capacité à travailler sur cette thématique en gardant son calme et son flegme, je voulais l'en remercier. Il fait preuve de compétences car il arrive à faire un débat d'orientations budgétaires qui ne relève pas de problématiques et un budget qui correspond à ce débat d'orientations budgétaires. Je voulais l'en remercier. Bien sûr que l'annonce de l'État a été une bonne chose, car cela nous a permis de donner un véritable boost au niveau de la politique des transports, mais surtout un grand merci à ce que vous avez fait.

Un grand merci également à de nombreux Présidents, de VP de Territoires au niveau des finances qui ont été à vos côtés, et un grand merci, M. Domnin Rauscher, à l'ensemble des équipes de la Métropole qui ont travaillé à l'élaboration de ce budget car, oui, c'est la partie structurante sur la vie d'une institution et c'est grâce à ce travail en commun de compétence, d'intelligence et de finesse, que nous allons pouvoir aborder cette année 2022 avec une grande sérénité.

Nous allons passer aux votes.

Tout le monde a pu s'exprimer ? *(Pas de remarque)*.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le budget de 2022 est adopté.

Je vous en remercie infiniment, à tous et à toutes, et bravo.

(Applaudissements).

17. FBPA 017-16/12/2021-CM - Budget Principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Le rapport est adopté.

Vote contre du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Votes contre de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

Vote contre du groupe Métropole à gauche
à l'exception de M. Illac s'abstenant et de A. Molino et G. Rosso votant pour
Abstentions de M. Benkaci, K. Bianco, G. Bramoullé, S. Di Caro, S. Fernandez, J-C. Gruvel, S. Joissains, S. Paoli, M-P. Sicard-Desnuelle, F. Taulan, J-L. Vincent, K. Zerkani-Reynal

Abstentions de D. Amar, L. Gachon, P. Morbelli, I. Rovarino

Abstentions de M-A. Conté et R. Pellenc

Abstentions C. Hubert et M. Pena

18. FBPA 018-16/12/2021-CM - Budget annexe "Transports Métropolitains" - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions C. Hubert et M. Pena

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

19. FBPA 019-16/12/2021-CM - Budgets annexes métropolitains - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun
Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

20. FBPA 020-16/12/2021-CM - Budget annexe "Collecte et Traitement des Déchets métropolitain" - Adoption du Budget Primitif 2022

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun
Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

21. FBPA 021-16/12/2021-CM - Budgets annexes du Territoire de Marseille-Provence - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun
Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

22. FBPA 022-16/12/2021-CM - Budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun
Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

23. FBPA 023-16/12/2021-CM - Budgets annexes du Territoire du Pays Salonais - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun
Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

24. FBPA 024-16/12/2021-CM – Budget annexe du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**25. FBPA 025-16/12/2021-CM – Budgets annexes du Territoire d'Istres Ouest
Provence - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022**

Le rapport est adopté

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**26. FBPA 026-16/12/2021-CM - Budgets annexes du Territoire du Pays de Martigues -
Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**27. FBPA 027-16/12/2021-CM - Approbation des attributions de compensation
provisoires des communes membres pour l'année 2022**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

**28. FBPA 028-16/12/2021-CM - Participation 2022 du budget principal à l'équilibre du
budget annexe ' Transports Métropolitains '**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**29. FBPA 029-16/12/2021-CM - Participation 2022 du budget principal à l'équilibre du
budget annexe ' Marché d'Intérêt National '**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

**30. FBPA 030-16/12/2021-CM - Participation 2022 du budget principal à l'équilibre du
budget annexe "Ports Ouest Territoires"**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun
Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 31. FBPA 031-16/12/2021-CM - Participation 2022 du budget principal à l'équilibre du budget annexe "Collecte et Traitement des Déchets métropolitain"**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun
Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 32. FBPA 032-16/12/2021-CM – Participation 2022 du budget principal à l'équilibre du budget annexe "Parkings Métropole"**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun
Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 33. FBPA 033-16/12/2021-CM - Participation 2022 du budget principal à l'équilibre du budget annexe "Régie Action Sociale"**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 34. FBPA 034-16/12/2021-CM - Renommage du budget annexe " Collecte et Traitement des Déchets unifié des Territoires Marseille-Provence, Pays d'Aubagne et de l'Etoile et Pays de Martigues " en budget annexe " Collecte et Traitement des Déchets métropolitain "**

Le rapport est adopté.

- 35. FBPA 035-16/12/2021-CM - Budget annexe " Assainissement " du Territoire du Pays d'Aix - Transfert des résultats 2017 de la commune de Meyreuil - Correction**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 36. FBPA 036-16/12/2021-CM - Approbation du montant des redevances de crémation du Crématorium du Pays de Martigues pour l'année 2022**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 37. FBPA 037-16/12/2021-CM - Budget Principal Métropole - Clôture de l'opération d'investissement, relative aux aménagements suite à redéploiement MPM**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 38. FBPA 038-16/12/2021-CM - Budget Principal Métropole - Clôture de l'opération d'investissement, relative au réaménagement de l'hémicycle de l'Hôtel de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 39. FBPA 039-16/12/2021-CM - Budget Principal Métropole - Clôture de l'opération d'investissement pour l'acquisition de véhicules**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 40. FBPA 040-16/12/2021-CM - Budget Principal Métropole - Clôture de l'opération d'investissement, relative à l'acquisition de mobilier et matériels divers Tour la Marseillaise et Euromed**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 41. FBPA 041-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire Marseille Provence - Clôture de l'opération d'investissement, relative à l'acquisition d'équipements divers destinés à l'installation dans la Tour la Marseillaise des services de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 42. FBPA 042-16/12/2021-CM - Budget annexe de la Métropole Aix Marseille Provence - Dissolution du budget annexe "Eau en régie" du territoire du Pays d'Aix**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

43. **FBPA 043-16/12/2021-CM - Budget annexe "Eau en régie" du territoire du Pays d'Aix - Approbation de la rectification du montant de l'actif et du passif de la mise à disposition par le budget annexe "Eau en régie" d'Aix en Provence à la régie des Eaux et Assainissement du Bassin Minier et du Garlaban (SIBAM)**

Le rapport est adopté.

44. **FBPA 044-16/12/2021-CM – Dossier retiré**

45. **FBPA 045-16/12/2021-CM - Budget annexe "Eau" - Territoire du Pays d'Aix - Approbation du transfert de l'actif et du passif de la commune de Saint-Zacharie pour exercer la compétence "Eau"**

Le rapport est adopté.

46. **FBPA 046-16/12/2021-CM - Budget annexe "Eau" - Territoire du Pays d'Aix - Approbation du transfert de l'actif et du passif de la commune de Vauvenargues pour exercer la compétence "Eau"**

Le rapport est adopté.

47. **FBPA 047-16/12/2021-CM - Budget Annexe "Assainissement" - Territoire du Pays d'Aix - Approbation du transfert de l'actif et du passif de la commune de Vauvenargues pour exercer la compétence "Assainissement"**

Le rapport est adopté.

48. **FBPA 048-16/12/2021-CM - Budget annexe ' Eau en régie ' du territoire du Pays d'Aix - Approbation de la rectification du montant de l'actif et du passif de la mise à disposition par budget annexe Eau en régie d'Aix en Provence à la régie des Eaux du Pays d'Aix (REPA)**

Le rapport est adopté.

49. **FBPA 049-16/12/2021-CM - Budget Principal Métropole - Approbation de la prolongation de la durée de l'opération d'investissement, relative à l'acquisition de fournitures et matériels divers dans le cadre de la COVID 19**

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Vous demandez la parole Monsieur Payan, ou vous vous abstenez ?

Monsieur PAYAN.- Il n'y a pas de demande de parole spécifique sur ce rapport, simplement nous sommes un certain nombre à éprouver des difficultés techniques, Madame

la Présidente, car il y a un certain nombre de demandes de parole sur les rapports que vous avez mis au vote et que vous avez votés, sur lesquels un certain nombre de conseillers métropolitains de Marseille n'ont pas réussi à prendre la parole.

Vous n'y êtes pour rien mais serait-il possible d'essayer de fluidifier cela, car nous avons un vrai sujet technique, collectivement.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Non, ce n'est pas un sujet technique, c'est de ma faute. Mme Prune Helfter-Noah avait demandé la parole sur le rapport 32 et je ne l'avais pas reporté. Je finis puisque nous avons presque terminé les rapports, puis je vous donnerai la parole sur le 32, Madame, ainsi nous terminons les rapports.

Je n'avais noté que l'intervention de Mme Helfter-Noah sur le 32, c'est bien cela ?
(*Accord*).

Nous finissons les votes, puis nous revenons sur le 32. Je suis désolée, Madame, je n'ai pas vu votre intervention.

- 50. FBPA 050-16/12/2021-CM - Transfert des opérations d'investissement et des volumes d'AP correspondants des Budgets Annexes Collecte et Traitement des Déchets des Territoires du Pays d'Aix, du Pays de Salon et du Pays d'Istres vers le budget annexe " Collecte et Traitement des Déchets métropolitain "**

Le rapport est adopté.

- 51. FBPA 051-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à l'acquisition de véhicules, BA Transports**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

- 52. FBPA 052-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à l'acquisition de véhicules**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

- 53. FBPA 053-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération relative à l'acquisition de véhicules, mobilier et équipements divers**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

- 54. FBPA 054-16/12/2021-CM - Participation au financement d'équipements et approbation d'une convention avec la commune de Cornillon-Confoux pour la réalisation d'une opération**

Le rapport est adopté.

55. **FBPA 055-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Fonds de concours territoire Istres-Ouest Provence" - Budget Principal de la Métropole**

Le rapport est adopté.

56. **FBPA 056-16/12/2021-CM - Etat Spécial du Territoire Istres-Ouest Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Aménagement, gros entretien, réhabilitation, et réparation sur les bâtiments du Territoire Istres-Ouest Provence"**

Le rapport est adopté.

57. **FBPA 057-16/12/2021-CM - Approbation d'une convention de fonds de concours avec la commune de Fos-sur-Mer dans le cadre d'opérations de construction et de réhabilitation**

Le rapport est adopté.

58. **FBPA 058-16/12/2021-CM - Budget Principal Métropole - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement, ' Acquisition de mobiliers et équipements spécifique RH '**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

59. **FBPA 059-16/12/2021-CM - Liste des associations et fondations exonérées de versement mobilité pour l'année 2022**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

60. **FBPA 060-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement Systèmes d'Informations Métropolitains affectée à la Direction Générale Adjointe à l'Innovation Numérique et aux Systèmes d'Information Métropolitain**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

61. **FBPA 061-16/12/2021-CM - Approbation d'une exonération de la redevance d'occupation du Domaine Public 2022 pour l'Etablissement français du Sang lors de ses campagnes de collecte sur le Vieux Port de Marseille**

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Madame Helfter-Noah, je vous redonne la parole sur le 32 et bien entendu, si vous voulez changer votre position de vote, il n'y a aucun souci, désolée.

Madame HELFTER-NOAH.- Merci beaucoup, Madame la Présidente, et désolée de ne pas avoir levé la main comme vous l'aviez mentionné en début de séance.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Vous avez raison, c'est plus simple si vous levez la main alors que je l'ai lu dans le fil, mais seulement après. Vous avez la parole, Madame.

Madame HELFTER-NOAH.- Merci beaucoup. Je souhaitais intervenir sur ce rapport n° 32 comme je l'ai fait en commission finances. C'est un rapport qui concerne les parkings de la Métropole et en fait plus précisément les parkings de la ville d'Istres. J'ai posé des questions en commission, et je sais que je n'étais pas la seule à être intéressée par les réponses que nous n'avons pas pu obtenir pour l'instant.

Le sujet est le suivant : la ville d'Istres a 3 parkings qui étaient gérés par ses soins, puis par la Métropole, puis de nouveau par elle-même depuis 2018. Sur cette délibération, on nous explique que la gestion des parkings à Istres répond à des contraintes particulières par rapport aux parkings gérés à Martigues ou à Carry-le-Rouet par exemple. On ne comprend pas très bien pourquoi. On nous explique qu'il y a eu une première subvention d'équilibre de 500 000 € en 2017 et cette fois-ci, on nous demande de voter une nouvelle subvention d'équilibre de plus de 800 000 € car la ville d'Istres a souhaité rendre les parkings gratuits en surface, et pour continuer à rendre le stationnement souterrain attractif, l'idée est de ne pas trop augmenter les tarifs et de subventionner à hauteur de 800 000 € quand même les parkings d'Istres pour que les gens continuent à avoir envie de se garer en souterrain, de ce que nous avons compris en commission. J'avais personnellement compris que les parkings étaient l'occasion de récupérer des recettes pour les collectivités, que ce soit la commune ou la Métropole, donc je suis un peu étonnée de devoir subventionner à hauteur de 800 000 € les parkings d'Istres, d'autant qu'au début (et c'est ce qui me semble un petit peu inquiétant) de la page 2 de la délibération, il est précisé que la Métropole a confié la gestion de ces parkings à titre transitoire à la Ville d'Istres depuis 2018 et qu'en l'absence de gestion directe, il est difficile d'avoir une évaluation précise des coûts réels d'exploitation.

Ce n'est pas la Métropole qui gère les parkings, nous ne savons pas très bien ce qui s'y passe, nous ne connaissons pas très bien les coûts, néanmoins nous allons abonder de plus de 800 000 € pour permettre de maintenir l'équilibre. C'est un rapport qui m'interpellait et après avoir posé la question en commission, je me suis rendue compte que je n'étais pas la seule à être interpellée par ce rapport ; je renouvelle les questions que j'avais posées en commission.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame Helfter-Noah, je pense que M. le Président Bernardini, qui est connecté, va pouvoir vous apporter les éléments de réponse.

Monsieur BERNARDINI.- Madame la Présidente, j'invite l'oratrice à venir à Istres afin qu'elle puisse se rendre compte de la gestion desdits parkings. Cette gestion est assurée en lieu et place de notre commune et nous avons cette participation en fonction des travaux réalisés.

Quant à la gratuité de certains parkings, je tiens à rappeler à l'assemblée que ce n'est pas simplement la ville d'Istres qui est dans ce cas, puisque dans le cadre des fêtes de Noël qui approchent, c'est une relance pour les cœurs de ville qui a été ainsi décidée.

Merci.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Bernardini. Vous ne changez pas votre vote, Madame, nous sommes d'accord, nous restons sur le vote émis tout à l'heure ? (*Acquiescement de Mme Helfter-Noah*). Vous avez fait votre intervention.

Nous passons aux rapports suivants : je rapporte les rapports 62 à 162 et j'ai reçu un amendement de M. Stéphane Ravier sur le 62. Vous avez la parole, Monsieur Ravier.

Monsieur RAVIER.- Merci, Madame la Présidente de m'accorder à nouveau la parole. Il s'agit d'un amendement qui s'inscrirait après l'article 3 et je me permets d'en faire la lecture, car il n'y a que 4 lignes. Il est ainsi rédigé :

La Métropole Aix-Marseille-Provence adopte une position de principe contre la suppression des Conseils de Territoire envisagés par le gouvernement. Ces instances issues des anciennes communautés urbaines ont fait preuve de leur efficacité au service de la population.

Effectivement le gouvernement a proposé un amendement sur la loi 3DS prévoyant la suppression des Conseils de Territoire. Nous estimons que la Métropole a pour devoir de protéger par tous les moyens ces instances qui ont fait la preuve de leur efficacité. Cet amendement vise à clarifier la position de la Métropole envers les Conseils de Territoire dont plusieurs Présidents ont émis le souhait de les voir être pérennisés. Je pense que nous avons tous en mémoire que ces Conseils de Territoire sont plus proches de nos communes et qu'ils ont fait preuve d'une efficacité maintes fois constatée.

La loi c'est la loi, vous me l'avez rappelé il n'y a pas si longtemps, Madame la Présidente, et la loi devra être appliquée, mais rien ne nous interdit d'essayer de convaincre le gouvernement de son erreur, et de lui rappeler en particulier que ces Conseils de Territoire sont pertinents, sont efficaces, leurs élus et leurs présidents sont au fait des réalités des communes qui y sont rattachées.

Je tiens à ces Conseils de Territoire comme je tiens aux libertés communales et si j'ose dire je ne démords pas, je ne dépose pas les armes devant cette décision gouvernementale, et j'ose croire Madame la Présidente que votre majorité saura reconnaître une fois encore la pertinence du travail et l'efficacité des élus qui composent ces Conseils de Territoire, ces institutions dont la mort, l'arrêt est annoncé pour le mois de juillet prochain.

Voilà les raisons qui m'ont conduit à vous présenter cet amendement.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Ravier. Je crois juste que vous vous êtes trompé d'Assemblée : il faut faire la même chose mais au Sénat ! (*Rires de Monsieur Ravier*).

Je pose la question à mes collègues. À titre personnel, je voterai *contre* cet amendement du Rassemblement National.

Qui vote pour l'amendement du Rassemblement National ?

Mme D'Angio, M. Ravier, M. Dudieuzère...

Monsieur Bernardini ?

Monsieur BERNARDINI.- Madame la Présidente, je pense que nous devons faire une petite suspension de séance, s'il vous plaît.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Si vous le souhaitez, Monsieur Bernardini. 10 minutes, cela vous convient ?

(*La séance suspendue à 16 heures 20 est reprise à 16 heures 30*).

Madame LA PRÉSIDENTE.- Mes chers collègues, nous allons reprendre la séance après cette interruption. Tout le monde est connecté ? Parfait.

Mes chers collègues, je pense que je n'ai pas été assez claire, mais je vais le redire : pour ma part, à titre personnel, je ne voterai jamais avec le Rassemblement National.

Je n'ai pas besoin du Rassemblement National pour dire ce que je pense des Territoires. Je me suis largement exprimée sur cela depuis de longs mois. Je me suis exprimée devant le Premier ministre encore cette semaine en lui disant qu'il fallait revoir le rôle des bassins de vie, revoir le rôle des Territoires et que personnellement, je n'étais pas pour la suppression des Territoires.

En revanche je le dis, je le redis : je ne voterai jamais un amendement porté par le Rassemblement National ! C'est une question de principe. En revanche je m'en remets à la sagesse de l'Assemblée pour le reste des votes.

Je vais mettre au vote l'amendement du Rassemblement National.

Monsieur BERNARDINI.- Madame la Présidente, dernière intervention s'il vous plaît.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Allez-y.

Monsieur BERNARDINI.- Madame la Présidente j'acquiesce, nous acquiesçons élus du Territoire du Pays d'Istres Ouest-Provence à deux éléments forts de votre allocution à l'instant.

Le premier bien sûr est le vote par rapport à une proposition du Rassemblement National. Dans l'ensemble des principes généraux que nous avons l'habitude d'avoir avec ce parti et le deuxième est de ne pas avoir un doute quelconque sur votre position par rapport à la défense des Territoires que vous avez exprimée dès le premier jour.

La meilleure façon de procéder est, je pense, de ne pas participer à ce vote et faire en sorte que ceux qui ont envie de suivre le Rassemblement National sur une opération qui est quand même une opération particulière dont nous voyons bien les effets politiques, seront jugés et appréciés par ceux qui veulent le soutenir.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien, quelqu'un d'autre veut s'exprimer ? (*M. Ravier demande la parole*).

Non, Monsieur Ravier, vous avez eu la parole, je ne vous la redonne pas. Nous allons passer au vote maintenant.

Qui vote pour l'amendement du Rassemblement National ?

Monsieur Dudieuzère bien sûr, Madame D'Angio, Monsieur Ravier je suppose ?

Monsieur Payant ?

Monsieur Benoît PAYAN.- Oui. C'est peut-être une demande de parole ?

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je suis désolée, il n'y a pas de prise de parole pendant le vote. J'ai bien demandé si chacun voulait s'exprimer, j'ai attendu que chacun puisse le faire, s'il ne l'a pas fait, je suis désolée nous ne prenons pas la parole dans une opération de vote, même si elle se fait en visioconférence.

Je confirme à nouveau : pour les votes favorables, j'ai M. Dudieuzère, Mme D'Angio, M. Ravier.

L'ensemble du groupe du Printemps Marseillais ne prend pas part au vote, nous sommes d'accord ? (*Accord de Monsieur Payan*).

J'ai noté la non-participation au vote de M. Bernardini et du CT5, je suppose. Mme Joissains ainsi que ses élus aixois ne prennent pas part au vote.

⋮

Votes pour de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

Vote contre de M. Vassal

Vote contre du groupe Une Volonté pour Marseille
Vote contre du groupe Entente Pour l'Intérêt des Communes Métropole
Le groupe Maires de Provence ne prend pas part au vote.
Le groupe Centriste et Ecologiste Métropolitain ne prend pas part au vote.
Le groupe Pour une Métropole du Bien Commun ne prend pas part au vote.
Le Groupe Métropole à Gauche ne prend pas part au vote.
Les élus non inscrits ne prennent pas part au vote.

L'amendement proposé est rejeté par le Conseil de la Métropole

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je vois que l'amendement n'a pas eu un nombre de voix suffisant pour être accepté, donc l'amendement de M. Ravier est rejeté.

Sur l'ensemble des autres rapports, qui vont du 62 au 162, je les présente, ils ont reçu un favorable de la commission.

Je regarde s'il y a une intervention sur les rapports 62 à 162 ?

(*Aucune intervention.*) Sur le rapport 62 ? Vous voulez intervenir sur quel rapport, Madame Camard ?

Madame CAMARD.- C'est compliqué, Madame la Présidente ! Nous voulions vous dire que nous n'avions pas pris part au vote sur l'amendement du RN, mais nous voulions avoir le résultat du vote, s'il vous plaît.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Beaucoup n'ont pas pris part au vote, à l'exception des élus du Rassemblement National.

Madame CAMARD.- Il est adopté ou pas ?

Madame LA PRÉSIDENTE.- Non, les autres ont voté *contre*. Vous voulez savoir combien cela fait ?

Madame CAMARD.- Oui.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Il est largement « *non adopté*. » Je vous donnerai les chiffres exacts, Madame Camard, ils n'ont fait que les voix du Rassemblement National, donc il n'est pas adopté.

Madame CAMARD.- Ok.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous avançons avec le rapport 62.

62. FBPA 062-16/12/2021-CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille-Provence

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

63. FBPA 063-16/12/2021-CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix

Le rapport est adopté.

64. **FBPA 064-16/12/2021-CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays Salonais**

Le rapport est adopté.

65. **FBPA 065-16/12/2021-CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

Le rapport est adopté.

66. **FBPA 066-16/12/2021-CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence**

Le rapport est adopté.

67. **FBPA 067-16/12/2021-CM - Délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays de Martigues**

Le rapport est adopté.

68. **FBPA 068-16/12/2021-CM - Désignation des représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence au sein de divers organismes**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

69. **FBPA 069-16/12/2021-CM - Créations, définitions, ajustements, modifications et suppressions d'emplois dans le cadre des besoins des services**

Le rapport est adopté.

Vote contre du groupe Métropole à gauche

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

70. **FBPA 070-16/12/2021-CM - Définition, durée et organisation du temps de travail des agents de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Définition des cycles de travail spécifiques pour certains postes au regard des nécessités de service - Additif n°6**

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- J'ai une demande d'intervention de Mme Sophie Joissains. Madame Joissains, c'est sur un de ces rapports ?

Madame JOISSAINS.- Bonjour, Madame la Présidente. Il y a eu quelques petits problèmes techniques, cela fait un petit moment que j'essaie de prendre la parole depuis que vous avez passé le 62. Je m'interrogeais...

Madame LA PRÉSIDENTE.- Madame Joissains, excusez-moi sur quel rapport souhaitez-vous intervenir ? Nous en sommes au 71.

Madame JOISSAINS.- J'ai essayé d'intervenir avant, j'ai eu un problème technique. C'était sur le 63.

Madame LA PRÉSIDENTE.- C'est passé, nous allons passer au 71, Madame Joissains, donc nous allons rester sur les rapports. Merci, Madame Joissains.

Madame Joissains, on intervient sur les rapports, cela fait plusieurs fois que je le demande, vous êtes la seule à avoir un problème de connexion et tous les autres, cela fonctionne bien.

Merci beaucoup Madame Joissains, sur les autres rapports merci de me dire si vous souhaitez intervenir.

71. FBPA 071-16/12/2021-CM - Durée et organisation du temps de travail des fonctions assujetties à des sujétions particulières de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Reconnaissance et qualification de la bonification relative à la délibération FAG 153-4970/18/CM du 13 décembre 2018

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

72. FBPA 072-16/12/2021-CM - Evolution du dispositif de télétravail pérenne au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre des négociations engagées les 10 et 12 novembre 2021 avec les instances de dialogue social conformément à l'accord cadre du 13 juillet 2021

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

73. FBPA 073-16/12/2021-CM - Dispositif du Service Civique - Additif n°1

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

74. FBPA 074-16/12/2021-CM - Approbation du cadre général sur la mise à disposition des véhicules au bénéfice des élus et des agents

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

75. FBPA 075-16/12/2021-CM - Dérogation à l'application de la notion de résidence administrative pour certains agents métropolitains et pour les membres du Conseil de développement - Actualisation du règlement des frais occasionnés pour les déplacements des agents de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je mets aux voix les rapports 76 à 161 qui portent sur les avenants aux conventions de gestion.

76. **FBPA 076-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n° 2 à la convention de gestion de l'éclairage public et de l'avenant n° 4 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune d'Allauch**

Le rapport est adopté.

77. **FBPA 077-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de l'éclairage public" de la commune de Carnoux-en-Provence**

Le rapport est adopté.

78. **FBPA 078-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n° 2 à la convention de gestion de l'éclairage public et de l'avenant n° 3 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Carry-Le-Rouet**

Le rapport est adopté.

79. **FBPA 079-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de l'éclairage public" et de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dans la création d'offices de tourisme" de la commune de Cassis**

Le rapport est adopté.

80. **FBPA 080-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" et de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Ceyreste**

Le rapport est adopté.

81. **FBPA 081-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" de la commune de Châteauneuf-Les-Martigues**

Le rapport est adopté.

82. **FBPA 082-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" de la commune de Ensues-La-Redonne**

Le rapport est adopté.

83. **FBPA 083-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" et de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Gémenos**

Le rapport est adopté.

84. **FBPA 084-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" de la commune de Gignac-La-Nerthe**

Le rapport est adopté.

85. **FBPA 085-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" et de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de La Ciotat**

Le rapport est adopté.

86. **FBPA 086-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" de la commune du Rove**

Le rapport est adopté.

87. **FBPA 087-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" et n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Marignane**

Le rapport est adopté.

88. **FBPA 088-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme" de la commune de Marseille**

Le rapport est adopté.

89. **FBPA 089-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" de la commune de Plan de Cuques**

Le rapport est adopté.

90. **FBPA 090-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" de la commune de Roquefort La Bédoule**

Le rapport est adopté.

91. **FBPA 091-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" de la commune de Saint Victoret**

Le rapport est adopté.

92. **FBPA 092-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" et de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Sausset-Les-Pins**

Le rapport est adopté.

93. **FBPA 093-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion pour la gestion de "l'éclairage public" de la commune de Septèmes-Les-Vallons**

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- M. Bramoullé a demandé la parole. Sur quel rapport ?

Monsieur BRAMOULLÉ.- Nous avons de réels problèmes de connexion.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Sur quel rapport voulez-vous intervenir Monsieur Bramoullé ? Nous sommes sur le 94.

Monsieur BRAMOULLÉ.- Je voulais intervenir sur le 63.

Madame LA PRÉSIDENTE.- C'est terminé, Monsieur Bramoullé. Cela fait plusieurs fois que je l'ai demandé régulièrement, il faut que les choses soient claires.

Monsieur BRAMOULLÉ.- Quand nous avons demandé, nous n'avons pas pu !

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Bramoullé, c'est bizarre car nous avons également une messagerie. Vous avez des collaborateurs qui sont autour de vous, il suffit de nous envoyer un message pour que les choses se fassent aussi. Elles peuvent se faire soit directement en levant la main, ce que vous venez de faire maintenant et vous voyez que je vous ai donné la parole, soit en envoyant un message.

Quand on me dit qu'on n'arrive pas à se connecter c'est que l'on a oublié quelque chose. Je suis désolée, mais nous ne reviendrons pas sur ces rapports. Nous passons au 94.

94. **FBPA 094-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°3 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" et "Parcs et Aires de stationnement" et n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Services extérieurs défense contre incendie" et "Eau Pluviale" de la commune d'Aix-en-Provence.**

Le rapport est adopté.

95. **FBPA 095-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Services extérieurs défense contre incendie" et "Eau Pluviale" de la commune de Beaurecueil**

Le rapport est adopté.

96. **FBPA 096-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n° 4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "Services extérieurs défense contre incendie" et "Eau Pluviale" de la commune de Bouc Bel Air**

Le rapport est adopté.

97. **FBPA 097-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "Services extérieurs défense contre incendie", "Eau Pluviale" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Cabriès**

Le rapport est adopté.

98. **FBPA 098-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie" et "Eau Pluviale" de la commune de Coudoux**

Le rapport est adopté.

99. **FBPA 099-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "Parcs et Aires de stationnement", "Défense Extérieure Contre Incendie" et "Eau Pluviale" de la commune d'Eguilles**

Le rapport est adopté.

100. **FBPA 100-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale", "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Fuveau**

Le rapport est adopté.

101. **FBPA 101-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°1 aux conventions de gestion concernant les compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire Pôle Morandat" et n°4 "DECI", "Pluvial", "Tourisme", "Parcs et Aires de stationnements", "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Gardanne**

Le rapport est adopté.

102. FBPA 102-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°3 à la convention de gestion relative à la compétence "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" et n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "Défense Extérieure Contre Incendie" et "Eau Pluviale" de la commune de Gréasque

Le rapport est adopté.

103. FBPA 103-16/12/2021-CM - Approbation d'avenants n°2 aux conventions de gestion "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire - ROQUE II" et n° 4 "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "DECI", "Eau Pluviale" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de La Roque d'Anthéron

Le rapport est adopté.

104. FBPA 104-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Lambesc

Le rapport est adopté.

105. FBPA 105-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Le Puy-Sainte-Réparate

Le rapport est adopté.

106. FBPA 106-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Services extérieurs défense contre incendie", "Eau Pluviale", "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "Parcs et Aires de stationnement" et "Promotion du tourisme" dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Les Pennes Mirabeau

Le rapport est adopté.

107. FBPA 107-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale", "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" et "Parcs et Aires de Stationnement" de la commune de Meyrargues

Le rapport est adopté.

108. FBPA 108-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Meyreuil

Le rapport est adopté.

109. FBPA 109-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale", "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Mimet

Le rapport est adopté.

110. FBPA 110-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale", "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "Parcs et Aires de stationnement", " Abris de voyageurs", et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Pertuis

Le rapport est adopté.

111. FBPA 111-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Services extérieurs défense contre incendie", "Eau Pluviale" et n°5 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Peynier

Le rapport est adopté.

112. FBPA 112-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre incendie", "Eau Pluviale", "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Peyrolles-en-Provence

Le rapport est adopté.

113. FBPA 113-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Puyloubier

Le rapport est adopté.

114. FBPA 114-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale", ' Parcs et Aires de stationnement ' et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Rognes

Le rapport est adopté.

115. FBPA 115-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "' Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ' de la commune de Rousset

Le rapport est adopté.

116. FBPA 116-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Services extérieurs défense contre incendie ' de la commune de Saint Antonin sur Bayon

Le rapport est adopté.

117. FBPA 117-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale", "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ' et "Promotion du tourisme" dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Saint-Cannat

Le rapport est adopté.

118. FBPA 118-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion relative à l'éclairage public avec la commune de Saint-Estève-Janson dans le cadre de la ZAC des Vergeras à Saint-Estève-Janson

Le rapport est adopté.

119. FBPA 119-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Jouques

Le rapport est adopté.

120. FBPA 120-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 des conventions de gestion relatives aux compétences "Eau Pluviale" et "Défense Extérieure Contre Incendie" de la commune de Saint-Marc-Jaumegarde

Le rapport est adopté.

121. FBPA 121-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Eau Pluviale" et 'Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ' de la commune de Saint-Paul-Lez-Durance

Le rapport est adopté.

122. FBPA 122-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie" , "Eau Pluviale" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme" de la commune de Simiane Collongue

Le rapport est adopté.

123. FBPA 123-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", " Eau Pluviale", 'Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ', ' Parcs et Aires de stationnement ' de la commune de Venelles

Le rapport est adopté.

124. FBPA 124-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", " Eau Pluviale", 'Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ', ' Parcs et Aires de stationnement ' de la commune de Venelles

Le rapport est adopté.

125. FBPA 125-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie" et "Eau Pluviale" de la commune de Vauvenargues

Le rapport est adopté.

126. FBPA 126-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "Parcs et Aires de stationnement" de la commune de Ventabren

Le rapport est adopté.

127. FBPA 127-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Vitrolles

Le rapport est adopté.

128. FBPA 128-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de Charleval

Le rapport est adopté.

129. FBPA 129-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune d'Aurons

Le rapport est adopté.

130. FBPA 130-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de Berre L'étang

Le rapport est adopté.

131. FBPA 131-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune d'Eyguières

Le rapport est adopté.

132. FBPA 132-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de La Barben

Le rapport est adopté.

133. FBPA 133-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Parcs et Aires de stationnement" et "Eau Pluviale" de la commune de La Fare-Les-Oliviers

Le rapport est adopté.

134. FBPA 134-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion "Eau Pluviale" de la commune de Lamanon

Le rapport est adopté.

135. FBPA 135-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de Lançon-Provence

Le rapport est adopté.

136. FBPA 136-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Eau Pluviale" et "Parcs et Aires de Stationnement" de la commune de Mallemort

Le rapport est adopté.

137. FBPA 137-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de Pelissanne

Le rapport est adopté.

138. FBPA 138-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de Rognac

Le rapport est adopté.

139. FBPA 139-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de Saint-Chamas

Le rapport est adopté.

140. FBPA 140-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Eau Pluviale" et "Parcs et Aires de Stationnement" de la commune de Salon-De-Provence

Le rapport est adopté.

141. FBPA 141-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de Sénas

Le rapport est adopté.

142. FBPA 142-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Eau Pluviale" et "Parcs et Aires de Stationnement" de la commune de Velaux

Le rapport est adopté.

143. FBPA 143-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de Vernègues

Le rapport est adopté.

144. FBPA 144-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune d'Alleins

Le rapport est adopté.

145. FBPA 145-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Parcs et aires de stationnement", "Abris de voyageurs" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire de la commune d'Aubagne

Le rapport est adopté.

146. FBPA 146-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Aires et parcs de stationnement" et 'Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ' de la commune d'Auriol

Le rapport est adopté.

147. FBPA 147-16/12/2021-CM - Approbation de la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Belcodène

Le rapport est adopté.

148. FBPA 148-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Parcs et Aires de stationnement", de la commune de La Bouilladisse

Le rapport est adopté.

149. FBPA 149-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de La Penne sur Huveaune

Le rapport est adopté.

150. FBPA 150-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" et 'Parcs et Aires de stationnement ' de la commune de Peypin

Le rapport est adopté.

151. FBPA 151-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Parcs et aires de stationnement" de la commune de Roquevaire

Le rapport est adopté.

152. FBPA 152-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Parcs et Aires de Stationnement" de la commune de Saint-Zacharie

Le rapport est adopté.

153. FBPA 153-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale", "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme", "Aires et parcs de stationnement" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Fos-sur-Mer

Le rapport est adopté.

154. FBPA 154-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie" et "Eau Pluviale" de la commune de Grans

Le rapport est adopté.

155. FBPA 155-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale", "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme", "Abrs de voyageurs", "Parcs et aires de stationnement" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune d'Istres

Le rapport est adopté.

156. FBPA 156-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire", "Parcs et Aires de stationnement", "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Miramas

Le rapport est adopté.

157. FBPA 157-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale", "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme", "Parcs et aires de stationnement" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Port-Saint-Louis-Du-Rhône

Le rapport est adopté.

158. FBPA 158-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" et "Abris de voyageurs" de la commune de Martigues

Le rapport est adopté.

159. FBPA 159-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°4 à la convention de gestion relative à la compétence "Eau Pluviale" de la commune de Port de Bouc

Le rapport est adopté.

160. FBPA 160-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n° 4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Parcs et Aires de stationnement" et "Eau Pluviale" de la commune de Saint-Mitre-Les-Remparts

Le rapport est adopté.

161. FBPA 161-16/12/2021-CM - Approbation des avenants n°4 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense Extérieure Contre Incendie", "Eau Pluviale" et "Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" de la commune de Cornillon-Confoux

Le rapport est adopté.

162. FBPA 162-16/12/2021-CM - Rapport d'activités annuel retraçant l'activité de la Métropole en application du I de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales au titre de l'exercice 2020

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je passe la parole à M. Giberti du rapport 163 au 173 et j'enregistre pour l'instant une intervention de Mme Perrine Prigent sur le 163.

Monsieur GIBERTI.- Toutes ces délibérations n'ont posé aucun problème.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci. Je viens de noter l'abstention du groupe de Madame Camard sur le 162. Concernant les prises de parole du 163 au 173, je n'ai noté que celle de Mme Prigent ? (*Aucune autre demande*).

Madame Prigent vous avez demandé la parole, nous allons vous la donner.

Madame PRIGENT.- Merci, Madame la Présente. Je tenais à prendre la parole sur ce rapport pour vous indiquer notre satisfaction de le voir soumis au vote aujourd'hui après un vote positif en Conseil de Territoire. Nous y sommes bien sûr favorables.

L'accès à l'eau est un droit fondamental qui est reconnu et défendu par l'ONU : sans eau, pas de vie. La présence de fontaines publiques dans les espaces communs est un élément essentiel pour garantir ce droit. À Marseille, nous avons environ 200 fontaines à boire dans l'espace public et dans les parcs et jardins. Cela fait une fontaine pour un peu moins de 5 000 habitants, les touristes ne sont pas compris, bien évidemment, dans ce calcul.

C'est peu, trop peu, nous en faisons constat et le rapport qui est présenté aujourd'hui montre que vous partagez également ce constat. Les solutions s'imposent et l'augmentation des fontaines en est une. Nous sommes alignés sur l'objectif, à tel point que nous avons également prévu d'engager une même démarche d'augmentation du nombre des fontaines à boire dans les parcs et jardins, qui sont de compétence municipale.

Madame LA PRÉSIDENTE.- C'est bien.

Madame PRIGENT.- Je pense que nos actions conjuguées devraient ainsi être significatives. Afin qu'elles soient également pertinentes, efficaces et efficientes, je vous propose que les services de la Ville et ceux de la Métropole, donc du CT, se coordonnent pour faire en sorte que nos actions répondent à de réels besoins et ne laissent personne de côté.

Par ailleurs, la participation citoyenne est pour nous la base de la solution, car nos habitants sont les mieux placés pour indiquer les endroits les plus adaptés pour positionner les fontaines qui répondront au mieux à leurs besoins. Elles doivent constituer un premier ciblage qui doit ensuite être passé au crible de critères techniques, de faisabilité. Agir ensemble serait ainsi une belle démarche à porter et répondrait à de vrais enjeux sur le territoire.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame Prigent pour votre intervention. Je demande à M. Giberti de regarder car c'est le Territoire qui a cette compétence. C'est important, vous avez entièrement raison. Bravo pour mettre également de l'eau dans les parcs et jardins, c'est je crois indispensable car très souvent, on en a besoin à ces endroits.

Pas de problème pour travailler ensemble, vous savez que c'est pour moi quelque chose de fondamental. Nous sommes là dans l'intérêt des habitants et de nos Territoires. Je suis sûre que nous allons pouvoir progresser. Nous avons beaucoup progressé sur le nombre de fontaines, comme vous le disiez, mais nous pouvons encore faire mieux et je suis sûre qu'ensemble nous ferons encore mieux. Merci Madame.

Je suppose que vous votez pour le rapport ?

Madame PRIGENT.- Oui.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien.

163. FBPA 163-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - "Rénovation et création de fontaines à boire sur le territoire Marseille-Provence"

Le rapport est adopté.

164. FBPA 164-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - "Grosses réparations de voirie sur le territoire Marseille-Provence"

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

165. FBPA 165-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à "Marseille 13012 - Requalification de la rue Montaigne et de la place de l'Eglise"

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

166. FBPA 166-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à "Marseille 13013 - Aménagement de l'avenue Alphonse Daudet "

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

167. FBPA 167-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - "Marseille 13014 - Requalification de l'avenue Raimu"

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

168. FBPA 168-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - "Marseille 13014 - Aménagement du chemin des Bessons "

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

169. FBPA 169-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à "Ceyreste- Aménagement du Haut de l'avenue Eugène Julien"

Le rapport est adopté.

170. FBPA 170-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à "Marseille 13016 - Aménagement de la place Maletterre"

Le rapport est adopté.

171. FBPA 171-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à "Roquefort-la-Bedoule- Poursuite Aménagement Parc Activités Plaine du Caire I et II"

Le rapport est adopté.

172. FBPA 172-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à "Allauch - Aménagement du Cours du Onze Novembre"

Le rapport est adopté.

173. FBPA 173-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à "Plan de Cuques - Aménagement parking Bailet"

Le rapport est adopté.

174. FBPA 174-16/12/2021-CM - Approbation des tarifs des droits de voirie, redevances d'occupation du domaine public routier et d'autres prestations annexes applicables sur le Territoire Marseille-Provence pour l'année 2022

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENTREPRISES, COMMERCE, RELANCE (16h45)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous passons à la commission stratégie et développement économique, entreprises, commerce, relance.

Je donne la parole à M. Gazay du 175 au 188.

Monsieur GAZAY.- Merci, Madame la Présidente. Mes chers collègues 14 rapports qui ont trait pour le premier d'entre eux, le 175, aux dérogations exceptionnelles aux repos dominicaux et ensuite, toute une série de rapports concernant notamment des approbations de révision ou de création et d'affectation d'opérations d'investissement économique dans tous les Territoires.

L'avant-dernier d'entre eux est un dossier sur l'approbation d'une avance en compte courant à la SEM pôle aéronautique Istres Étang-de-Berre. Madame la Présidente, lors de la commission, il a été remis sur table et un certain nombre de conseillers métropolitains nous ont indiqué qu'ils auraient aimé l'avoir avant, ce en quoi nous leur avons répondu qu'ils avaient tout à fait raison, mais que ce qui prévaut, c'est bien sûr le Conseil Métropolitain et tout est rentré dans l'ordre, me semble-t-il.

Voilà, Madame la Présidente. Tous ces rapports ont reçu des avis favorables.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Gazay.

M. Pena souhaite intervenir sur le 175. D'autres demandes d'intervention sur ces rapports ? Monsieur Vidal sur quel rapport ?

Monsieur VIDAL.- Sur la politique générale par rapport à l'eau.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je vais donner la parole à M. Pena qui l'avait demandée avant et vous aurez ensuite la parole sur l'ensemble des rapports.

Monsieur PENA.- Merci, Madame la Présidente. Tout d'abord je veux vous remercier Madame la Présidente, nous avons toujours des rapports cordiaux mais des rapports politiques tendus et je voulais vous remercier sur un point : vous laissez la parole, et de plus en plus la parole, y compris à un représentant élu comme moi qui n'est pas dans un groupe politique et je tiens à vous remercier de ce débat qui d'autant plus est ouvert et démocratique.

La deuxième chose est que j'espère que dans cette sagesse, la commission mixte paritaire qui comprend les sénateurs et les députés reviendra sur la décision du Gouvernement de supprimer les Conseils de Territoire.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Pena, restez sur le rapport sinon je ne pourrai pas vous donner la parole.

Monsieur PENA.- Je voulais simplement dire que selon moi, il fallait voter contre l'amendement car le Rassemblement National utilise cet argument mais n'intervient pas sur le fond.

Sur le rapport 175, je vais dire quelque chose qui n'est pas qu'idéologique, contrairement à ce qu'une partie de cette assemblée pensera. Je suis assez défavorable, pour ne pas dire très défavorable à ces dérogations sur le repos dominical. Je suis défavorable car nous allons vers de plus en plus d'abus, de plus en plus de dimanches sont sollicités. Je sais bien le contexte économique, je sais bien que les centres villes ont besoin d'activité, mais je pense après avoir beaucoup discuté avec des salariés, des représentants du personnel, que très souvent ces dérogations profitent aux grandes enseignes, à des groupes beaucoup plus importants et non pas forcément aux commerces du centre-ville, ou alors par ricochet mais pas principalement.

Selon moi, ces groupes utilisent de manière contraire à l'intérêt des salariés et finalement des consommateurs, ces dimanches. La plupart des salariés ou des personnes qui viennent travailler le dimanche sont des personnes qui ne peuvent pas faire autrement. Vous me direz toujours qu'elles ont le choix, ce n'est pas vrai, elles sont de plus en plus contraintes par leur précarité économique à travailler les dimanches.

Qu'il y en ait un peu, je comprends ; qu'il y en ait de plus en plus, je suis totalement défavorable et je tenais à l'exprimer avec force !

Merci, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- M. Vidal, puis M. Gazay pour répondre.

Monsieur VIDAL.- C'est sur l'ensemble des dossiers, mais c'est surtout sur la politique que nous menons et je tiens à féliciter l'ensemble des services autour de M. Gazay, de M. Montecot avec le SCoT, l'ensemble « logement » avec M. Ytier, etc.

Nous avons évoqué depuis 2 ou 3 jours, car nous sommes quasiment en réunion permanente, le fait que, Madame la Présidente nous allons avoir besoin de vous pour avoir une réunion importante au plus haut niveau avec la préfecture et les services l'État, car lorsqu'on voit les obligations en matière de logement ou les besoins économiques et les besoins de recettes, et la loi climat qui est excellente et qu'il faut appliquer, nous nous apercevons qu'il y a des contradictions énormes, entre autre, la réduction de la moitié des terrains constructibles, etc., ce qui fait que nous nous trouvons dans des critères à résoudre totalement contradictoires. Il va bien falloir que les services de l'État et le préfet de Région soient au moins restrictifs, sinon nous ne pourrions absolument pas réaliser notre développement économique tout en respectant les mesures du plan climat.

Il y a là une vraie contradiction que les services constatent et nous avons besoin d'un arbitrage, car cela nous bloque dans beaucoup de discussions. Cela fait 3 jours que nous sommes en discussion sur ce sujet et nous avons un vrai problème de fond : comment appliquer des règles de l'État qui sont parfois totalement contradictoires.

Merci de cette intervention un peu générale mais qui va déboucher sur toute une série d'autres propositions.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Vidal. Monsieur Gazay si vous avez des éléments de réponse, s'il vous plaît ?

Monsieur GAZAY.- Concernant l'intervention de M. Pena, ce que nous rapportons ici en Conseil Métropolitain, ce sont finalement les prises de position de chacune des communes. Je peux entendre que M. Pena puisse exprimer une voix très singulière ou très particulière concernant l'ensemble de la Métropole, mais ce que nous rapportons dans ce rapport 175 c'est vraiment la position des communes. Je crois Monsieur Pena que vous avez certainement un débat à avoir au sein de votre propre commune. Cela étant, vous avez exprimé un avis et vous l'avez exprimé très clairement ; nous ne sommes pas non plus obligés d'être d'accord avec vous, en tout cas les maires ou les communes ne le sont pas, mais vous l'avez exprimé.

Pour ce qui concerne l'intervention de M. Vidal, effectivement Madame la Présidente, nous travaillons d'arrache-pied en ce moment sur le développement économique, à travers le prisme du SCoT pour lequel votre Vice-Président, Pascal Montecot, est en train de joindre les deux bouts entre le logement, les zones agricoles, les zones naturelles et les zones de développement ; tout cela arrive à un moment où nous nous disons que les différents textes de loi de l'État sont très compliqués à mettre en œuvre et que la cohérence de ces textes pose vraiment un problème qu'il nous faudra aborder. Je crois qu'Yves Vidal a bien fait de rapporter cet élément et de le partager avec l'ensemble des conseillers métropolitains.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Gazay, pour vos éléments de réponse et nous allons passer aux votes. Monsieur Pena vous votez contre ou abstention pour le 175 ? Écrivez-nous votre position, nous la mettrons. D'autres votes contre ? Des abstentions ? Le rapport est adopté.

175. ECOR 001-16/12/2021-CM - Avis sur les dérogations exceptionnelles au repos dominical accordés par les maires au titre de l'année 2022 pour les branches des commerces de détail et la branche automobile

Le rapport est adopté.

Votes contre de C. Hubert et M. Pena

176. ECOR 002-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération avance forfaitaire de la concession d'aménagement la Barasse à Marseille, 11ème arrondissement

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

177. ECOR 003-16/12/2021-CM - Etat spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Projet de R&D collaboratif FUI AP7"

Le rapport est adopté.

178. ECOR 004-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Projets de R&D collaboratifs 2022 - 2026"

Le rapport est adopté.

179. ECOR 005-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix- Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Développement immobilier neuf Arbois HT"

Le rapport est adopté.

180. ECOR 006-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix- Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Pérennisation patrimoine bâti Arbois TTC".

Le rapport est adopté.

181. ECOR 007-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix- Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "ZAC du Petit Arbois - Gestion des eaux pluviales"

Le rapport est adopté.

182. ECOR 008-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Aides aux entreprises 2022-2026"

Le rapport est adopté.

183. ECOR 009-16/12/2021-CM - Approbation de la tarification applicable à compter de l'année 2022 (immobilier et activités) - Technopôle de l'Arbois

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

184. ECOR 010-16/12/2021-CM - Etat Spécial du Territoire Istres-Ouest Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Participations diverses"

Le rapport est adopté.

185. ECOR 011-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Réalisation aménagement et réhabilitation de bâtiments "-Budget Entreprises du Territoire Istres-Ouest Provence

Le rapport est adopté.

186. ECOR 012-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres" - Budget Entreprises du Territoire Istres-Ouest Provence

Le rapport est adopté.

187. ECOR 013-16/12/2021-CM - Autorisation donnée au représentant de la Métropole de voter favorablement aux résolutions d'assemblée générale extraordinaire en vue de l'augmentation de capital social - Approbation de la transformation de l'avance en compte à la SEM Pôle Aéronautique Istres Etang de Berre en augmentation de capital

Le rapport est adopté.

188. ECOR 014-16/12/2021-CM - Approbation d'une avance en compte courant à la SEM Pôle Aéronautique Istres Etang de Berre

Le rapport est adopté.

INNOVATION, VILLE INTELLIGENTE, ET ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE, SANTÉ, RECHERCHE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (17h00)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous passons à la commission innovation, ville intelligente et économie de la connaissance, santé, recherche, enseignement supérieur, développement économique, entreprises, commerce et relance. Il n'y a qu'un seul rapport, celui de Mme Charafe.

Madame CHARAFE.- Bonjour. Il n'y a pas eu de problème sur ce rapport, c'était sur un état spécial du territoire et une révision d'une opération d'investissement pour le plan de développement de l'ESR Arbois.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci beaucoup. Pas d'observation ? Pas d'opposition ? Il est adopté.

189. IVIS 001-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix- Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Plan de développement ESR Arbois"

Le rapport est adopté.

TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous allons passer à une partie importante de ce Conseil, la commission transports, mobilité durable. Je présente le rapport qui vous a été remis sur table suite à la signature récente. C'est la procédure d'urgence que nous avons adoptée au début de séance, qui est valable maintenant. C'est le rapport 189 bis sur la création du Groupement d'Intérêt Public Aix-Marseille-Provence Mobilités et je vous demande de bien vouloir approuver cette création. Des demandes d'intervention ? (*Aucune*). Pas d'opposition ? (*Aucune*). Le rapport est adopté, je vous en remercie.

189-bis.MOB 037-16/12/2021-CM - Création du Groupement d'Intérêt Public "Aix Marseille Provence Mobilités" - Approbation de la convention constitutive

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- M. Pons va rapporter les rapports 190 à 223, sachant que nous avons reçu deux amendements sur le 190 du groupe « Pour une Métropole du bien commun », le premier porté par M. Menchon, le deuxième porté par M. Barles. Monsieur Pons sur les rapports.

Monsieur PONS.- Madame la Présidente, je vais procéder comme mon collègue Didier Khelfa : je vais juste dire que la commission présidée par M. Pascal Chauvin a émis un avis favorable à tous les rapports, et si vous le permettez je vais présenter le premier rapport de toute cette série, le rapport 190, qui concerne le Plan Mobilité qui est le gros sujet de cette commission.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Nous avons plusieurs demandes d'intervention et les deux amendements. M. Cazzola sur le 190, M. Lemery sur le 205. Mme Cesari et M. Bertero vous voulez intervenir sur quels rapports ?

Pendant que je donne la parole à M. Cazzola sur le 190, est-ce que Mme Cesari, M. Bertero et M. Guelle peuvent nous indiquer par écrit sur quels rapports ils veulent intervenir ?

Monsieur CAZZOLA.- Merci, Madame la Présidente, je vais essayer d'être précis et concis dans mon intervention concernant ce très important rapport ; nous pourrions ensemble et avec tout l'hémicycle en parler pendant des heures, mais je vous rassure, je vais me restreindre à une poignée de minutes et je vous poserai quelques questions, Madame la Présidente pour lesquelles, j'espère, vous apporterez quelques réponses.

Madame la Présidente, mes chers collègues, le Plan de Mobilité 2020-2030 que nous devons voter aujourd'hui a le mérite d'exister et nous ne pouvons que nous en féliciter. Il affiche des ambitions réelles qui sont chiffrées à 7 Md€, mais d'ores et déjà une question essentielle se pose : qu'en sera-t-il réellement de son application quand nous en sommes à 1,2 Md€ d'aides de l'État à ce jour ?

Cet engagement sans précédent que nous appelons de nos vœux depuis la création de cette Métropole, et depuis la réalisation de l'excellent agenda de la mobilité initié par Jean-Pierre Serrus et pour lequel nous avons voté unanimement tant son travail avait été apprécié et reconnu par tout l'hémicycle, cet engagement est certes plus que bienvenu, mais quelle suite lui en sera donnée ?

L'enquête publique qui a eu lieu a été riche en contribution et la commission d'enquête a émis plusieurs réserves et recommandations pour mieux prendre en compte l'avis de la Ville de Marseille, mais ces demandes n'ont malheureusement été que partiellement intégrées. Nous demandons que la Phase 1 de l'extension du tramway 3 au nord se fasse jusqu'au lycée Saint-Exupéry et non jusqu'à Gèze et la phase 2 jusqu'à l'hôpital nord ou *a minima* à Saint-Antoine et non jusqu'à la Castellane. De plus, le tramway préfecture, Place du 4 Septembre reste prioritaire sur celui de la Belle de Mai et nous pouvons nous poser une question, et cela d'ailleurs fera l'objet d'un amendement de notre groupe sur ce rapport tramway Belle de Mai.

Oui, Madame la Présidente, le Premier ministre a rappelé très fermement la position de l'État sur ces questions et il demandait – mais vous me reprendrez si cela est faux – expressément à la Métropole d'accorder une priorité à la desserte des quartiers nord, et nul doute que la majorité municipale de la ville centre sera vigilante quant à ces engagements pris de manière contractuelle.

Symptomatique des retards accumulés, les gigantesques embouteillages quotidiens subis par les usagers de la route nous rappellent la nécessité d'augmenter la part modale des transports en commun et d'aller plus vite et plus fort sur l'extension du réseau marseillais de métro, de tramway, de BHNS et de navette maritime que vous avez apparemment mis de côté pour cette saison hivernale. J'en profite, car vous ne m'avez pas donné la parole au précédent Conseil Métropolitain, pour remettre une couche sur cette fameuse navette maritime. J'en reviens sur le rapport proprement dit.

Nous voulons, Madame la Présidente, bien sûr plus de transports collectifs, mais bien répartis et bien pensés. L'objectif d'une part modale de 15 % de transports en commun est louable, mais elle est insuffisante au regard de ce qui se passe ailleurs dans des villes similaires. Je vais prendre la ville de Lyon par exemple où ce n'est pas du tout la même chose. Vous allez me dire que nous partons de tellement loin que ce n'est peut-être pas si mal ce que nous avons là.

Quand nous voyons la saturation routière et les pollutions liées à la circulation, nous sommes pour l'extension du réseau marseillais au-delà même des portes de la ville-centre. À ce titre, un projet populaire comme le tramway des collines mériterait une prise en considération, et c'est pourquoi nous avons fait inscrire le principe de THNS sur le RD4 Nord, malheureusement sans traduction pragmatique, ni financière. Je me permets de rappeler que les projets métropolitains doivent être aussi des projets qui relient les villes entre elles et non pas des projets qui les opposent.

Pour les mobilités actives, nous sommes impatients de voir appliquer un programme d'envergure des pistes cyclables sur le territoire marseillais métropolitain. Vous avez prévu de créer 1 200 kilomètres d'itinéraires cyclables, et là franchement nous disons « bravo » car c'est assez ambitieux ; mais à ce jour, seuls 8 % des aménagements « vélos » prévus dans le Plan Vélo 2019-2024 ont été réalisés. Alors Madame la Présidente, j'aimerais que vous me disiez comment vous comptez accélérer fortement le rythme.

Concernant la sécurisation des aménagements cyclables, nous rappelons que toutes les constructions des pistes cyclables devront se faire sur la chaussée et non sur les trottoirs. Concernant la place des piétons en ville, il faut en faire plus et plus vite, avec la mise en place rapide d'un vrai plan piétons qui permettrait d'apaiser l'espace public et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Concernant le réseau routier, nous sommes d'accord avec votre objectif de développer les véhicules propres, mais propres ou pas, nous n'arriverons pas à réduire les embouteillages sans des usages partagés de la voiture comme l'autopartage ou le covoiturage. Je me permets de rappeler que sur les 7 M€ d'investissement prévus dans le Plan de Mobilité, 1,8 M€ sont encore consacrés à la route, c'est encore trop si nous souhaitons engager une vraie révolution des mobilités sur la Métropole. De plus, l'objectif de baisse de la circulation automobile et de réduction des gaz à effet de serre sont inférieurs aux objectifs du SRADDET, le Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable.

Améliorer la qualité de l'air, réduire les nuisances sonores et les embouteillages sont des priorités absolues pour les habitants de notre Métropole, comme pour ceux de la Région. Comme je l'indiquais en préambule s'il a le mérite d'exister, le Plan doit encore être revu. Nous attendions de vous que vous intégriez les modifications de calendrier de phasage, de financement dans les nombreuses pages de ce document, mais rien n'a été modifié ; et en signant le protocole d'intention avec l'État c'était pourtant, de ce que j'en avais compris, une obligation. Les petites avancées ne sont en réalité que des intentions car elles ne comportent pas de calendrier revisité ni de phasage pour l'extension, ni d'étude financière et elles n'engagent par conséquent pas la Métropole, ce qui est un petit peu regrettable.

Outre l'amendement dont je parlais sur le tramway de Belle de Mai, nous déposerons 2 amendements sur le préambule de ce rapport, vous l'avez dit : un

amendement qui portera sur le Boulevard Urbain Sud, car la Ville s'oppose à la poursuite des 2 tronçons au-delà du segment déjà construit et cet avis n'a pas été pris en compte car le Plan Mobilité mentionne une concertation limitée au tronçon de la Pinède du Roy d'Espagne – Pointe Rouge ; le second amendement concernera la logistique métropolitaine car les déplacements, ce sont aussi les marchandises et nous demandons au plus vite la création d'un schéma des logistiques urbaines pour répondre à 5 axes stratégiques majeurs qui sont, très rapidement : de développer le transport alternatif au « tout camion » en lien avec le Grand Port de Marseille-Provence, optimiser les flux de marchandises et les livraisons tout en développant des infrastructures les moins impactantes pour l'environnement et le climat, favoriser la transition des flottes vers des véhicules non polluants, neutres en carbone et non polluants, intégrer les enjeux de la logistique décarbonnée aux grands schémas d'aménagement métropolitain et régionaux, et enfin sensibiliser les consommateurs aux enjeux logistiques.

Voilà, Madame la Présidente, après l'examen de ces amendements, Sophie Camard Présidente du groupe « Pour une Métropole du Bien Commun » notre proposition. Je vous remercie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Cazzola. Monsieur Bertero.

Monsieur BERTERO.- Madame la Présidente, merci de me donner la parole. Aujourd'hui il me semble nécessaire de faire quelque chose, au nom de ces petites communes, qui rencontrent de sérieux problèmes au niveau des transports métropolitains depuis des mois sur la proximité. En effet, si le ramassage des ordures ménagères, ainsi que l'eau et l'assainissement, sont des compétences qui fonctionnent très bien chez nous, ce n'est pas le cas des transports où nous rencontrons trop fréquemment des absences de chauffeurs, des absences de bus où nous n'avons pas été prévenus et parfois des horaires bien décalés, des chauffeurs peu courtois, etc.

Aussi, Madame la Présidente, je souhaite attirer votre attention sur le fait que depuis des mois j'ai alerté les services des transports sur l'incohérence des horaires des correspondances entre les lignes 8 et 14 déployées sur le territoire du Pays Salonais. J'en veux pour exemple qu'un arrêt de bus situé devant le collège Carcassonne à Pelissanne, devrait logiquement permettre aux élèves lorsqu'ils sortent des cours, d'attendre le bus. Or, il se trouve que ce bus est déjà passé depuis 5 minutes. Cet état est répétitif 4 fois d'affilée dans l'après-midi. À ce moment-là, deux solutions s'offrent alors aux élèves : attendre le prochain bus qui arrivera normalement 55 minutes après, ou appeler leurs parents, ce qui contraint certains à organiser du covoiturage afin que leurs enfants ne restent pas dans la rue.

Je comprends parfaitement la problématique que représente l'organisation d'une ligne de bus, mais il n'est pas normal que cette situation perdure de nos jours. J'ai le sentiment de ne pas être écouté et que personne ne se penche sur cette incohérence.

Il est encore plus anormal, Madame la Présidente, que les services m'adressent un courrier daté du 30 novembre dernier me précisant que cette situation a été réglée depuis la rentrée de septembre 2019. Or, sur le terrain il n'en est rien, nous en sommes toujours au même point !

Je passerai également sur le fait que face aux nombreuses réclamations d'administrés, le bus à la demande ait été accordé à certains et pas à d'autres, mais cela représente un coût. Je constate également que dans cette affaire, une nouvelle fois, les élus qui sont des donneurs d'ordre, voire des forces de propositions, ne sont pas entendus.

Je vous remercie.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, André. Mme Cesari a demandé la parole.

Madame CESARI.- Merci, Madame la Présidente de me laisser la parole. Évidemment je cautionne tous les propos d'André Bertero et sans vouloir remettre en cause

à un quelconque moment le Plan de Mobilité Métropolitain, il faut quand même que nous vous fassions remonter certaines choses car vous n'êtes pas sans savoir les difficultés que nous vivons depuis 2 mois maintenant.

Moi c'est du concret : j'ai vu des enfants de 12 ans attendre le bus du collège sous la pluie, dans la nuit, etc. J'ai vu des lycéens bloqués à Aix sans moyen de revenir sur Saint-Estève-Janson, des parents alarmés par cet état de fait. J'ai vu aussi des chauffeurs qui nous demandaient s'ils devaient venir alors qu'il y avait 1 centimètre de neige.

Peut-être faudrait-il aussi revoir à la hausse le choix des compagnies qui travaillent avec la Métropole.

Ensuite, je voudrais simplement faire remonter à la Métropole que lorsque nous recevons des messages nous annonçant des retards pour le lendemain, quand nous les recevons à 19 heures, 19 heures 30, il est trop tard pour propager le message.

C'est tout ce que je voulais dire, je peux vous dire que nous prenons de plein fouet le mécontentement des parents, il est très difficile de leur répondre car nous n'avons pas de réponse de la Métropole.

Je vous remercie, Madame.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je vais passer la parole à Monsieur Guelle et je ne pense pas que ce soit en rapport avec les transports scolaires mais sachez, aussi bien Monsieur Bertero que Madame Cesari, que j'ai été également interpellée de nombreuses fois, notamment lorsque je visite les collèges, sur les problématiques de transport.

J'avais cru comprendre que c'était un problème de rentrée des classes et qu'aux vacances de la Toussaint, les choses se seraient améliorées mais je vois, effectivement, que cela continue. Je vais demander à M. Pons, qui vous a bien entendu et qui va répondre après globalement, à ce que l'on crée une instance de type « Allo car scolaire » par exemple, pour que nous puissions avoir des renseignements bien en amont et si des prestataires, malheureusement, ne remplissent pas les conditions, que l'on trouve des solutions au niveau de l'administration car il n'est pas acceptable qu'on laisse des enfants, surtout dans des périodes hivernales où il fait -15°C, sur le bord de la route !

Je m'engage Madame Cesari, Monsieur Bertero, mais j'associe de nombreux autres maires qui ont cette même problématique, à le regarder avec M. Pons de manière très précise et que l'on arrive à trouver une solution.

Effectivement, on nous a remonté qu'il y avait un problème de chauffeurs car ils n'arrivaient pas à en trouver, mais avant il y avait des chauffeurs et il n'y a pas plus d'enfants qui prennent les transports scolaires. Nous allons regarder cela de très près, Madame Cesari et Monsieur Bertero.

M. Guelle intervient sur le 205, M. Lemery sur le 223, puis Mme Pila sur le 190.

Madame PILA.- Merci, Madame la Présidente. Je comptais répondre à M. Barles mais visiblement, c'est M. Cazzola qui a porté l'amendement ? (*Dénégation*). Dans ce cas, je répondrai à M. Barles tout à l'heure.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Non, maintenant on va présenter les amendements. Allons-y pour M. Menchon, puis M. Barles.

Monsieur MENCHON.- Madame la Présidente du Conseil Métropolitain, chers collègues, les effets néfastes du projet nommé Boulevard Urbain Sud viennent aggraver les urgences environnementales et climatiques de la ville de Marseille et de la Métropole. Il est nécessaire de rappeler que Marseille est le centre des déplacements dans la Métropole et que nous représentons ici, sur la commune, 1 déplacement sur 4. Centre économique et politique, nous concentrons à Marseille la plupart des liaisons.

La question des transports a été tranchée par les Marseillaises et les Marseillais en juin dernier, ils ne veulent plus d'une ville du tout voiture, ils ne veulent plus d'une ville des embouteillages où ils perdent plus de 150 heures chaque année et je pense que sur ce point, nous devons pouvoir nous retrouver. Le mandat qui a été confié par les électeurs marseillais est simple : développer les transports alternatifs, rendre les déplacements plus faciles dans la ville et dans la Métropole, en bref apaiser Marseille et la Métropole.

Le tronçon inachevé du Boulevard urbain Sud entre le boulevard du Cabot et le Chemin du Roy d'Espagne suscite aujourd'hui l'exaspération chez les automobilistes, mais aussi les automobilistes captifs de ce secteur car il est déficitaire en transports en commun. J'en veux pour preuve les fréquences de la ligne 47 qui se situe à peu près sur ce tracé où nous avons à peu près un bus par heure.

L'ouverture d'un premier tronçon du Boulevard Urbain Sud qui se déverse au Cabot face à un mur génère aujourd'hui de forts embouteillages.

Par contraste, le reste du tracé qui était peu perçu et surtout ignoré de l'opinion publique, est maintenant perçu comme un vide et un espace vacant, alors qu'il est riche de biodiversité et de poumons verts pour la ville de Marseille.

La volonté de la Ville de Marseille se traduit dans cet amendement, celui que je porte aujourd'hui, en autorisant une alternative au projet, en réponse aux enjeux et à l'urgence environnementale du XXI^{ème} siècle que la Métropole devra de toute manière affronter. Une voie devenue verte, une mobilité écologique, des stations de vélo à assistance électrique, des stations d'autopartage, des parkings relais, des zones 30, des espaces piétons élargis, des voies cyclables sécurisées, c'est le projet que nous devrions tous porter aujourd'hui, celui pour lequel nous avons été élus. Ce projet doit répondre aux enjeux futurs de la crise climatique, je crois que n'aurons pas le choix.

Pour cela, l'amendement à la délibération 190 réduit l'emprise foncière réservée aux voitures, sécurise les mobilités douces et actives en les déconnectant du réseau routier, favorise l'usage des transports en commun rapides et non polluants, préserve aussi les poumons verts existants et leur biodiversité.

Concrètement, il se traduit par la formulation suivante :

« La Métropole prend en compte la demande formulée par la commune de Marseille dans la délibération en date du 5 octobre 2020 et versée à l'enquête publique, d'adapter le projet de Boulevard Urbain Sud à la ville durable de demain.

Pour ce faire, le tracé en prolongement du Boulevard Urbain Sud situé entre le boulevard du Cabot et le chemin du Roy d'Espagne évitera le parc de la Mathilde et les jardins familiaux Joseph Aiguier, et n'intégrera que des voies réservées aux mobilités douces et actives et aux transports en commun. »

Je vous remercie de m'avoir suivi jusque-là.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Menchon, nous allons donner la parole à M. Barles pour l'amendement qu'il porte, et ensuite M. Pons répondra et je vois que j'ai une demande d'intervention de M. Royer-Perreaut derrière. J'ai noté la demande de M. Ciot d'être associé aux problématiques de transports scolaires.

Monsieur BARLES.- Merci, Madame la Présidente. Je vais présenter l'amendement sur cette délibération 190, qui s'inscrit sur le point 2 de la délibération, relatif aux grandes orientations du Plan Mobilité 2020-2030. L'idée est d'y ajouter un huitième levier d'actions que l'on nomme « bâtir un schéma directeur de la logistique préservant le vivant et répondant à l'impératif climatique et à la nécessaire décarbonation du transport de marchandises sur l'aire métropolitaine ».

Ce schéma doit répondre aux 5 grands enjeux stratégiques qui ont été présentés par M. Cazzola. Je vous en rappelle 3 *a minima*, notamment le développement de transports

alternatifs au tout camion sur notre territoire et notamment pour la sortie du Grand Port Maritime de Marseille, la question du développement d'infrastructures, les plateformes logistiques les moins impactantes pour notre environnement et pour le climat, mais également le soutien à la transition des flottes vers des véhicules moins polluants, neutres en carbone et non bruyants.

C'est effectivement nécessaire de lier et de penser en même temps que le Plan Mobilité, l'enjeu majeur du transport de marchandises et de la logistique urbaine. On voit aujourd'hui que l'implantation des plateformes logistiques se fait sur des zones qui sont souvent des terres fertiles, je pense à la plaine de la Crau, également à Grans avec la destruction programmée de 34 hectares de terres agricoles, et il faut absolument une planification pour éviter ces ravages au niveau environnemental.

Il faut également penser l'entrée des villes avec des plateformes intermédiaires logistiques pour permettre cette logistique « du dernier kilomètre » aux entrées des villes avec la reconversion d'un certain nombre de sites et le gel en matière foncière de sites pour les dédier à ces plateformes logistiques.

Voilà pourquoi nous souhaitons ajouter cet amendement. J'aimerais aussi en annexe de cet amendement, Madame la Présidente, insister sur un point par rapport à ce rapport 190. Je partage toutes les remarques qui ont été faites par M. Cazzola et M. Menchon, mais j'aimerais ajouter un point sur la question du volet routier. On voit que dans ce programme très ambitieux, qui fait 7 Md€, on consacre encore 1,8 Md€ et notamment pour la Métropole 620 M€ à des grands projets d'infrastructure routière, notamment le BUS évoqué par Monsieur Menchon. Il faut absolument le redéploiement de ces crédits, de ces millions et dizaines de millions d'euros sur les transports collectifs et sur les mobilités douces, ce qui permettrait de lever toutes les interrogations que nous avons sur le financement de ce Plan Mobilité. Pour nous, il est vraiment essentiel de réduire ce volet routier pour que ce plan soit réellement réaliste en matière de développement des transports collectifs et des mobilités douces.

Merci.

Madame LA PRÉSIDENTE. - Merci, Monsieur Barles. Pour que les choses soient claires et qu'il n'y ait pas de problème d'interprétation, je vais demander que nous commençons par le premier amendement porté par M. Menchon. Je souhaiterais que M. Pons parle de cet amendement-là et sa position en tant que Vice-Président aux transports. Je sais que M. Royer-Perreaut a demandé la parole sur cet amendement, M. Teissier également.

Monsieur Pons vous avez la parole sur cet amendement porté par M. Menchon, nous passerons au vote lorsque les différentes interventions seront faites et ensuite, nous ferons le deuxième amendement puis nous ferons le rapport.

Monsieur Pons, vous avez la parole sur l'amendement concernant le Boulevard Urbain Sud.

Monsieur PONS. - Merci, Madame la Présidente de me donner la parole.

Je voudrais juste dire que l'adoption de ce Plan de Mobilité est extrêmement importante pour notre territoire. En complément de ce que vous avez dit à M. Bertero et à Mme la maire de Saint Estève Janson, il est vrai que nous avons actuellement des difficultés sur les transports scolaires, mais cela fait partie des 140 métiers qui ne trouvent personne pour travailler, et la formation professionnelle dont s'occupe M. Isnard sur le Territoire du Pays Salonais, rencontre également ce type de problématique car la Région est responsable de la formation professionnelle, et nous nous sommes déjà entretenus sur le Territoire de Salon ; M. le maire d'Aurons est d'ailleurs fort au courant de ce que je viens de dire, donc je ne fais que répéter.

La solution que nous avons adoptée sur le Territoire salonais est d'avoir une antenne, une antenne sur chaque Territoire qui fasse remonter directement aux services de la Métropole afin de trouver des conducteurs qui puissent officier leur métier. Il faut remonter les informations aux services de la Métropole afin de pouvoir remédier à ces problèmes. Qui plus est, nous avons eu à faire à des mouvements de grèves sauvages suite à des NAO et à des élections syndicales, et très sincèrement je ne suis pas d'accord sur la façon dont cela s'est passé car généralement, les NAO sont un lieu où cela se passe au calme des négociations, mais comme il y a eu des problèmes en termes d'élections syndicales dans les entreprises, certains ont fait des grèves sauvages et ont empêché des cars de sortir des dépôts qui, en plus, n'étaient pas directement dédiés à leur entreprise. Il faut tout remettre dans le bon sens et sachez que je m'occupe de cela de façon très attentive puisqu'avec la RDT 13, nous avons déposé un référé qui a condamné les grévistes sauvages à nous rembourser notre perte d'exploitation. Nous avons également fait condamner par le groupe Transdev les gens qui ont bloqué le dépôt de Vitrolles et qui avaient empêché la desserte des communes qui sont sur la nouvelle DSP.

Ceci n'était pas vraiment sur le Plan Mobilité, mais je pense qu'il était important d'aborder ce sujet car cela concerne l'ensemble du territoire.

Si vous le permettez Madame la Présidente, avant de répondre à M. Menchon, je rappelle que le Plan Mobilité est important car il a démarré le 14 décembre 2017, cela a démarré sur le PDU puis il y a eu un bilan de la concertation et ensuite une consultation des personnes publiques associées qui a débuté le 14 février 2020 et qui s'est achevée le 15 avril 2021. Sur ce, une enquête publique a été prévue et elle s'est terminée le 21 mai 2021. Une commission d'enquête a rendu ses conclusions avec un avis favorable sur le projet de PDU tel que nous l'avons présenté sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec 4 réserves et 6 recommandations. Une recommandation émane de M. Barles, dont je vais juste dire un petit mot puisque vous m'avez invité à le dire, Madame la Présidente.

Avant de répondre à ces deux élus de façon très courtoise comme ils l'ont été avec nous, je veux dire que ce projet de PDU est un projet fondamental pour le développement de notre Métropole. Je pense que c'est le moment ou jamais de faire cela, et je pense que c'est un projet ambitieux, c'est un projet qui part de loin. C'est un projet de territoire, qui concerne la population. La mobilité concerne l'ensemble de la Métropole qui compte 1 800 000 habitants (je me répète mais c'est important) et cette population est répartie en deux moitiés : 900 000 sur Marseille et 900 000 hors Marseille. Je pense que ce projet concerne la totalité des communes de la Métropole et le débat doit être orienté sur toutes les communes de la Métropole ; je remercie M. Bertero et Mme Cesari d'avoir pris la parole ; je pense enfin que c'est une bonne initiative que cela se passe ainsi.

Sur ce, je vais très rapidement répondre à M. Menchon sur le Boulevard Urbain Sud. Madame la Présidente est plutôt quelqu'un de démocrate, respectueuse du choix des électeurs. Aux dernières élections municipales, 3 électeurs sur 18 se sont portés sur des candidats clairement opposés au projet. C'est ce qui s'est dit. Dans le 9/10 Lionel Royer-Perreaut qui a été élu soutenait très clairement le projet, elle a donc proposé d'inscrire au Plan Mobilité la prolongation du BUS jusqu'au chemin du Roy d'Espagne et non plus jusqu'à la Pointe Rouge. C'est un pas que nous, majorité, nous faisons dans votre sens, qui exprime notre volonté de trouver un compromis sur ce dossier important.

Je pense que M. Royer-Perreaut pourra répondre mieux que moi à cela, c'est son secteur. Il pourra s'exprimer très clairement sur ce sujet. Je ne suis pas Marseillais, je connais le sujet, je connais le Roy d'Espagne, mais je pense que nul mieux que les maires de secteur ou les maires que nous avons sur l'ensemble du territoire, connaissent leur territoire, et je pense qu'il est le mieux placé pour en parler.

C'est également pour cette raison que je me permets d'en pousser une petite qui me tient énormément à cœur : je pense Madame la Présidente que notre grande chance est

d'avoir un EPCI où tous les maires sont représentés et tous les maires peuvent donner leur avis de façon équivalente et équitable sur l'ensemble du territoire.

Je vais continuer avec M. Barles.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Après le vote sur le premier amendement.

Monsieur PONS.- Comme vous le voulez, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous allons laisser les élus s'exprimer sur cet amendement et vous donnerez votre position de vote ensuite.

Monsieur ROYER-PERREAU.- Madame la Présidente, mes chers collègues. Je souhaitais intervenir et réagir à l'amendement présenté par M. Menchon pour rappeler plusieurs choses.

Vous l'aurez compris, les élus du 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements et d'une façon plus générale les élus du groupe de la majorité métropolitaine s'opposent à l'amendement de M. Menchon car il remet très nettement en cause l'esprit de ce Boulevard Urbain Sud et la globalité dans laquelle il s'inscrit.

Je rappelle que le projet du Boulevard Urbain Sud est un projet global et qui a toujours été pensé global, qui part de Saint-Loup jusqu'au chemin du Roy d'Espagne. Ce projet, contrairement à la façon dont il est présenté de manière très caricaturale par les opposants, n'est pas un projet d'autoroute urbaine comme je l'entends ici ou là, c'est un projet de route urbaine, une voie montante, une voie descendante, avec des voies en site propre, avec des pistes cyclables, qui correspond aux besoins exprimés en termes de mobilités douces et de mobilités actives et en même temps, qui vient se reconnecter avec des pôles multimodaux, que ce soit notamment le pôle multimodal de la Gaye avec l'arrivée du tramway et un parking relais, ainsi que l'intersection avec De Lattre de Tassigny.

Je voulais insister sur cet aspect des choses, car je vois bien la façon dont ce projet est présenté par certains détracteurs, comme une sorte d'aspirateur à voitures. C'est un projet qui permet de relier les différents arrondissements entre eux et qui, surtout, permet de reconnecter les habitants des quartiers sud et est à l'A50 et à la L2, pour notamment celles et ceux qui ont besoin de leur voiture pour se déplacer lorsqu'ils travaillent à Rousset, à Aix-en-Provence ou lorsqu'ils travaillent à Aubagne. Je rappelle que ce projet est nécessaire pour les habitants des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements.

Il est d'autant plus nécessaire qu'il a été validé démocratiquement par les électeurs des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements. J'ai été tête de liste dans un secteur qui compte 135 000 habitants, j'ai été élu avec sur mon programme comme premier engagement la réalisation du Boulevard Urbain Sud. La réalité aussi est que la majorité des habitants encore aujourd'hui, que je croise sur le terrain car contrairement à certains, je suis sur le terrain, je constate et je confirme que la volonté des habitants est de voir réaliser le Boulevard Urbain Sud. Nous sortons de nombreuses assemblées générales, de nombreux comités d'intérêt de quartier ces derniers jours, M. Menchon était d'ailleurs présent à l'une d'entre-elles et il a pu constater combien les habitants étaient attentifs, soucieux de vouloir réaliser le Boulevard Urbain Sud.

Une fois cela dit, qui est une position de principe que je réaffirme, je voudrais réagir sur la proposition faite par M. Menchon, qui s'inspire au final de l'étude de l'Agam qui a été commandée par la Ville sur le Boulevard Urbain Sud. Vous souhaitez que le Boulevard Urbain Sud évite le parc de la Mathilde et une partie des jardins familiaux, dont je rappelle qu'ils sont, parc de la Mathilde ou jardins familiaux par ce qu'ils sont des réserves foncières pour le Boulevard Urbain Sud ! Il faut quand même rappeler l'histoire et je pense qu'il faut mettre les uns et les autres devant ses responsabilités.

Si vous ne passez pas sur le parc de la Mathilde ni sur les jardins familiaux, vous passez où ? La solution que préconise M. Menchon avec ses collègues est de passer

boulevard de la Gaye, de passer au pied de la résidence Château Sec, c'est de passer au pied du groupe scolaire Château Sec, c'est de passer sur la forêt urbaine qui relie l'obélisque de Mazargues. Je suis quand même très surpris que des élus qui font un engagement d'une ville plus verte dans leurs programmes électoraux, veuillent faire passer cette voirie en position alternative sur ce qui est la première forêt urbaine de Marseille.

Une fois que vous arrivez à l'obélisque de Mazargues, il n'y a pas 36 000 solutions, Madame la Présidente, vous connaissez Mazargues et en la matière, que propose le Printemps Marseillais ? Deux variantes : soit on redescend par le boulevard Michelet, on prend Ludovic Legre, là où il y a Weldom et le centre de formation de l'OM, c'est-à-dire une voie montante et une voie descendante, il n'y a même pas l'espace pour y faire des pistes cyclables, donc j'avoue que je ne comprends pas très bien la démarche intellectuelle du groupe Printemps Marseillais ; ou alors c'est de remonter De Lattre de Tassigny, de passer sur une partie du cimetière de Mazargues et je ne sais pas qui est d'accord pour passer sur le cimetière de Mazargues, ou alors de passer sur le cimetière américain, dont je rappelle qu'il a un statut diplomatique et qu'il est considéré comme une extra-territorialité.

La morale de l'histoire, c'est ce que propose par son amendement M. Menchon, c'est tout simplement irréaliste ! Je demande aux uns et aux autres d'être pragmatiques, d'arrêter d'être dans les positions dogmatiques, d'arrêter d'être dans des positions politiciennes. Ces derniers mois, j'ai entendu beaucoup de discours sur le respect des choix démocratiques, sur le fait qu'il fallait respecter tel ou tel maire. Oui, je demande tout simplement à ce que l'on respecte le maire des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements et que l'on respecte le fait que la majorité des habitants des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements souhaitent cela et donc que nous réalisons ce Boulevard Urbain Sud, d'autant plus Madame la Présidente, que vous avez dans le projet métropolitain de déplacements, et c'est écrit, accepté le principe qu'à partir du Roy d'Espagne jusqu'à la Pointe Rouge, nous soyons dans cette logique de mobilités douces, dans cette logique de mobilités actives ; cela permet également de répondre à un certain nombre d'observations qui avaient été formulées et pour lesquelles je suis favorable à titre personnel.

Mes chers collègues, arrêtons la politique politicienne sur ce dossier, car ce que vous êtes en train de faire est de prendre les habitants des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements en otage. Il me semble qu'à un moment donné, on attend autre chose de nous, c'est un sens de la responsabilité, et je souhaite, Madame la Présidente, que cet amendement soit rejeté et que nous en restions aux termes de ce qui est inscrit dans le Plan de Déplacements Urbains avec un Boulevard Urbain Sud qui soit réalisé tel qu'il avait été imaginé jusqu'au chemin du Roy d'Espagne.

Je vous en remercie et passez une bonne soirée.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous n'avons pas fini, Monsieur Royer-Perreaut !

Monsieur ROYER-PERREAUT.- J'entends, mais sur ce dossier.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Sur ce dossier, presque.

Monsieur le Député Teissier a demandé la parole, après nous passerons au vote.

Monsieur TEISSIER.- Bonsoir, Madame la Présidente, bonsoir mes chers collègues. Je tenais à intervenir sur le Boulevard Urbain Sud car j'en suis le responsable. Pendant de longues années je l'ai souhaité et je l'ai obtenu grâce à vous, Madame la Présidente, puisqu'il y a un moment de concordance entre ma décision de Président du Conseil de Territoire et votre accession à la tête de la Métropole et j'en suis le plus heureux.

La position de M. Menchon et de ses collègues ne cesse de m'intriguer. Je reconnais qu'ils ont une belle constance, mais ces démonstrations prouvent à quel point d'une part ils ne connaissent pas le dossier, et d'autre part pourquoi ils manifestent un certain

mépris pour les habitants de notre territoire, de ces territoires des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements.

En effet, si M. Menchon à pied, à cheval ou en vélo, était venu dans le secteur, il aurait vu actuellement que le Boulevard Urbain Sud arrive sur un mur, sur le mur d'une école privée qui est à l'entrée du village du Cabot. Ce sont des centaines de voitures qui viennent là parasiter le trafic de ce quartier, qui était un quartier paisible, et qu'en aucun cas cet endroit peut devenir un terminus.

Je veux rappeler également à M. Menchon que le tracé du Boulevard Urbain Sud remonte à l'après-guerre, et qu'il n'y a donc de surprise pour personne. Par ailleurs M. Menchon ne peut pas se prévaloir de parler au nom des Marseillais, il parle au nom d'une fraction des Marseillais sans doute, je ne le conteste pas, mais il ne parle pas au nom des Marseillais car les Marseillais le veulent, le Boulevard Urbain Sud, d'une manière ou d'une autre.

Dire qu'il faut éviter les jardins familiaux comme cela a été dit précédemment, dire qu'il faut éviter le jardin de la Mathilde, mais de grâce, si quelqu'un a pris soin du jardin de la Mathilde, c'est celui qui a été son serviteur en quelque sorte, c'est-à-dire moi-même, puisque pendant des années et des années, je l'ai fait entretenir. Je confirme que le jardin de la Mathilde est en partie réservé au tracé du Boulevard Urbain Sud.

Je vais vous dire que puisque nos amis du Printemps Marseillais nous donnent des leçons, nous parlent de démocratie à tout instant, je serais tenté de vous dire Madame la Présidente de jouer le jeu de la démocratie ; jouons le jeu d'un référendum d'initiative populaire dans ces quartiers et nous verrons qui veut quoi. Lançons un référendum qui est très cher à la Gauche et à leurs alliés. Allons-y, moi cela ne me fait pas peur, et je suis à peu près sûr du résultat ! Déterminons les quartiers qui pourraient être concernés et faisons voter les Marseillaises et les Marseillais.

Je voudrais rappeler à M. Menchon que ce Boulevard Urbain Sud n'est pas arrivé par hasard. Il a été l'objet de plusieurs enquêtes publiques, que nous avons à ma demande et à celle de la population réduit l'emprise notamment sur le passage du jardin de la Mathilde et qu'il y a eu un véritable cheminement démocratique qui s'est instauré au fil des années puisqu'il a fallu plus de 20 ans, mais les réserves quelquefois remontent à plus de 50 ans. Ce n'est pas d'hier et ce trait d'union entre la vallée de l'Huveaune et les rivages de la ville, cette transversale qui fait si cruellement défaut à notre ville car tout est bâti dans le sens nord-sud, constitue à mon sens une aubaine sur laquelle les gens du Printemps Marseillais devraient nous aider et être davantage dans la proposition que dans la contestation.

Je vous remercie.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Mes chers collègues, nous n'allons pas continuer ce débat, je pense que nous sommes sur des positions qui sont bien tranchées et nous allons passer au vote. On va regarder Monsieur Teissier si votre proposition est réalisable, si nous pouvons le faire ; nous entrons dans des périodes électorales et je ne suis pas tout à fait sûr qu'un scrutin supplémentaire serait une bonne chose.

Aujourd'hui ce qui est important, c'est que nous puissions nous positionner sur le Plan de Déplacements Urbain qui est un objet structurant. J'ai bien pris note de la position du maire des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements qui souhaite ne pas voter pour l'amendement de M. Menchon.

Nous allons passer au vote, cela sera plus simple : qui vote pour l'amendement de M. Menchon ?

Vote pour du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Vote contre du Groupe une Volonté pour la Métropole

Vote contre du groupe Entente Pour l'Intérêt des Communes Métropole

Vote contre du Groupe Maires de Provence
à l'exception de G. Cristiani s'abstenant

Vote contre du groupe Centriste Ecologiste et Métropolitain

Vote contre du groupe Métropole à Gauche

Votes contre des élus non inscrits

L'amendement est rejeté par le Conseil de la Métropole.

Madame LA PRESIDENTE. - Désolée, M. Menchon, mais votre amendement est rejeté.

Monsieur Pons on va essayer de faire un peu plus « condensé » sur l'amendement de M. Barles.

Monsieur PONS. - M. Barles a abordé un sujet qui me tient particulièrement à cœur et que je pense important pour la totalité du territoire et la connectique entre Marseille et le hors Métropole, c'est-à-dire le fret ferroviaire.

Je soutiendrai l'amendement de M. Barles. Pour modifier la structure de notre Plan de Mobilité, je propose de modifier la délibération en intégrant la proposition au sein du volet « un système routier innovant, efficace et durable », comme cela figure dans le Plan de Mobilité, je pense que c'est la bonne solution.

Permettez-moi également de me féliciter du rapport 210 concernant la gare de fret ferroviaire de Miramas sur lequel, Madame la Présidente, vous avez été active en tant que Présidente du Département et de la Métropole concernant le co-investissement avec l'État, la Région, et qui va permettre de bien lancer cette problématique de fret ferroviaire.

Madame LA PRÉSIDENTE. - Madame Pila, voulez-vous rajouter quelque chose ?

Madame PILA. - Oui Madame la Présidente, merci. Monsieur Barles votre amendement concerne le transport de marchandises mais surtout l'impératif climatique. J'aborderais, si vous le permettez Madame la Présidente, la question du transport et la transition énergétique. Il était important de souligner cela à la lecture de l'amendement présenté par M. Barles.

Monsieur Barles il y a quelques mois je vous ai présenté, en présence de Mme Gatian, l'adjointe à la mobilité de la Ville de Marseille, la politique vertueuse de la RTM en matière de transition énergétique et vous avez été agréablement surpris de l'ambition de la RTM et de la Métropole, son autorité organisatrice dans ce domaine. Permettez-moi de donner quelques éléments factuels et rapides en matière de transition énergétique qui concernent la RTM puisqu'il est question de décarbonation dans cet amendement.

Actuellement 52 % des déplacements de la RTM sont effectués grâce à l'énergie électrique, c'est-à-dire 460 000 voyages par jour. Les émissions du parc bus ont baissé de 50 % depuis 2015, les émissions de polluants ont baissé de 51 % entre 2015 et 2021. Les émissions de 2021 représentent moins de 20 % que celles de 2003 et en 2037 100 % du parc bus sera électrique.

En avant-première, il s'agit d'un scoop au sein de ce Conseil Métropolitain, sachez que 15 véhicules électriques viennent d'être réceptionnés par la RTM. Le 82 avait été la première ligne électrique à circuler en France, et le 4 janvier, le 42 qui relie le métro des 5 Avenues au dépôt de la Rose, deviendra la deuxième ligne 100 % électrique de Marseille. Dans 3 semaines, Marseille disposera de 2 lignes électriques.

Pour répondre à Monsieur Cazzola concernant les navettes maritimes, je l'ai déjà dit mais je pense qu'il faut que je lui redise, car il a besoin que je lui répète : hors période

estivale c'est moins de 5 personnes par voyage qui emprunte la navette Estaque – Vieux Port, et chaque trajet coûte à la collectivité 53 € par voyageur. Monsieur Cazzola bien évidemment à la lecture de ces chiffres les navettes ont été supprimées, mais rassurez-vous, c'est pour mieux revenir et avec une meilleure offre. La navette Estaque – Vieux Port – Pointe Rouge sera en service dès le printemps, du 23 avril au 25 septembre, sur une période de 5 mois pour un coût de plus de 3 M€.

Merci, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci. Nous allons procéder au vote de cet amendement.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je vous en remercie. Monsieur Barles, vous voyez que l'on peut arriver à faire des choses concertées, qui vont dans le bon sens et c'est un grand plaisir de voter vos amendements lorsqu'ils vont dans ce sens-là.

Madame Camard vous avez demandé la parole sur ce rapport 190 ?

Madame CAMARD.- C'est pour exprimer le vote final du groupe. J'étais un peu étonnée qu'il n'y ait pas eu les votes pour, abstention et contre sur le premier amendement, une sorte de vote contre par défaut.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je l'ai fait, Madame. J'ai fait l'inverse : j'ai fait les « pour » l'amendement, votre groupe est pour, et ensuite les groupes qui sont présents sont contre.

Madame CAMARD.- Vous parlez pour eux.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je ne parle pas pour eux, Madame, ils sont là !

Madame CAMARD.- Nous sommes très heureux de l'adoption de l'amendement logistique qui était un sujet sur lequel nous voulions mettre la lumière, car nous parlons beaucoup de voyageurs. Nous allons faire une abstention de notre groupe sur ce rapport et j'espère que la mairie du 1/7 sera aussi bien entendue que la mairie du 9/10 tout à l'heure sur les projets de tramway. Merci à vous.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Pas de souci Madame Camard vous serez associée également dans les phases de décisions car elles avancent et j'espère que vous me donnerez votre point de vue aussi par écrit, car on dit souvent que les paroles s'envolent et les écrits restent, vous serez très volontiers associée, comme l'ensemble des élus qui sont concernés par ce tracé sans aucun problème, et vous connaissez mon esprit de respect de la démocratie.

Madame CAMARD.- C'était dans mon programme, alors on le reprendra.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Le tramway sur les Catalans ?

Madame CAMARD.- Non, l'expression de notre opinion sur ce projet est dans notre programme, donc c'est très facile à reprendre.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Il n'y a pas de souci, donc nous allons le faire ensemble. Sur le 190 j'ai noté abstention du groupe de Mme Camard et le vote contre de M. Menchon en dehors du groupe. Il n'y pas d'autre vote contre ? Il est adopté.

Le Plan de Mobilité Métropolitain de Aix-Marseille-Provence a été adopté et je vous en remercie mes chers collègues.

190. MOB 001-16/12/2021-CM - Approbation du Plan de Mobilité métropolitain

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun
à l'exception de M. Menchon votant contre

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

191. MOB 002-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n° 9 relatif au contrat d'exploitation du service de la Régie Des Transports (RDT) avec la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

192. MOB 003-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n° 16 relatif au contrat d'exploitation de service de transport public urbain avec la Régie des Transports Métropolitains

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

193. MOB 004-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant 2 à la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport public "Aix en Bus"

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

194. MOB 005-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°5 au Contrat d'Obligation de Service Public pour l'exploitation et la gestion du réseau de transport public de voyageurs du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

195. MOB 006-16/12/2021-CM - Budget Principal - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement, 'Aménagement de voies bus sur autoroutes'

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 196. MOB 007-16/12/2021-CM - Budget annexe Transport - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement ' Aménagement des points d'arrêts de cars et de bus'**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 197. MOB 008-16/12/2021-CM - Budget annexe Transport - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Réalisation du pôle d'échanges multimodal de Pierre Plantée à Vitrolles"**

Le rapport est adopté.

- 198. MOB 009-16/12/2021-CM - Budget annexe Transport - Versement d'une participation du Territoire du Pays d'Aix au Budget Annexe des Transports pour l'opération d'investissement, 'Station GNV Vitrolles l'Anjoly'**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 199. MOB 010-16/12/2021-CM - Approbation du programme d'aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Pierre Plantée à Vitrolles**

Le rapport est adopté.

- 200. MOB 011-16/12/2021-CM - Budget annexe Transport - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement 'Renouvellement des rames de métro de Marseille'**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 201. MOB 012-16/12/2021-CM - Budget annexe Transport - Approbation de la création et affectation de l'opération d'investissement ' Aménagement des quais des stations du métro de Marseille '**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 202. MOB 013-16/12/2021-CM - Budget annexe Transport - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement 'BHNS ligne A '**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

203. MOB 014-16/12/2021-CM - Budget annexe Transport - Approbation de la création de l'opération et de l'affectation d'une autorisation de programme concernant l'acquisition de trois bus à hydrogène.

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

204. MOB 015-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire Marseille Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement liée à la réalisation de la voie U378 et l'élargissement du chemin de la Grave à Marseille (13ème arrondissement)

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous arrivons au 205 et je n'ai pas oublié M. Lemery qui avait d'ailleurs levé la main.

Monsieur LEMERY.- Merci, Madame la Présidente. Mes chers collègues, je ne relancerai pas le débat sur le Boulevard Urbain Sud bien que j'en sois fortement tenté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Pitié !

Monsieur LEMERY.- Je donnerais juste une petite précision historique : les jardins Joseph Aiguier ont été créés en 1905, donc ils sont antérieurs et je sais Madame la Présidente que vous serez sensible à cet argument car vous nous aviez dit en mars 2020 que vous ne seriez pas schizophrène et dire qu'il faut protéger la nature et faire abattre des arbres ; mais ce n'est pas l'objet de mon propos qui concerne le rapport sur l'opération de modernisation de la ligne Marseille / Aix-en-Provence, dite MGA2.

Notre groupe s'est régulièrement déclaré favorable à ce projet et fait siens les objectifs affichés dans la convention de financement, à savoir conduire à une amélioration significative de l'offre en transport en commun. Pour cela il avait été retenu dans la convention de financement, une desserte au ¼ d'heure avec 2 trains accélérés ne desservant pas toutes les gares et 2 trains s'arrêtant partout, soit une offre en jours de semaine de 102 circulations.

À la consultation des nouveaux horaires du service 2022, force est de constater que ces objectifs ne sont pas atteints, loin s'en faut, puisqu'en 2008 l'offre de service sur Aix-Marseille était de 48 trains par jour, les deux sens confondus. La première phase de modernisation, entre 2005 et 2008, a permis de porter l'offre à plus de 90 trains par jour, avec un doublement quasi immédiat de la fréquentation, ce qui montre bien l'intérêt de telles opérations, et avec des temps de parcours qui étaient intéressants.

Avec le changement d'horaire qui vient d'intervenir, nous avons une offre qui s'établit à 78 trains, dans les deux sens confondus, soit moins que ce qui se faisait avant les travaux et 25 % de moins que les objectifs annoncés. Les premiers départs à 6h23 de Marseille et d'Aix, les derniers départs de Marseille à 21h53, d'Aix à 22h47, et des temps de parcours en général de l'ordre de 44 minutes, ce qui amène des temps supérieurs à ce qui se faisait après la première phase de modernisation.

La desserte au ¼ d'heure n'est offerte qu'à l'heure de pointe du matin et à celle du soir, il y a un trou de desserte entre 9h41 et 11h23 dans un sens et de 9h53 à 11h23 dans l'autre, ce qui fait pratiquement 1 heure et demie sans train, ce qui n'est pas très attractif pour les usagers ?

Une telle faiblesse de la desserte alors que le montant des travaux réalisés est de l'ordre de 182 M€ n'est acceptable ni pour les usagers, ni pour la Métropole et les autres collectivités, qui ont apporté leur part de financement aux travaux. Elle présente en outre un risque financier dans la mesure où la participation financière de SNCF Réseau à ce projet, qui est calculée sur la base du nombre de trains qui sont prévus, a été calculée sur un nombre de trains de 102 circulations, comme je vous le disais tout à l'heure.

Pour être clair, je sais que ces horaires résultent de la commande faite par la Région PACA à la SNCF avant le mois de juillet cette année et que donc les responsabilités ne sont pas à rechercher quelque part dans notre hémicycle virtuel de ce jour. Pour pouvoir constituer une offre attractive, il est cependant impératif de densifier la desserte tout au long de la journée et d'étendre les plages de desserte en début et en fin de soirée.

Enfin concernant l'électrification frugale de la ligne Marseille – Aix-en-Provence, et comme je l'ai exprimé déjà à plusieurs reprises, nous demandons d'inclure la Halte de Saint-Antoine dans la section à électrifier pour contribuer à améliorer la desserte des quartiers nord de Marseille.

Nous espérons avoir des réponses sur ces points et notre groupe votera *pour* ce rapport. Je vous remercie.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Lemery.

M. Guelle a demandé la parole.

Monsieur GUELLE.- Merci, Madame la Présidente. Sur ce rapport, bien évidemment M. Lemery est favorable, nous en sommes tous très satisfaits, il reconnaît lui-même que la Métropole n'est pas responsable des carences de la SNCF sur les TER.

Voyons également le côté positif de cette ligne Marseille – Aix pour ceux qui l'ont connue en diesel, lente et peu fiable, aujourd'hui est avec des rames électriques avec batterie et avec l'électrification d'une partie de la ligne. Les quais de Saint-Antoine sont allongés à 200 mètres, les voies sont doublées.

La SNCF doit prendre ses responsabilités, c'est à elle de faire ; la Métropole a contribué avec le Conseil Départemental et la Région à faire en sorte que cette ligne Aix-Marseille gagne en efficacité et ne soit plus au diesel. On peut se satisfaire de ces avancées, mais maintenant mon cher collègue, il faut interpeller la SNCF et arrêter d'interpeller la Métropole.

Merci.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Guelle. Effectivement Monsieur Lemery nous sommes tous d'accord, nous aimerions tellement que ces trains fonctionnent mieux entre Aix et Marseille. Heureusement que nous avons également travaillé avec l'État pour pouvoir mettre les voies de bus réservées sur l'autoroute, permettant de gagner un temps fou. Ce n'est pas la panacée je le sais bien, nous avons même mis des bus à double niveau pour transporter plus de voyageurs, mais je suis tout à fait de votre avis, un transport ferroviaire serait l'idéal et la Région est au courant des difficultés avec les horaires SNCF et tout le monde va dans ce sens.

Pas d'opposition sur ce rapport ?

205. MOB 016-16/12/2021-CM - État Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement TER Modernisation Aix-Marseille

Le rapport est adopté.

206. MOB 017-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Aménagement d'infrastructures"

Le rapport est adopté.

207. MOB 018-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix en Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement 'Travaux d'entretien des parkings du territoire'

Le rapport est adopté.

208. MOB 019-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Travaux d'amélioration des Espaces Publics sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Le rapport est adopté.

209. MOB 020-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire Istres-Ouest Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement " Programme d'aménagement de voies "

Le rapport est adopté.

210. MOB 021-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire Istres Ouest Provence - Approbation de la création de l'opération et de l'affectation d'une autorisation de programme concernant le financement des "Etudes et travaux de la gare de Miramas"

Le rapport est adopté.

211. MOB 022-16/12/2021-CM - Budget Annexe Parkings Métropole - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative aux travaux d'aménagement des parkings

Le rapport est adopté.

212. MOB 023-16/12/2021-CM - Lancement de la concertation préalable pour l'extension de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre Marignane et les Pennes Mirabeau (ZENIBUS) avec la mise en service de 2 lignes de BHNS (ZEN A et ZEN B)

Le rapport est adopté.

213. MOB 024-16/12/2021-CM - Acquisition du dépôt de Bus Keolis aux Milles, des terrains SNCF mitoyens - Approbation d'une convention de superposition d'affectations avec la SNCF - Commune d'Aix-en-Provence

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Demande d'intervention sur le 214 de Monsieur Chauvin, le maire de Trets.

Monsieur CHAUVIN.- Merci, Madame la Présidente. Je voulais intervenir sur ce rapport 214 sur la création du pôle multimodal d'échanges de Trets, qui est l'occasion de mettre en avant les aménagements engagés, réalisés et mis à disposition par la Métropole, avec dans ce projet particulier la participation du Conseil Départemental.

Je voudrais revenir sur l'inauguration en février 2019, car je pense que ce que vous avez déclaré est intéressant vis-à-vis du débat que nous avons aujourd'hui sur les transports et la mobilité. En février 2019, vous aviez déclaré à Trets sur ce pôle multimodal que « cette réalisation illustre une nouvelle fois ma volonté d'étendre le réseau de transport à l'échelle métropolitaine et de donner un nouvel élan à notre territoire en matière de déplacements qui seront synonymes de proximité, de sécurité et de performance. »

Madame la Présidente, certains voudraient aller plus loin, plus vite ; au travers des échanges que nous pouvons avoir de ce que je découvre en commission transport mobilité, je tiens à rappeler Madame la Présidente que vous vous attaquez à un chantier qui a tout simplement 40 ans de retard.

Je vous remercie.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci beaucoup, Monsieur Chauvin. Nous passons au vote.

214. MOB 025-16/12/2021-CM - Quitus de la mission confiée à la SPL Pays d'Aix pour la réalisation du pôle d'échanges de Trets

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci d'avoir souligné l'implication des différentes autres collectivités dans la partie transport. Vous m'en donnez la possibilité : je rappelle qu'entre 2015 et 2020 ce sont 580 M€ que le Conseil Départemental a mis sur le territoire pour pouvoir permettre le développement des transports, que ce soit sur différents endroits, notamment le BHNS d'Aix, mais aussi tous les pôles multimodaux, mais également les voies réservées, les bus, les bornes.

Nous avons vraiment beaucoup travaillé et je suis encore ravie que l'État cette fois-ci mette un milliard d'euros sur la table pour pouvoir alléger les finances du Département, donc de notre collectivité.

- 215. MOB 026-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation des parcs en enclos de Marseille concernant les aménagements réalisés par la Ville de Marseille sur la marina en vue d'accueillir les Jeux Olympiques 2024**

Le rapport est adopté.

- 216. MOB 027-16/12/2021-CM - Approbation du principe de lancement d'un contrat de délégation de service public pour l'exploitation de parcs de stationnement à Martigues**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 217. MOB 028-16/12/2021-CM - Approbation de l'affectation du produit des forfaits post-stationnement (FPS) reversés au titre de l'année 2020 par les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat, Aix-en-Provence, Aubagne, Salon-de-Provence et Martigues, à la Métropole Aix-Marseille-Provence**

Le rapport est adopté.

Votes contre de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 218. MOB 029-16/12/2021-CM - Budget Principal - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement, ' Remplacement des moteurs du navire de frêt l'écUM'**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 219. MOB 030-16/12/2021-CM - Redevance d'occupation du domaine public routier et Tarifs de location des infrastructures de génie civil - Tarification 2022 sur le Territoire du Pays d'Aix**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 220. MOB 031-16/12/2021-CM - Approbation de modifications tarifaires sur les réseaux de transports collectifs, extension de la gratuité pour certaines catégories sociales et création de titres de transport promotionnels pour Noël**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

221. MOB 032-16/12/2021-CM - Budget annexe Transport - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement concernant la réalisation d'un Pôle d'échanges multimodal à Frais Vallon à Marseille

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

222. MOB 033-16/12/2021-CM - Budget Annexe Transport - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement 'Extension du BHNS AIXPRESS

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

Madame LA PRÉSIDENTE.- Sur le 223, j'ai reçu un amendement du groupe Pour une Métropole du Bien Commun, portée par Mme Linton et M. Pellicani. C'est Monsieur Pellicani qui prend la parole ?

Monsieur PELLICANI.- Merci, Madame la Présidente, merci chers collègues. Avec tous mes collègues nous avons déposé un amendement sur le tramway Belle de Mai.

Marseille et notre Métropole souffrent d'un sous-développement chronique des transports en commun. Une Métropole immense, la seconde de France, dont la ville centre, Marseille, est sous-dotée en transports collectifs. C'est un constat que nous partageons la plupart du temps maintenant.

Ce particularisme est à un tel point tristement singulier, qu'il aura fallu l'intervention de l'État mis sous pression par le volontarisme du maire de Marseille, M Benoît Payan, pour enfin que la puissance publique nationale représentée par la personne du Président de la République lui-même, décide d'intervenir à travers le Plan Grand Marseille, dont l'un des objectifs clairs et affichés, est le désenclavement des quartiers nord de la ville.

La délibération portant sur la création et l'affectation de l'opération d'investissement relative à la création d'une ligne de tramway entre le boulevard National et la Belle de Mai à Marseille – et je dirais même en allant jusqu'à la nouvelle gare TGV qui va être construite sous la gare Saint-Charles – que vous nous proposez de voter est un premier pas positif et le groupe Pour une Métropole du bien commun prend acte du fait qu'une partie des légitimes exigences de la majorité municipale de Marseille soit enfin respectée par la Métropole.

En effet, le tramway de la Belle de Mai, à l'image d'une épingle, permettrait de recoudre une ville qui a trop souffert de l'accumulation de ses disparités sociales et économiques en raison des transports en commun quasiment inexistantes.

Depuis le boulevard National en passant par la Belle de Mai pour aller à terme jusqu'au Merlan, cette nouvelle ligne permettra d'ouvrir la voie à la résorption d'une fracture nord-sud politiquement inacceptable et socialement inadmissible pour la seconde ville de France. Ainsi 140 000 personnes pourraient enfin profiter d'un moyen de transport moderne et confortable, avec toutes les retombées sociales et humaines que nous pouvons espérer vu les désenclavements de quartiers entiers.

À l'occasion de cette séance, nous réitérons notre demande à ce que le tramway Belle de Mai soit la priorité de l'autorité organisatrice des mobilités qu'est la Métropole. Les Marseillais ont trop attendu pour que la réception de ce projet si important pour la ville, soit flou ou repoussé encore une fois aux calendes grecques, voire même au second plan au profit

d'un projet comme celui du tramway des Catalans, rejeté tant par la Ville de Marseille que par les habitants des quartiers qu'il est destiné à desservir. Je vous rappelle qu'à l'époque nous avons fait plusieurs propositions alternatives et comme l'a dit Mme Camard, notre programme fait état de ces propositions.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que notre groupe a déposé un amendement pour que la réception du tramway de la Belle de Mai intervienne le plus tôt possible, en conformité avec les engagements de l'État de participer au financement du développement des transports à Marseille à la condition d'un engagement ferme de la Métropole à désenclaver les quartiers nord.

Madame la Présidente vous aurez compris, notre vigilance pour préserver les intérêts des métropolitains, et donc des Marseillais, ne s'arrête pas à la présentation de cette délibération, mais parce que celle-ci représente une première avancée, le groupe Pour une Métropole du Bien Commun votera favorablement à l'issue de l'adoption de l'amendement, mais Mme Camard précisera *in fine* le vote.

Merci.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Pellicani. Mme Pila a demandé la parole.

Madame PILA.- Merci, Madame la Présidente. Nous attendions un consensus sur le sujet de la mobilité, même pas ! Nous espérons que le Printemps Marseillais représenté par le groupe Pour une Métropole du Bien Commun ici en Conseil Métropolitain pourrait se réjouir des avancées prévues tout juste ! Il est temps, maintenant, de sortir des postures politiques, il est temps de cesser la polémique et la polémique politicienne qui est la pire de toutes, la polémique bassement politicienne.

Madame Camard, Madame Linton, Monsieur Pellicani, vous avez des arguments qui sont faux. Le Vice-Président Henri Pons a rencontré l'adjointe à la mobilité Audrey Gatian, il a répondu favorablement à toutes les demandes présentées. Toutes !

Alors soit la liste au Père Noël n'était pas exhaustive et il fallait vous concerter, ce qui est votre maître-mot, soit vous êtes insincères. Nous avons même lâché sur le Boulevard Urbain Sud et nos collègues Guy Teissier et Lionel Royer-Perreaut ont insisté là-dessus, cela s'arrêtera au Roy d'Espagne.

Oui nous voulons travailler avec la Ville de Marseille, oui nous avons déjà travaillé ensemble, mais s'il vous plaît, de grâce, ne travestissez pas la vérité.

La vérité, la réalité, c'est la Convention Transport, celle que vous avez signée Madame la Présidente, avec le Premier ministre et celle qui prévoit dans un volet de 15 projets hors Marseille et à Marseille, l'extension nord et sud du tram de la Castellane à la Rouvière, l'extension du tram vers la place du 4 septembre (eh oui !) l'extension du tram vers la Belle de Mai. Tout se fera, tout est signé, tout est acté ; alors cessez, s'il vous plaît, d'opposer le nord et le sud. Ce n'est pas parce qu'on ralentit un projet qu'un autre ira plus vite.

Vous parlez d'accélérer les projets, de changer les priorités, de modifier les phasages, c'est de la posture politique et de la posture polémique, je vous le redis, c'est de la démagogie et c'est faire fi surtout des contraintes techniques.

Et pourtant, je le répète, Madame la Présidente vous l'avez annoncé, vous l'avez acté, vous l'avez signé, tout se fera. Les calendriers des projets dépendent de leur degré d'avancement, si vous voulez un calendrier, cela a été demandé tout à l'heure par vos collègues, je vous le donne :

- Le tramway du 4 septembre, la désignation du maître d'œuvre est en cours, la concertation publique se fera au printemps, l'enquête publique en 2023, la déclaration de projet fin 2023, le début du chantier fin 2023 également, 3 ans de travaux et fin du chantier en 2026.

- Le tramway nord-sud phase 1, nous en sommes à la phase de dévoiement des réseaux, les aménagements débutant en 2022. Le tramway nord-sud phase 2, les études de faisabilité complémentaires vont être engagées. La concertation publique à l'été 2022, la désignation du maître d'œuvre en 2023, l'enquête publique en 2024, le début du chantier en 2025 et la fin du chantier en 2027/2028.
- Enfin le tramway de la Belle de Mai : les études de faisabilité sont en cours, elles sont partagées avec la Ville de Marseille à l'occasion d'un prochain COPIL, nous en discuterons et elles se poursuivront avec les études d'avant-projet. Pour rappel de ce projet spécifique de la Belle de Mai, c'est Martine Vassal qui a présenté ce projet au Plan de Déplacement Urbain, c'est elle qui a engagé les études depuis plusieurs années ; et mieux, c'est elle qui étudie aujourd'hui la prolongation de ce tramway depuis la place Burel jusqu'au Merlan. C'est Martine Vassal qui porte ce projet, et ce projet est une avancée pour les quartiers nord, les quartiers nord que vous opposez, ceux des 15/16 et ceux des 13/14.

Alors chers collègues du Printemps Marseillais, Pour une Métropole du bien commun, vous verrez que nous, nous sommes à l'écoute et nous sommes dans la concertation. Le maire de Marseille nous a demandé de privilégier un tracé qui passe par le Chemin du Littoral pour la prolongation du tramway vers le nord, très bien, nous le ferons. C'est la volonté de la Présidente, Martine Vassal, c'est notre volonté, nous irons même au-delà vers l'Hôpital Nord et vers Château-Gombert et nous réaliserons tous ces projets.

Pourquoi, chers amis ? Pour une meilleure mobilité de nos concitoyens, pour une meilleure desserte de nos quartiers, pour l'avenir économique de notre territoire – cela passe par là également –, pour les Marseillais et au-delà pour les habitants de notre Métropole. Évidemment, nous voterons contre l'amendement présenté par Mme Linton et M. Pellicani.

Merci, Madame la Présidente.

Madame LA PRÉSIDENTE. - Merci, Madame Pila. Nous allons passer au vote. Juste un petit mot. Je pense aujourd'hui que l'on ne mesure pas l'engagement qui a été celui des équipes. Je comprends que chacune des communes souhaite avoir le meilleur et le plus pour sa commune et ses habitants, je comprends aussi que la ville-centre doive être considérée, et je pense que j'ai prouvé qu'elle l'était. En tout cas je remercie aussi le maire de Marseille avec qui nous avons pu discuter sur ces différentes problématiques que sont notamment le tracé sur le littoral ; il est logique puisque le tracé ne convenait pas aux élus du 15/16, et il était bien entendu logique de pouvoir le changer, c'est ce que nous avons fait.

Comme je le disais à Mme Camard, nous l'associerons à la partie des Catalans ; bien entendu j'avais inscrit en 2019 la Belle de Mai car il y avait la gare Saint-Charles, et à la demande du maire de Marseille et de ses élus, nous avons rajouté la partie qui va jusqu'au Merlan car oui, c'est nécessaire et indispensable et cela sera un maillage parfait.

Juste un petit détail, et je m'en suis expliquée avec le maire de Marseille et le Premier ministre, je vais prendre un exemple extrême : si nous arrêtons tous les travaux sur les transports aujourd'hui, c'est-à-dire que nous enlevons toutes les affectations de programme que nous avons, la ligne 2 n'ira pas plus vite, et la Belle de Mai n'ira pas plus vite. Ce sont des financements qui étaient engagés, qui ont été abondés par l'État ; effectivement plus orientés et grâce à ces financements de l'État nous allons pouvoir accélérer le reste, car il est exact que pour ma part quand je considère les transports je les considère sur une aire métropolitaine. La ville-centre doit être désenclavée, d'un bout à un autre, et nous devons faire le maximum de partout.

Je sais que les élus de la ville de Marseille seront également à nos côtés pour aller vite dans les procédures, car après, il va y avoir des demandes d'expropriations, des demandes de voiries, et tout cela aussi est un travail que nous allons faire au travers du GIP, et le GIP sera également le moyen de pouvoir donner l'avancement des travaux régulièrement. J'en ai accepté la présidence pour que, justement, nous arrêtons des problématiques de

politique politicienne ; j'espère que cela sera le maire de Marseille qui viendra y siéger. Ce qui est sûr, c'est que je suis dans un esprit constructif et non dans un esprit d'opposer les uns aux autres.

Pour moi voter un amendement qui enlève une autorisation de programme pour la mettre sur quelque chose qui, de toute façon, ne se fera pas plus vite, je trouve que ce n'est absolument pas opportun. En revanche, je vous annonce que le premier Comité de Pilotage de la Belle de Mai commencera en janvier, puisque nous avons fait les pré-études. Ce sont les choses qui vont dans le bon sens, je pense qu'il faut que nous les fassions aller tous ensemble dans le bon sens, et je compte sur vous pour cela.

Je vais mettre l'amendement de Mme Linton et de M. Pellicani au vote.

Qui vote pour l'amendement ?

Vote pour du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Vote pour du groupe Métropole à gauche

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je vous en remercie, l'amendement est rejeté.

Sur le 223, votre position de vote, Madame Camard ? Ne vous inquiétez pas, il n'y a pas le Merlan mais c'est normal car nous venons de le rajouter maintenant. Nous voulons quand même avancer sur la partie Saint-Charles – Belle de Mai. Je n'essaie pas d'influencer votre vote.

Madame CAMARD.- Merci, Madame la Présidente, mais M. Pellicani vous avait annoncé que nous allions voter pour ce rapport, il y avait débat sur le calendrier et la priorisation des projets. Nous ne sommes pas des menteurs et nous sommes constructifs, nous apprécions cette avancée ; j'espère que nous allons vite avancer dans le Comité de Pilotage, maintenant.

Merci à vous.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame, donc le rapport 223 est adopté.

223. MOB 034-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la création d'une ligne de tramway entre le boulevard Longchamp et la Belle de Mai à Marseille

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

Madame LA PRÉSIDENTE.- Madame Ventron sur le 224.

Madame VENTRON.- Merci, Madame la Présidente. Sur le 224, il s'agit de l'approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement pour la zone à faible émission mobilité. Nous avons travaillé cette semaine avec les services et Madame l'Adjointe en charge de la mobilité de Marseille et la planification de ce dispositif a pris forme et nous nous réjouissons, Madame la Présidente, d'avancer sur ce dispositif qui va permettre d'améliorer la qualité de vie des Marseillais et surtout d'améliorer aussi la qualité de l'air, indispensable pour une bonne santé des Marseillais.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci. Des demandes d'intervention ? (*Aucune*).

Les rapports de Mme Ventron sont adoptés.

224. MOB 036-16/12/2021-CM - Budget annexe Transport - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement, Zones à Faibles Emissions mobilité - ZFE-m

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

COHÉRENCE TERRITORIALE, PLANIFICATION, POLITIQUE FONCIÈRE, URBANISME ET AMÉNAGEMENT (18h15)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Sur la cohérence territoriale, planification, politique foncière, urbanisme et aménagement, est-ce que M. Montecot est encore là car je sais qu'il a un Conseil municipal ?

Monsieur MONTECOT.- Je suis encore là. Les rapports 225 à 252 ont reçu un avis favorable de la commission, ils sont portés par les communes et les territoires. Cela concerne des modifications des PLU. Il y a deux délibérations qui me permettent de parler du SCoT. Sur le SCoT et sur l'approbation de la création et de l'affectation d'opérations d'investissement, je voudrais abonder sur ce qu'ont dit mes collègues Yves Vidal et Gérard Gazay pour vous dire que nous faisons beaucoup de réunions de travail en ce moment sur ce SCoT et remercier vraiment sincèrement tous les élus et les services qui travaillent pour que ce SCoT avance, et nous devrions approuver ce PADD dans le premier semestre 2022.

Autrement, toutes les délibérations de cette commission ont reçu un avis favorable. Madame la Présidente, je suis désolé, je ne pourrai pas rester avec vous, car je dois ouvrir mon Conseil Municipal.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je le sais, vous m'aviez informée Monsieur Montecot. J'ai des demandes d'intervention de Mme Chaboche sur le 226 et sur le 227, d'autres demandes sur les rapports 222 à 252 ? Madame Camard ?

Madame CAMARD.- Madame Chaboche a dû partir, nous ne sommes plus que quelques derniers résistants et je voulais vous signaler un avis favorable sur le 226 et dire que nous veillerons, dans le cadre de cette modification n° 3 du PLUi, à continuer à défendre notre vision de la ville, notamment sur les seuils de logements sociaux pour que ce soit mieux pris en compte et nous continuerons la discussion avec la Métropole sur ce type de politique ainsi que sur l'urbanisme planifié, les ZAC, etc.

J'essaie de retranscrire son propos en quelques secondes, et je l'excuse de son absence.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Ohanessian est présent, car il avait demandé la parole sur le 227 ?

Madame CAMARD.- Je ne le vois pas non plus connecté. Je pense que nous sommes les derniers résistants ! (*Rires*).

Madame LA PRÉSIDENTE.- Ce n'est pas ma faute, j'ai fait au mieux !

Nous passons sur le 225 pour le vote.

225. URBA 001-16/12/2021-CM - Avis du Conseil Métropolitain Aix-Marseille-Provence sur le projet de création de la Ligne ferroviaire Nouvelle Provence Côte d'Azur reliant Marseille à Nice

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Mme Caradec a demandé la parole sur le 226.

Madame CARADEC.- Je suis résistante dans ma voiture, mais je suis à l'arrêt !

Madame LA PRÉSIDENTE.- Il vaut mieux !

Madame CARADEC.- Cette modification 3 est une modification d'ordre général, mais je voulais quand même préciser que les relations de travail sont très étroites entre la Ville et la Métropole.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Alléluia !

Madame CARADEC.- Nous nous voyons tous les 15 jours et à partir du mois de janvier, il y aura des ateliers hebdomadaires entre les techniciens. Le premier sujet que nous ouvrirons ensemble, Ville et Métropole, c'est « nature en ville et agriculture » car c'est quelque chose qui nous préoccupe tous et qui vous préoccupe également, Madame la Présidente.

Sur les logements sociaux, nous avons une enquête publique qui va démarrer, nous avons les travaux du PLH, et bien sûr le dispositif évoluera. Je pense qu'il évoluera intelligemment, car je cherche toujours à avoir des relations intelligentes avec la ville-centre, en tout cas très ouvertes et très partagées car toutes les décisions se prennent ensemble.

Il est hors de question que dans les délégations dont j'ai la charge, la ville-centre n'ait pas toute sa place. Voilà ce que je voulais préciser, Madame la Présidente, merci beaucoup.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame Caradec. Vous remercieriez également Mme Chaboche, Madame Camard, car c'est lorsque nous avons des personnes constructives, que nous avançons.

Continuons ainsi, et je remercie encore le Maire de Marseille d'avoir donné à ses équipes le « la » pour que les choses se passent le mieux possible entre la ville-centre et la Métropole ; c'est important, nos habitants n'attendent que cela.

Je suppose que sur le 226, c'est un avis favorable de tous ?

226. URBA 002-16/12/2021-CM – Plan Local d'Urbanisme intercommunal du territoire Marseille-Provence - Engagement de la procédure de modification n°3

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

Madame LA PRÉSIDENTE.- Sur le 227 vous avez l'intervention de M. Ohanessian, c'est la mise à disposition pour le commissariat du 13/14, vous votez favorablement Madame Camard ?

Madame CAMARD.- Oui, avis favorable. Je pense que M. Ohanessian voulait simplement rappeler le rôle de la Ville et des autres partenaires sur ce projet.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien, nous avançons. Il n'y a que des avis favorables, je vous remercie infiniment de tout cela !

227. URBA 003-16/12/2021-CM - Plan Local d'urbanisme intercommunal du Territoire Marseille Provence - Engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité - Réalisation d'un Commissariat de Police dans le 14ème arrondissement de Marseille

Le rapport est adopté.

228. URBA 004-16/12/2021-CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - Engagement de la Modification simplifiée n°2

Le rapport est adopté.

229. URBA 005-16/12/2021-CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Salon-de-Provence - Engagement de la procédure de modification n°7

Le rapport est adopté.

230. URBA 006-16/12/2021-CM - Plan Local d'Urbanisme de La Destrousse - Approbation du dossier de révision générale

Le rapport est adopté.

231. URBA 007-16/12/2021-CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pélissanne - Engagement de la procédure de modification n°5

Le rapport est adopté.

232. URBA 008-16/12/2021-CM – Rapport retiré

233. URBA 009-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "ZAC des Hauts de Sainte-Marthe"

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

234. URBA 010-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Suivi et modifications des SCoT sur le territoire métropolitain"

Le rapport est adopté.

235. URBA 011-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Etudes sectorielles de grande échelle"

Le rapport est adopté.

236. URBA 012-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Etudes urbaines - Territoire Marseille Provence"

Le rapport est adopté.

237. URBA 013-16/12/2021-CM - Budget Principal de la Métropole - Approbation de l'affectation complémentaire de l'opération d'investissement "Participations diverses"

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Royer-Perreaut vous avez demandé la parole, mais je ne sais plus sur lequel ? Vous avez raison Monsieur Gachon, c'est très frustrant de suivre les Conseils en visioconférence, je suis d'accord avec vous Monsieur le maire de Vitrolles, mais je préfère cela plutôt que de faire un cluster géant et que nous nous trouvions tous ennuyés pour Noël, car c'est une prise de responsabilité !

Monsieur ROYER-PERREAUT.- Madame la Présidente, c'était tout simplement que je ne prends pas part au vote sur les rapports 238, 239 et 244 qui ont trait à la Soleam.

Madame LA PRÉSIDENTE.- C'est noté.

238. URBA 014-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "ZAC Vallon de Regny"

Le rapport est adopté.

L. Royer-Perreaut et J-D. Ciot ne prennent pas part au vote.

239. URBA 015-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Restauration immobilière du Vieux La Ciotat"

Le rapport est adopté.

L. Royer-Perreaut et J-D. Ciot ne prennent pas part au vote.

240. URBA 016-16/12/2021-CM - Budget annexe de l'aménagement du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de modification, affectation et clôture d'Autorisations d'engagement

Le rapport est adopté.

241. URBA 017-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Projet Gardanne Meyreuil"

Le rapport est adopté.

242. URBA 018-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement, Clôture de la convention d'aménagement concernant l'extension de la ZI des Paluds à Aubagne

Le rapport est adopté.

243. URBA 019-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Quartier de Gare - Redynamisation du centre-ville Aubagne"

Le rapport est adopté.

244. URBA 020-16/12/2021-CM - Concession d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté des Hauts de Sainte Marthe à Marseille 13 et 14èmes arrondissements - convention passée avec la SOLEAM - Participation de la Métropole à l'équilibre du bilan au 31 décembre 2020 - Approbation de l'avenant 15 à la convention de concession - Approbation de l'avenant 5 à la convention d'avance de trésorerie

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

L. Royer-Perreaut et J-D. Ciot ne prennent pas part au vote.

245. URBA 021-16/12/2021-CM - Approbation des principes de mise en oeuvre des mesures compensatoires relatives aux espèces protégées dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté des Florides à Marignane

Le rapport est adopté.

246. URBA 022-16/12/2021-CM – Approbation de l'avenant n° 4 à la concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires pour la rénovation du centre ancien de Trets

Le rapport est adopté.

247. URBA 023-16/12/2021-CM - Définition des objectifs et des modalités de la concertation pour l'opération d'aménagement du Liourat à Vitrolles

Le rapport est adopté.

248. URBA 024-16/12/2021-CM - Zone d'Aménagement Concerté La Campanelle à La Ciotat - Approbation de l'avenant n°1 du Contrat de Concession avec Bouygues Immobilier

Le rapport est adopté.

249. URBA 025-16/12/2021-CM - Approbation d'une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) pour l'opération "Les Berges de l'Alta", Parc d'activité de Camp de Sarlier à Aubagne avec Foncière GM

Le rapport est adopté.

250. URBA 026-16/12/2021-CM – Concession ZAC des Vigneaux à Cuges-les-Pins - Approbation de l'Avenant n°6 au traité de concession - Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie avec la SEM Façonéo

Le rapport est adopté.

- 251. URBA 027-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n° 9 à la Concession d'Aménagement Maille II de la Zone d'Aménagement Concerté du Cours de la Rousse sur la commune de Miramas**

Le rapport est adopté.

- 252. URBA 028-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°15 à la convention du 18 décembre 1972 relative à la gestion et à l'extension du Marché d'Intérêt National de Marseille**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe pour une Métropole du Bien Commun

S. Ghali ne prend pas part au vote.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Amiraty pour les rapports 253 à 256.

Monsieur AMIRATY.- Sur le 254, il s'agit d'un document important avec 15 M€ pour alimenter la stratégie foncière métropolitaine pour 2022 jusqu'à 2026.

Il y a sur les 2 autres rapports en premier la révision de l'affectation d'opération d'investissement pour la réhabilitation du 122 Canebière, et enfin, troisième rapport, il s'agit d'alimenter une opération d'investissement pour le plan de prévention des risques technologiques de Fos-Ouest.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Amiraty. Madame Helfter-Noah vous avez demandé la parole sur le rapport 252.

Madame HELFTER-NOAH.- Madame la Présidente, ma collègue Christine Juste qui a dû également partir rencontrer les services de l'État et elle m'a demandé de vous faire part des remarques qu'elle avait faites elle-même en commission « concessions » sur le rapport qui concerne un gros marché d'intérêt national, dont l'avenant n° 11 a dû être résilié à la demande des services de l'État.

Son propos était d'attirer l'attention des services de la Métropole sur la nécessité d'une mise en concurrence sur l'attribution des lots aux différents prestataires sur ce marché d'intérêt national, sachant qu'il s'agit d'un énorme marché qui a eu des difficultés légales relevées par la préfecture.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Madame, en revanche votre groupe vote comment sur ce rapport ?

Madame HELFTER-NOAH.- Pour les votes, je vous laisse voir avec Mme Camard.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Vous votez comment sur ce rapport, Mme Camard ?

Madame CAMARD.- Abstention.

Madame LA PRÉSIDENTE.- C'est noté.

Sur les rapports 253 à 256, avez-vous des demandes d'intervention ? (*Aucune*).

- 253. URBA 029-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative aux travaux d'aménagement et de réhabilitation liés au développement durable sur les immobiliers d'entreprises**

Le rapport est adopté.

254. URBA 030-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Stratégie foncière métropolitaine 2022-2026"

Le rapport est adopté.

255. URBA 031-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la réhabilitation 122 Canebière

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

256. URBA 032-16/12/2021-CM - Etat Spécial du Territoire Istres-Ouest Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Plan de prévention des risques technologiques Fos Ouest"

Le rapport est adopté.

COHÉSION SOCIALE, HABITAT, LOGEMENT (18h25)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous passons un rapport auquel je tiens énormément et j'aurais tellement aimé pouvoir le passer lorsque tout le monde était présent, mais ce n'est pas très grave. Il s'agit du rapport 257 de Mme Miquelly, la création du Conseil des Jeunes Métropolitains.

Madame MIQUELLY.- Bonjour à tous les courageux qui sont restés, bonjour Madame la Présidente. C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui ce rapport sur la création du Conseil des Jeunes Métropolitain, qui sera une instance bien entendue consultative, qui aura pour vocation d'éclairer l'action de la Métropole sur les compétences de la collectivité, en précisant les spécificités des besoins, des problématiques et des attentes de notre jeunesse qui vit sur l'espace métropolitain.

Ce nouveau Conseil sera mis en œuvre en 3 phases distinctes :

La première qui se déroulera de janvier à mars, où on établira le cadre et les modalités de recrutement, avec des jeunes âgés de 18 à 25 ans, issus de tous les territoires. Nous respecterons également un équilibre entre le niveau d'études, l'âge, l'égalité femmes-hommes bien entendu, Madame la Présidente, et un jury composé d'élus et de chefs de service travaillera sur ces candidatures.

Dans un second temps, il y aura une assemblée constituante de 60 jeunes qui travaillera sur un ensemble de propositions d'actions, et un fonctionnement qui n'est pas forcément établi à l'avance, car nous avons envie de leur laisser la liberté de choix et de co-construire le fonctionnement de ce Conseil.

Enfin un troisième temps qui sera un rapport final qui vous sera remis, avec différents thèmes, avec des propositions qui seront faites par ce Conseil des Jeunes Métropolitains sur des thèmes comme les transports, l'environnement, l'économie, l'habitat, tout ce qu'ils auront envie de mettre en avant et de travailler.

Je voudrais quand même remercier les services qui ont été porteurs de ce projet, de l'insertion et de la cohésion sociale, mais également l'ensemble des autres

services qui ont répondu « présents » car c'est un travail qui se fait dans la transversalité pour que l'on puisse travailler sur l'ensemble des compétences de la Métropole.

Il est dommage de présenter ce rapport à un moment où tout le monde a envie de partir.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je le regrette, et merci Madame Miquelly et Monsieur Alvarez avec l'ensemble des services d'avoir monté ce projet. Ce n'est pas évident car il y a beaucoup de conseils municipaux des jeunes ; mais nous avons lancé cela avec vous-même, Madame, au Département sur les collégiens, là il s'agit de jeunes adultes, et je crois qu'il est important de les associer à la vie de nos institutions, à la vie de tous les jeunes, mais également de préparer l'avenir.

Les projets sont tellement longs et prennent tellement de temps, effectivement, que c'est aussi pour eux que nous travaillons. Merci pour cela et vivement le mois de janvier pour la mise en place de ce Conseil dans l'hémicycle, en espérant que nous pourrions nous réunir en présentiel.

Pas d'intervention sur ce rapport ?

257. CHL 001-16/12/2021-CM - Création d'un Conseil des Jeunes Métropolitains (CJM)

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous passons aux rapports de M. Ytier du 258 au 263.

Monsieur YTIER.- Madame la Présidente, avis favorable de la commission. J'en profite juste pour vous remercier d'avoir pris vos responsabilités en organisant cette séance en visioconférence, même si évidemment ce n'est pas agréable, mais pour tous ceux qui sont malheureusement positifs au COVID, comme c'est mon cas depuis ce matin, cela me permet de participer aux travaux en protégeant tous mes collègues.

Tout va bien, c'est l'essentiel, et sur les rapports que je dois rapporter il y a eu un avis favorable de la commission, avec de belles délibérations sur des dispositifs opérationnels de l'habitat sur plusieurs parties du territoire qui seront renouvelées, sur le territoire de Marseille à travers un programme d'intérêt général, sur le Pays d'Aix à travers une opération de restauration immobilière, plein de projets « habitat » qui avancent à travers ces délibérations.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Ytier, je vous souhaite un bon rétablissement, je ne pensais pas être aussi à propos, désolée pour vos fêtes de Noël, mais il va falloir faire un peu attention.

Monsieur YTIER.- Si tout va bien, l'isolement se finit le 24, juste à temps pour le Père Noël !

Madame LA PRÉSIDENTE.- Tant mieux pour vous, et tant mieux que cela se passe bien. Des demandes d'interventions sur ces rapports du 258 au 263 ?

Madame CAMARD.- Nous nous abstenons sur le 259 et le 261 qui est un rapport d'activité de la Soleam sur la concession, je vous ai expliqué le vote *contre* comme en CT1. Ce n'est pas contre les équipes, c'est que le bilan est assez raide, il est assez dur et il y a beaucoup de choses encore à faire et des objectifs qui sont révisés à la baisse ; je renvoie à mon intervention en CT1 pour dire que maintenant, nous devons tous nous mettre d'accord en phase de codécision pour savoir ce que nous allons vraiment pouvoir sortir ensemble d'ici 2025 qui est la fin de la concession de la Soleam, je n'en dis pas plus car j'étais intervenue là-dessus en CT1.

Pour les autres dossiers, c'est un vote favorable.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci pour votre efficacité, Madame Camard.

- 258. CHL 002-16/12/2021-CM - Approbation de la mise en œuvre du permis de louer sur le centre-ville de Pertuis - Approbation d'une convention de prestations de service**

Le rapport est adopté.

- 259. CHL 003-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Programme d'Intérêt Général 2 (PIG) - Territoire Marseille Provence"**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

- 260. CHL 004-16/12/2021-CM - Approbation du bilan de la concertation préalable pour le lancement d'une opération de restauration immobilière sur le centre-ville d'Aix en Provence**

Le rapport est adopté.

- 261. CHL 005-16/12/2021-CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2020 de la concession d'aménagement Grand Centre-Ville à Marseille - Approbation de l'avenant n° 12 à la concession**

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 262. CHL 006-16/12/2021-CM - Transfert des aides financières dans le cadre du protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) engagés sur la ville de Marseille - Approbation de la décision de transfert ANRU portant transfert d'opérations du Protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain du Groupement d'Intérêt Public Marseille Rénovation Urbaine (GIP MRU) à la Métropole Aix-Marseille-Provence**

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

- 263. CHL 007-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement 'Etudes et travaux Aires d'accueil Gens du voyage Pays Salonais**

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Alvarez, sur les rapports 264 à 267.

Monsieur ALVAREZ.- Avis favorable de la commission, Madame la Présidente. Juste pour éclairer les propos car cela a été un petit peu dans le sens de ce que vous avez dit et il est toujours important de souligner lorsque cela fonctionne bien, lorsque nous sommes en bonne entente, notamment avec la Ville de Marseille. Dans le cadre de la rénovation urbaine, il est vrai que la Métropole a la particularité de porter de nombreux projets, de nombreux dossiers avec de nombreuses communes ; mais la commune de Marseille en cumule à elle seule 14, et dans les rapports qui sont à notre étude aujourd'hui, il y en a 3 qui concernent l'engagement et la création d'opérations d'investissement pour un montant global de 122 M€ pour la Métropole sur la rénovation urbaine de Grand Saint Barthélémy, Grand Malpassé, Castellane Bricarde et de Frais Vallon – La Rose.

Je précise que la Métropole n'a jamais été dans une logique descendante d'autorité, elle a bien entendu tout le temps été dans une notion de partage et d'opérationnalité pilotée au plus près des territoires avec des Conseils de Territoire et des maires, en lien avec les populations concernées. On peut se féliciter que sur ces dossiers, cela ait pu avancer, car je pense que tout le monde y a mis de la bonne volonté, et c'est toujours bien et plus agréable pour nos populations de voir nos collectivités travailler main dans la main au service de l'intérêt de nos habitants.

Aujourd'hui nous approuvons 122 M€ d'engagement que nous pourrions proposer sur les prochains comités d'engagement.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Alvarez. Des demandes d'intervention ? M. Rossi et M. Royer-Perreaut.

Monsieur ROSSI.- Merci, Madame la Présidente. Je ne dirais pas plus que ce qu'a dit notre collègue et ami Monsieur Alvarez. Je rappelle que la semaine dernière, pour arriver à boucler l'ensemble de ces rapports, la Métropole que je représentais et la Ville de Marseille ont passé presque 10 heures sans discontinuer de réunion pour évoquer les 4 sujets qui, aujourd'hui, sont à l'étude.

Je veux donc remercier les équipes de la Métropole, puisque ce sont avec elles que je travaille principalement, à savoir celle qui sont placées sous l'autorité de Monsieur Rauscher, je pense à Mme N'Doumbé, à toutes ces personnes qui ont passé des week-ends à faire en sorte que très vite nous soyons entre le 20 et le début janvier devant le comité d'engagement de l'État et faire en sorte que l'État, au niveau de l'ANRU, réponde à nos différentes sollicitations.

En tout cas, c'est un grand pas pour Marseille, c'est un grand pas partenarial entre la Métropole et la Ville de Marseille. C'est quelque chose qui s'est fait d'une manière, comme vous le disiez très souvent, ce fameux « trait d'union » qui est parfois, entendu par certains, parfois peu par d'autres.

Je voudrais également rappeler quand même, sans être taquin car tout à l'heure je vous ai demandé la parole, mais cela doit dysfonctionner des fois ce système, cela ne marche pas toujours, mais je ne vois quand même pas le Premier ministre signer quelque chose avec vous il y a moins de 48 heures si ce n'était pas conforme à l'esprit même que le Président avait initié lors de sa visite. J'ai été très étonné depuis le début, suivant ce Conseil Métropolitain, de voir des amendements qui disent le contraire. Cela me surprend toujours un peu. Jamais de la vie le Premier ministre serait venu signer avec vous si vous aviez fait le contraire de l'esprit même qui était initié par le Président.

Je dis cela, je ne dis rien, mais c'était pour finir d'une manière un peu taquine, sinon cela devient un peu triste, et puis quand même nous finissons à peu nombreux car nous nous faisons souvent interpellé, mais le mieux c'est quand même de siéger du début à la fin dans des commissions qui sont la vie de la cité.

Merci, Madame la Présidente, au revoir.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Rossi, c'était un gros Conseil, dont nous allons être magnanimes à la veille de Noël.

Monsieur Royer-Perreaut sur ces rapports ?

Monsieur ROYER-PERREAUT.- Madame la Présidente pour vous dire que sur le 261, je ne prends pas part au vote puisque cela concerne la Soleam. Je voudrais simplement rappeler pour information au Conseil, sans polémique, que la Ville de Marseille a voté le CRAC lors du dernier Conseil d'Administration. Il faut que Mme Camard parle avec Mme Chaboche car manifestement, il n'y a pas tout à fait les mêmes votes en fonction des institutions.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Royer-Perreaut, ne revenons pas sur les rapports précédents, s'il vous plaît. Je note votre non-participation au vote.

264. CHL 008-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "NPNRU - Grand Saint Barthélémy - Grand Malpassé" à Marseille

Le rapport est adopté.

265. CHL 009-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "NPNRU - Castellane Bricarde" à Marseille

Le rapport est adopté.

266. CHL 010-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "NPNRU - Frais Vallon - La Rose" à Marseille '

Le rapport est adopté.

267. CHL 011-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Financement investissements Politique de la Ville - Phase 2"

Le rapport est adopté.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, CYCLE DE L'EAU, MER ET LITTORAL (18h36)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous arrivons en fin de séance, et j'en suis également désolée car nous avons là aussi un rapport fondamental dans le cadre de la commission transition écologique et énergétique, cycle de l'eau, mer et littoral, les rapports notamment de Mme Ventron du 268 au 270, mais surtout l'adoption du Plan Climat-Air-Énergie.

Nous allons directement passer aux interventions et Mme Ventron y répondra. J'avais des demandes d'intervention de Mme Juste qui n'est point présente. M. Barles devait intervenir au titre de son groupe.

Madame CAMARD.- Du coup, c'est M. Barles qui intervient.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Vous avez la parole sur les 268 et 269, l'ensemble des rapports ayant reçu un avis favorable de la commission.

Monsieur BARLES.- Merci, Madame la Présidente. J'interviendrai pour ma part sur le Plan Climat. Ce Plan Climat qui nous est présenté pose très bien les enjeux et les objectifs nécessaires pour réduire drastiquement nos émissions à effet de serre, nos consommations énergétiques également, ainsi que les émissions de polluants sur notre territoire qui est fortement impacté par le bouleversement climatique.

Cet outil de diagnostic et de planification est fondamental dans l'élaboration de notre stratégie et de notre trajectoire de transition écologique. On peut regretter effectivement qu'il arrive aussi tard dans ce Conseil, il aurait pu susciter un Conseil à part entière.

Nous avons deux critiques à émettre malgré tout sur ce rapport fondamental : tout d'abord l'imprécision du plan d'actions qui est très descriptif et pas forcément toujours opérationnel ; et puis le calendrier fixé à l'horizon 2050 en matière de neutralité carbone quand l'urgence est là et que nous n'avons que quelques années pour agir.

Ce calendrier, en plus, ne correspond pas à l'ambition que nous avons en commun de candidater au niveau de la ville de Marseille et de l'ensemble de notre territoire également, au programme européen des 100 villes décarbonées, avec l'obligation qui nous est faite d'atteindre cette neutralité carbone en 2030.

Je crois vraiment que cet outil est une base de travail qui est essentielle en termes de diagnostic, ce diagnostic est précieux, mais au niveau du plan d'actions il faut qu'il soit revu à la hausse pour pouvoir bénéficier des fonds européens et accélérer cette transition écologique sur l'ensemble de notre territoire.

Nous avons une feuille de route avec de grandes mesures volontaristes, il y a 5 grandes ambitions dans le cadre de ce Plan Climat, qui sont toutes extrêmement bien posées, notamment je pense à ce qui est posé en première ambition, la plateforme de compensation carbone. C'est un sujet qui est extrêmement intéressant. Nous sommes en train de travailler avec les acteurs du territoire sur le fait de travailler sur une plateforme de compensation de circuits courts. On voit bien dans le diagnostic de ce Plan Climat que 2/3 des émissions de gaz à effet de serre proviennent de nos grands bassins industriels, et il faudrait donc que nous ayons une démarche vertueuse pour qu'il y ait une compensation carbone de ces grands émetteurs vers des mesures, vers des acteurs plus agiles, des acteurs très innovants de notre territoire pour pouvoir accélérer cette transition et accompagner ces gros opérateurs économiques vers leur propre chemin de la transition, vers de la reconversion industrielle ; c'est un enjeu qui est majeur pour notre territoire.

Il y a également une ambition qui est forte en matière de rénovation énergétique, que ce soit sur le bâtiment tertiaire ou le bâtiment résidentiel. C'est effectivement essentiel, notamment pour lutter contre la précarité énergétique qui, malheureusement, est déjà un fléau avec 12 millions de personnes aujourd'hui qui sont concernées, mais qui va s'accélérer avec la hausse du coût de l'énergie dans les prochains mois. Il faut absolument que nous arrivions à mobiliser l'ensemble des bailleurs sociaux notamment dans cette démarche de rénovation énergétique qui va nécessiter un investissement lourd.

On peut saluer également l'ambition de couvrir l'ensemble des besoins énergétiques de notre territoire en énergie renouvelable à horizon 2050, même si peut-être cette ambition doit être nuancée, car c'est peut-être le territoire régional qui est le plus adapté pour arriver à cette neutralité et à cette autosuffisance énergétique en s'appuyant notamment sur les grands parcs hydroélectriques dont nous disposons sur la région.

Il y a également une ambition qui est forte, et heureusement qu'elle y figure, sur la réduction des polluants, avec des outils qui vont être essentiels. La ZFE a été évoquée tout à l'heure par Amapola Ventron et c'est effectivement un enjeu majeur de réduction de la pollution, mais également de requalification de nos villes.

Il y a le report modal vers le réseau ferré pour le transport de nos marchandises qui est aussi un enjeu majeur, et nous voyons bien qu'en matière de logistique nous n'arrivons pas forcément à corrélérer, nous sommes encore sur une logique du « tout camion ».

Il est également mentionné, comme ambition, la question de l'adaptation au changement climatique pour devenir un territoire résilient. C'est un enjeu qui est essentiel avec tout ce qui est îlot de fraîcheur, la question des bâtiments bioclimatiques, la récupération des eaux de pluie, la désimpermeabilisation des sols.

Le problème en fait, c'est que ces grandes ambitions qui sont extrêmement bien posées et très volontaristes, ne sont pas forcément corrélées à un plan d'actions chiffré, précis, opérationnel. Nous avons 13 grands axes avec des mesures qui sont parfois un petit peu générales. Nous aurions aimé que ce Plan Climat valide ou accélère plus des projets qui sont en gestation, portés par nos collectivités. Je pense au projet du MIN des Arnaux qui est extrêmement intéressant, extrêmement innovant et qui doit être un projet démonstrateur pour la reconversion d'une grande plateforme alimentaire vers du circuit court alimentaire, vers de l'alimentation durable et locale, mais également en matière de requalification énergétique et en matière de logistique du dernier kilomètre ; c'est un projet essentiel.

Je pense également au projet Sirius qui est un très beau projet porté par la Métropole avec la ville qui est associée, sur le site de Frais Vallon, qui est un enjeu essentiel : requalifier nos grands espaces urbains en travaillant sur les charges des habitants de ces quartiers. C'est un très beau projet mais qui doit être accéléré.

Il y a l'exemplarité de la collectivité. Nous avons adopté il y a quelques semaines le plan en matière de commande publique avec une démarche plus exemplaire au niveau de la collectivité, mais il faut encore aller plus loin. Il est mentionné la question de la formation des agents. De même, il faut absolument former les agents à cet impératif de la transition écologique et du bouleversement climatique.

Il faudrait également accélérer les branchements à quai et le verdissement plus globalement de la propulsion des navires. Nous avons des acteurs économiques qui sont moteurs sur notre territoire, je pense à la CMA qui réfléchit déjà à du e-méthane pour la propulsion de ses navires. Il faut arriver à faire en sorte que nous soyons sur une zone moins polluante en matière de transport maritime.

Nous avons également des études qui existent sur le territoire mais qui malheureusement sont rangées très souvent dans les placards. Je pense à une étude commandée par la Métropole mais également par la Ville de Marseille sur le cœur de ville, comment faire un cœur de ville résilient. Il s'agit là des mesures d'adaptation au changement climatique, c'est essentiel de les réaliser. C'est vraiment ancré sur le bassin méditerranéen et se sont des mesures facilement réalisables à partir du moment où on a cette volonté politique.

Je n'insisterai pas non plus sur les contradictions qu'il peut y avoir, vu que je l'ai fait tout à l'heure, entre ces ambitions et parfois des projets que l'on peut soutenir, y compris dans d'autres schémas d'orientation stratégique ; je pense aux infrastructures routières, aux infrastructures aéroportuaires avec l'extension de l'aéroport. Ce sont des mesures qui ne sont plus soutenables aujourd'hui par rapport à l'impérieuse nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

On peut cependant se féliciter de la volonté de la collectivité et de ce plan de modélisations structurantes sur les terres agricoles par exemple également, mais on voit que l'on n'est pas du tout sur l'application de la non-artificialisation de nos sols. Il est essentiel d'aller sur cet enjeu, on voit qu'il y a encore des enjeux et que nos terres agricoles sont malheureusement rognées, malgré les mesures de soutien qui peuvent être apportées aux agriculteurs qui s'installent et à la préservation de certaines terres agricoles. Il faut que nous ayons cette cohérence globale.

Autre vigilance, le plan insiste beaucoup sur l'hydrogène. La production d'hydrogène verte est extrêmement importante pour la mobilité lourde, au même titre que l'é-méthane, mais il ne faut pas négliger d'autres filières qui peuvent être plus adaptées pour des mobilités plus légères. Je pense au bioGNV avec un réseau qui existe déjà, mais il faut que nous arrivions à méthaniser nos déchets organiques et à ce que nous puissions les valoriser pour un usage local, cela me paraît être essentiel.

Enfin, pour compléter le Plan Climat, il faut que nous nous dotions d'autres outils de planification stratégique pour accompagner cette transition écologique. Il faut absolument que nous arrivions à sortir un schéma directeur pour les énergies renouvelables afin que nous n'ayons plus de conflit avec des permis et des projets qui mettent trop longtemps à être réalisés ; je pense au photovoltaïque mais à d'autres sources énergétiques comme le développement de nos boucles d'eau de mer par exemple et bien-sûr le schéma directeur en matière de logistique et d'implantation de data center qui ont un vrai impact au niveau énergétique et au niveau climatique.

Pour conclure nous voterons malgré ces quelques réserves ce Plan Climat métropolitain qui est un outil fondamental pour accompagner notre candidature aux 100 villes neutres en carbone. Il faut juste accélérer le plan d'actions au niveau de ce Plan Climat, peut-être revoir cela ; mais je suis sûr que Mme Ventron est tout à fait prête à ce que nous puissions travailler ensemble sur ce schéma.

Merci beaucoup.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Barles.

M. Amiraty a demandé la parole.

Monsieur AMIRATY.- Effectivement, je voudrais réagir sur 3 points évoqués par M. Barles.

Le premier point est la compensation carbone en circuit court ou appelée différemment la *compensation carbone locale*. Il y a un vrai effort là-dessus à faire, c'est quelque chose que malheureusement nous n'utilisons pas et qui pourrait l'être ; je signale que dans le cadre de ma présidence à l'ALEC – qui a le « C » de Climat à la fin – nous sommes en train de travailler, et j'invite la Ville de Marseille à venir travailler avec nous sur cette question de la compensation carbone locale. Nous avons déjà bien avancé, et je crois qu'il y a là, Madame la Présidente, un vrai créneau qu'il faut prendre et de ce point de vue, je suis d'accord avec M. Barles.

Sur la rénovation énergétique des bâtiments, nous avons devant nous la loi Climat et résilience qui nous oblige beaucoup, en ce sens que la massification demandée par le gouvernement pour rénover les bâtiments est extrêmement problématique sur plusieurs points. D'abord parce que rénover des bâtiments très anciens, et tout à l'heure j'évoquais un rapport qui touchait un bâtiment du XVIII^{ème} siècle qu'il faut réhabiliter, ce n'est pas facile ; mais surtout c'est la massification qui est devant nous. Nous avons des horizons très courts pour isoler tous les bâtiments, tous les logements, et c'est extrêmement difficile. De ce point de vue, le gouvernement a décidé d'ouvrir ce secteur à la concurrence, vont notamment candidater : La Poste, un Castorama ou Leroy Merlin qui en profiteront au passage pour vendre leurs produits.

Je le dis à M. Barles, qui est au Conseil d'Administration avec nous : il faut que nous réfléchissions à la place du service public au milieu d'un secteur concurrentiel, c'est un enjeu fondamental. Je l'avais évoqué déjà lors du dernier Conseil Métropolitain, j'espère que nous pourrons déposer un dossier, nous l'ALEC, qui va dans ce sens.

Le 3^{ème} point, est le besoin de soutien au secteur agricole. Je vous en ai parlé quelquefois aussi, Madame la Présidente. J'ai ce souhait et j'espère pouvoir porter ce dossier et qu'il puisse vous séduire : il faut créer une agence départementale ou métropolitaine d'accompagnement à la transition bio pour les agriculteurs ; cette agence pourrait également

traiter beaucoup d'autres sujets d'aide et de soutien aux agriculteurs, et tout cela pourrait alimenter le Plan Climat présenté aujourd'hui par ma collègue Amapola.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Barles et Monsieur Amiraty. Madame Amapola Ventron, voulez-vous bien répondre à ces messieurs, s'il vous plaît ?

Madame VENTRON.- Merci, Madame la Présidente. Aujourd'hui chers collègues, il y a une émotion dans ce Conseil Métropolitain que nous devrions tous avoir car nous adoptons deux plans majeurs pour la lutte contre le changement climatique et la qualité de l'air, à savoir le Plan Climat et le Plan de Déplacements Urbains. Ce sont deux actes majeurs qui passent aujourd'hui dans notre Conseil Métropolitain, et même si le Plan Climat passe un peu tard, je vais vous faire grâce de tout mon développé car mon collègue Sébastien Barles en a pas mal parlé.

Nous avons un tort dans cette Métropole : nous travaillons trop et nous communiquons mal !

Chers collègues, aujourd'hui nous sommes au feu sur beaucoup, beaucoup d'actions. Je peux vous parler du projet alimentaire territorial, d'un atlas de la biodiversité, du plan paysage, du plan en faveur de l'agriculture urbaine, du livre bleu, du contrat de baie, du plan zéro plastique en mer, mais aussi de l'agenda environnemental qui a été voté en 2018 par la Métropole et le Département. Il y a tout cela qui, mis en concert, fait le Plan Climat et ce Plan Climat est adapté à notre territoire qui est unique et qui mérite que nous nous accordions collégialement dans sa préservation.

C'est pour cela que je suis heureuse de constater qu'autant de mes collègues sont préoccupés par cette protection de l'environnement qui doit devenir aujourd'hui un impératif à toutes nos décisions publiques. C'est vraiment un item important, et je pense qu'il faut voir cette protection de l'environnement comme une formidable opportunité de changer de logiciel et de permettre cette transition écologique dans tous les domaines.

C'est vrai que je suis très, très contente d'avoir cette collaboration Métropole et Ville de Marseille dans l'accompagnement de la candidature pour les 100 villes décarbonées en 2030, et cela serait formidable pour notre Plan Climat car effectivement, nous irions plus vite, plus fort et ensemble.

Nous voulons vraiment, dans ce Plan Climat qui fixe des objectifs très précis de neutralité carbone, de limitation des polluants atmosphériques, de réduction de consommation énergétique et de production d'énergies renouvelables permettant de couvrir 100 % de nos besoins en 2050.

Il faut aussi penser à l'environnement au niveau social. Nos concitoyens sont de plus en plus préoccupés par la hausse de la fiscalité et du coût des énergies fossiles. Il est impératif, pour notre Métropole, de réussir cette transition énergétique d'une manière équilibrée afin de ne pas aggraver les fractures sociales et/ou territoriales. C'est aussi un point que met en avant notre Plan Climat et je pense que tout le monde ne peut être que d'accord.

L'environnement doit être une cause partagée et elle doit être incitative et non punitive justement pour garder cet équilibre et elle doit être perçue comme juste socialement.

Ce qu'il faut entendre dans ce Plan Climat, c'est qu'il doit percoler, coordonner. Nous la Métropole, nous coordonnons tous les acteurs, mais ensuite ce Plan Climat doit percoler, et c'est la délibération 269 qui suit, puisque c'est le Plan de mobilisation des communes pour le climat. Je ne vais pas m'attarder trop car je sais qu'il est tard et que tout le monde est fatigué, mais vraiment que tous les maires présents dans cette visioconférence collective lisent ce document car c'est très pragmatique. Ce sont des fiches d'accompagnement pour réaliser des actions en faveur de notre Plan Climat. C'est vraiment très bien fait, les services ont très bien travaillé : il y a le nom du contact, la faisabilité, les moyens d'être subventionné ; c'est un outil intéressant pour chacun des maires.

Je reviens sur l'industrie : c'est un secteur très polluant car sur notre territoire il est à 67 % des émissions de gaz à effet de serre. Il faut savoir aujourd'hui que la Métropole travaille également sur l'industrie et je vous parlerais simplement des Zones Industrielles Bas Carbone qui sont testées au niveau de Rousset. Nous avons une vraie volonté d'accompagner l'industrie, comme l'industrie portuaire d'ailleurs, dans de meilleurs procédés pour améliorer notre qualité de l'air.

Par rapport aux propos de Christian Amiraty, il est très imprégné de son rôle de président de l'ALEC, et c'est très bien d'être investi, mais cela rentre dans le programme SARE qui est conduit à la fois par le Département et la Métropole, et là nous voyons l'intérêt des deux institutions dans l'environnement : nous arrivons à conjuguer nos efforts, à mutualiser, cela coûte moins cher et nous arrivons à mieux flécher l'argent pour les habitants de notre Métropole et de notre département. Le programme SARE nous en avons parlé lors du dernier COPIL, de la privatisation de certains domaines dans ses objectifs, mais il y a l'ALEC et également le CPIE qui est l'organisme pour le Pays d'Aix qui est dans la même situation que l'ALEC et nous travaillerons avec la Métropole pour ces deux associations.

Voilà chers collègues, je suis très heureuse aujourd'hui de l'adoption de ces deux plans, car c'est un nouveau virage qui est pris et je crois vraiment qu'il faut le prendre ensemble et tous y croire et ne pas avoir de luttes intestines politiciennes sur ces thématiques qui demandent à mettre en avant notre territoire et notre Plan Climat.

Merci beaucoup.

Madame LA PRÉSIDENTE. - Merci, Mme Ventron, merci beaucoup pour le travail qui a été fait, que vous avez fait avec passion et également avec délicatesse car vous êtes arrivée à rassembler des personnes qui n'avaient peut-être pas les mêmes objectifs et les mêmes visées au départ.

C'est une nouvelle fois la démonstration que lorsqu'on travaille ensemble, on arrive à trouver des terrains d'entente et à faire évoluer les choses. Je remercie M. Amiraty et M. Barles également qui ont beaucoup contribué à l'élaboration de ce Plan Climat-Air-Énergie qui viendra en complément du SCoT, élément considérable avec le Plan de Déplacements Urbains.

Merci pour ce travail collaboratif qui va évoluer et bien entendu, chacun va apporter sa pierre à l'édifice sur des thématiques qui nous sont à tous très chères ; et on voit une nouvelle fois que lorsqu'on est rassemblé, on va beaucoup plus loin. En tout cas, merci à chacun et à chacune pour vos participations.

Pour les votes : pas d'opposition ? Il est adopté.

268. TCM 001-16/12/2021-CM - Adoption du Plan Climat-Air-Énergie

Le rapport est adopté.

269. TCM 002-16/12/2021-CM - Adoption du Plan de mobilisation des communes pour le climat

Le rapport est adopté.

270. TCM 003-16/12/2021-CM - Nuisances sonores environnementales - Mise en œuvre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Territoire Marseille-Provence - Approbation de la création et de l'affectation d'une opération pour la réalisation d'un écran acoustique sur la commune de Septèmes-les-Vallons dans le cadre d'une opération de résorption des Points Noirs du Bruit

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je passe la parole à M. Reault pour les rapports 271 à 305.

Monsieur REAULT.- Madame la Présidente, mes chers collègues. Une trentaine de rapports concernent notamment la modernisation d'un certain nombre d'équipements métropolitains, soit en alimentation en eau potable, soit en assainissement, notamment la station du Frioul qui va complètement être revue et pensée en gestion naturelle.

Le rapport 271 permet de finaliser l'organisation de la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur le territoire métropolitain, gestion des milieux aquatiques qui participent de très près à l'amélioration du climat sur notre Métropole. Je ne reviendrai pas dessus, tout le monde est parfaitement au courant sur le bénéfice que peuvent apporter les milieux aquatiques et les espaces naturels quant à l'amélioration du climat.

Un point sur cette organisation et vous dire qu'elle répond aux enjeux et cela permet d'avoir une logique de territorialité par bassin versant, cette GEMAPI, tout en maintenant une gouvernance locale. C'est cela l'avantage de cette organisation, chaque territoire, chaque commune peut être représenté dans la gouvernance des bassins versants, bien que cette compétence GEMAPI soit une compétence métropolitaine.

La nouvelle organisation repose sur 4 grands acteurs majeurs. Une structure GEMAPI au sein de l'organisation métropolitaine qui organise la stratégie et pilote certaines opérations. Deuxième partie d'acteurs, 2 nouveaux EPAGE : l'EPAGE Berre organisé autour de l'Arc et l'ensemble des cours d'eau qui se jettent dans l'étang de Berre ; un EPAGE mer qui est organisé autour du syndicat de l'Huveaune et tous les cours d'eau qui se jettent en Méditerranée. Le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance dont le champ d'intervention est élargi aux affluents de la Durance situés sur le territoire métropolitain, mais pas que, puisque l'Èze est également concernée comme un affluent majeur de la Durance. Une quatrième catégorie d'acteurs qu'est le SYMADREM notamment pour la commune de Saint-Louis-du-Rhône à qui nous avons confié la délégation GEMAPI.

Pour terminer, on vous demande d'approuver cette organisation qui permettra une répartition de la compétence GEMAPI et des missions associées, les périmètres géographiques de chaque EPAGE et une organisation de la compétence entre chaque structure. Cela nous permettra d'avancer plus rapidement sur cette gestion des cours d'eau, sur la gestion de ces masses d'eau, qui nous permet d'abord d'installer un certain niveau de fraîcheur dans certaines de nos communes, et je pense à la commune de Marseille, de participer également à la rénovation urbaine puisqu'il y a une opération de requalification du Jarret au niveau de Frais Vallon dans le cadre du grand projet de ville ; et également de développer la biodiversité sur l'ensemble de notre territoire.

Je vous demande de bien vouloir approuver ce rapport 271, ainsi que l'ensemble des rapports qui suivent.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci beaucoup, Monsieur Reault. Des demandes d'intervention sur ces rapports ? Madame Camard.

Madame CAMARD.- Nous nous abstenons sur 289 et 290, et je voulais mettre un petit mot de soutien sur le 281, la station d'épuration du Frioul, la reconversion avec des

roseaux. Nous sommes toujours dans le développement durable, et vous dire que le projet était suivi favorablement au conseil insulaire du Frioul, mais je voulais demander à la Métropole de bien le suivre car il doit passer par la case DREAL, toujours un peu compliqué.

Madame LA PRÉSIDENTE.- C'est clair !

Madame CAMARD.- Nous avons besoin que ce dossier soit soutenu et accompagné au mieux.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Pas de souci, nous allons le regarder de près car vous avez raison, c'est très important.

Monsieur REAULT.- Un mot pour répondre à Mme Camard. Il est évident que la Métropole est engagée car c'est elle qui porte le dossier sur le Frioul, et si elle a besoin d'un soutien supplémentaire, le Parc National est complètement sur la logique de cet aménagement sur le Frioul, et nous travaillons déjà avec la DREAL pour avoir un accord complet sur la possibilité de réaliser cette station d'épuration, nous sommes en bonne voie.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci. Nous passons aux votes.

271. TCM 004-16/12/2021-CM - GEMAPI - Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire métropolitain

Le rapport est adopté.

272. TCM 005-16/12/2021-CM - GEMAPI - Approbation d'une convention de délégation de compétence au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance sur l'Eze à Pertuis

Le rapport est adopté.

273. TCM 006-16/12/2021-CM - GEMAPI - Approbation de la proposition de répartition des actifs, passifs et de la trésorerie du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du bassin de l'Eze (SMAE) entre ses membres

Le rapport est adopté.

274. TCM 007-16/12/2021-CM - GEMAPI - Actualisation des conventions avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune pour l'aménagement de cours d'eau, ouvrages et milieux associés - Approbation de l'avenant n° 3 à la convention de quasi-régie 2 - Approbation de l'avenant n° 3 à la convention de délégation de compétence

Le rapport est adopté.

275. TCM 008-16/12/2021-CM - Budget Eau du Territoire Marseille Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la Sécurisation des opérations de délimonage du barrage de Saint-Christophe - Communes de La Roque d'Anthéron et Rognes

Le rapport est adopté.

276. TCM 009-16/12/2021-CM - Budget Eau du Territoire Marseille Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement, relative à la rénovation des aqueducs Valbonnette, Valmousse, La Clue et Gazay sur le Canal de Marseille

Le rapport est adopté.

277. TCM 010-16/12/2021-CM - Budget Eau - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement ' Augmentation de la capacité d'évacuation des crues du barrage de Réaltort

Le rapport est adopté.

278. TCM 011-16/12/2021-CM - Budget annexe Assainissement du Territoire Marseille Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la couverture et ventilation des surverses de pré-décanteurs de l'usine Géolide, à Marseille

Le rapport est adopté.

279. TCM 012-16/12/2021-CM – Budget annexe Assainissement du Territoire Marseille Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la desserte sanitaire de l'impasse Honorine et à la mise en conformité du boulevard du Docteur Heckel à Marseille

Le rapport est adopté.

280. TCM 013-16/12/2021-CM - Budget Annexe de l'Assainissement du Territoire Marseille Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la réduction des enclaves unitaires boulevard de la Blancarde et rue Saint Bruno à Marseille

Le rapport est adopté.

281. TCM 014-16/12/2021-CM - Budget annexe Assainissement du Territoire Marseille Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement, relative à la remise à niveau de la station d'épuration du Frioul à Marseille

Le rapport est adopté.

282. TCM 015-16/12/2021-CM - Etat Spécial de Territoire Marseille Provence - Approbation de la revalorisation et de l'affectation du montant de l'opération d'investissement, pour l'aménagement pluvial de la ZA de Plaine du Caire à Roquefort-la-Bédoule

Le rapport est adopté.

283. TCM 016-16/12/2021-CM - Budget Etat Spécial du Territoire Marseille-Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "opérations pluviales JO2024"

Le rapport est adopté.

284. TCM 017-16/12/2021-CM - Budget Annexe Eau - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative aux opérations exceptionnelles bâtiments, génie civil et renforcement de la sécurité sur la réserve d'eau brute de Vallon Dol

Le rapport est adopté.

285. TCM 018-16/12/2021-CM - Budget Eau du territoire Marseille Provence- Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la réhabilitation de l'alimentation en eau brute de l'usine de production de Sainte Marthe à Marseille 14ème arrondissement - Phase 2

Le rapport est adopté.

286. TCM 019-16/12/2021-CM - Budget Annexe de l'Assainissement - Approbation de la création et de l'affectation d'une opération d'investissement relative à la démolition reconstruction du gazomètre de l'usine de traitement des boues d'épuration du complexe Géolide à Sormiou

Le rapport est adopté.

287. TCM 020-16/12/2021-CM - Budgets Annexes de l'eau et de l'assainissement en délégation du Pays d'Aix - Approbation des surtaxes de l'eau et de l'assainissement pour le Conseil de Territoire du Pays d'Aix à compter de l'année 2022

Le rapport est adopté.

288. TCM 021-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°1 au contrat de délégation par affermage du service public de l'eau potable de la commune de Coudoux - Retrait de la délibération n°DEA 035-8019/19/CM

Le rapport est adopté.

289. TCM 022-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°7 au contrat de délégation de service public de production, stockage et distribution de l'eau potable sur le Territoire du Pays Salonais conclu avec AgglopoLe Provence Eau

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

290. TCM 023-16/12/2021-CM - Approbation de l'avenant n°5 au contrat de délégation de service public pour la gestion de l'assainissement collectif sur le territoire du Pays Salonais conclu avec Agglopoles Provence Assainissement

Le rapport est adopté.

Abstention du groupe Pour une Métropole du Bien Commun

291. TCM 024-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation d'une opération d'investissement sur les réseaux et infrastructures d'eau potable sur le Territoire du Pays Salonais

Le rapport est adopté.

292. TCM 025-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation d'une opération d'investissement - DECI sur le Territoire du Pays Salonais

Le rapport est adopté.

293. TCM 026-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation d'une opération d'investissement sur les réseaux et infrastructures des eaux usées sur le Territoire du Pays Salonais

Le rapport est adopté.

294. TCM 027-16/12/2021-CM - Budget Annexe Eau du Territoire Istres-Ouest Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement " Extension renouvellement mise en conformité de réseaux et ouvrages "

Le rapport est adopté.

295. TCM 028-16/12/2021-CM - Budget Annexe Assainissement du Territoire Istres-Ouest Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement " Renforcement de la capacité STEP de Miramas/Saint-Chamas "

Le rapport est adopté.

296. TCM 029-16/12/2021-CM - Budget Annexe Assainissement du Territoire Istres-Ouest Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Extension renouvellement mise en conformité de réseaux et ouvrages"

Le rapport est adopté.

297. TCM 030-16/12/2021-CM - Budget Annexe Assainissement du Territoire Istres-Ouest Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement " Construction d'une nouvelle STEP sur la commune de Fos-sur-Mer "

Le rapport est adopté.

298. TCM 031-16/12/2021-CM - Approbation du plan d'actions pour l'amélioration du rendement des réseaux de distribution d'eau potable de Fos-sur-Mer

Le rapport est adopté.

299. TCM 032-16/12/2021-CM - Approbation des tarifs de la régie de l'eau et de l'assainissement pour le Conseil de Territoire du Pays de Martigues pour l'année 2022

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech,
G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

300. TCM 033-16/12/2021-CM - Budget annexe de l'assainissement du Pays de Martigues - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "travaux poste de refoulement"

Le rapport est adopté.

301. TCM 034-16/12/2021-CM - Budget annexe de l'assainissement du Pays de Martigues - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Travaux de chemisage et fumigation"

Le rapport est adopté.

302. TCM 035-16/12/2021-CM - Approbation des redevances d'occupation du Domaine Public Maritime et prestations annexes pour l'année 2022 pour les ports situés dans le périmètre du territoire Istres Ouest Provence

Le rapport est adopté.

303. TCM 036-16/12/2021-CM - Approbation des redevances d'occupation du Domaine Public Maritime et prestations annexes pour l'année 2022 pour les ports situés dans le périmètre du territoire Marseille-Provence

Le rapport est adopté.

304. TCM 037-16/12/2021-CM - Approbation des redevances d'occupation du Domaine Public Maritime et prestations annexes pour l'année 2022 pour les ports situés dans le périmètre du territoire Pays Salonais

Le rapport est adopté.

305. TCM 038-16/12/2021-CM - Budget annexe Ports Ouest - Approbation du plan de financement des opérations d'investissement des Ports des Heures Claires et Port Abri du Rhône

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- M. Montecot étant dans son Conseil Municipal, je rapporte les rapports 306 à 309 qui ont reçu un avis favorable de la commission.

Des demandes d'intervention sur ces 4 rapports ? (*Aucune*).

306. TCM 039-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Création de centrales photovoltaïques sur des équipements métropolitains"

Le rapport est adopté.

307. TCM 040-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Appui au développement énergies renouvelables et récupération thermiques"

Le rapport est adopté.

308. TCM 041-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Bornes électriques"

Le rapport est adopté.

309. TCM 042-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Travaux Réseau de Coudoux"

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Mouren pour les rapports 310 à 322.

Monsieur MOUREN.- Il y a 13 rapports sur ce qui concerne les déchets, qui ont eu tous l'approbation de la commission. Un rapport important sur l'approbation de la création et l'affectation de l'opération réalisation du centre de tri des collectes sélectives métropolitaines. C'est un point très important à passer, sinon il s'agit d'opérations d'investissement et de réajustement.

S'il y a des questions, je peux y répondre.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Mouren, j'ai une demande d'intervention sur le 322 de Mme Dona Richard.

Madame CAMARD.- Madame la Présidente, Mme Dona Richard s'est retirée de la séance.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Bien. Pas d'autre intervention, nous passons au vote.

310. TCM 043-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération " Réalisation d'un centre de tri des collectes sélectives métropolitain"

Le rapport est adopté.

311. TCM 044-16/12/2021-CM - Budget annexe collecte et traitement des déchets métropolitain - Approbation de la révision et de l' affectation de l'opération d'investissement "Matériel de collecte"

Le rapport est adopté.

312. TCM 045-16/12/2021-CM - Budget Annexe Service Public d'Elimination des Déchets du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Extension rénovation déchèterie"

Le rapport est adopté.

313. TCM 046-16/12/2021-CM - Budget Annexe Service Public d'Elimination des Déchets du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "modernisation et mise en sécurité des CA"

Le rapport est adopté.

314. TCM 047-16/12/2021-CM - Budget Annexe Service Public d'Elimination des Déchets du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "travaux CSD"

Le rapport est adopté.

315. TCM 048-16/12/2021-CM - Budget Annexe Service Public d'Elimination des Déchets du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "travaux bâtiment pour installations DPGD"

Le rapport est adopté.

316. TCM 049-16/12/2021-CM - Budget Annexe Service Public d'Elimination des Déchets du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "couverture B3"

Le rapport est adopté.

317. TCM 050-16/12/2021-CM - Budget annexe Traitement et Collecte des Déchets du Conseil de Territoire du Pays Salonais - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement, travaux sur centre d'enfouissement

Le rapport est adopté.

318. TCM 051-16/12/2021-CM - Budget Annexe Collecte du Pays d'Aubagne et de l'Etoile - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissements liée à la gestion des déchets du CT4 sur la période 2022-2024

Le rapport est adopté.

319. TCM 052-16/12/2021-CM - Approbation de six conventions de prestation de services entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et les communes du Territoire Istres-Ouest Provence relatives à la prise en charge et au traitement de déchets divers

Le rapport est adopté.

320. TCM 053-16/12/2021-CM - Budget Annexe Traitement des Déchets du Territoire Istres-Ouest Provence - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Réalisation, aménagement et réhabilitation de bâtiments"

Le rapport est adopté.

321. TCM 054-16/12/2021-CM - Approbation des tarifs pour l'année 2022 du centre de traitement des déchets du Vallon du Fou sur le Conseil de Territoire du pays de Martigues

Le rapport est adopté.

322. TCM 055-16/12/2021-CM - Approbation portant sur la révision du montant des forfaits pour l'année 2022 et de l'ajustement des grilles forfaitaires de la Redevance Spéciale

Le rapport est adopté.

Abstentions de F. Allisio, E. Bez, S. D'Angio, C. Dudieuzère, S. Grech, G. Lelouis, B. Marandat et S. Ravier

ATTRACTIVITÉ, TOURISME, INTERNATIONAL, CULTURE, SPORTS, GRANDS ÉVÉNEMENTS (19h08)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Sur les rapports attractivité, tourisme, international, culture, sports, grands événements, Madame Milon sur le 323.

Madame MILON.- Madame la Présidente, les deux rapports ont eu l'unanimité des membres de la commission.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Des demandes d'intervention ?
(Aucune).

323. ATCS 001-16/12/2021-CM - Organisation de Repertours à destination des repéreurs, régisseurs, scénaristes, réalisateurs, producteurs nationaux

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Monsieur Parakian pour le rapport 324.

Monsieur PARAKIAN.- Bonsoir à tous. Comme nous sommes en fin de séance et comme j'aime bien apporter les bonnes nouvelles, la Métropole va accueillir un sommet européen des villes et des régions, les 3 et 4 mars prochain à Marseille au Parc Chanot.

C'est très bon pour notre économie car ce sont près de 5 000 personnes qui vont se déplacer de toute l'Europe, que ce soient des grandes personnalités, mais également des représentants des institutions européennes, des élus, des associations de la société civile. C'est une opportunité pour notre économie locale, cela va être bon pour nos commerces, bon pour nos restaurateurs, bon pour nos taxis et très bon pour notre visibilité et l'influence que nous pouvons avoir vis-à-vis de l'Europe.

Cerise sur le gâteau, ce sommet va être co-organisé en partenariat avec la Ville de Marseille et la Région. Donc Alléluia et joyeux Noël à tous mes collègues !

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, mon cher Didier. Pas de demande de parole ?

324. ATCS 002-16/12/2021-CM - Protocole d'accord sur l'organisation du 9ème Sommet européen des régions et des villes des 3 et 4 mars 2022 à Marseille

Le rapport est adopté.

PATRIMOINE NATUREL, AGRICULTURE, VITICULTURE, RURALITÉ (19h10)

Madame LA PRÉSIDENTE.- Nous passons à la dernière commission, patrimoine naturel, agriculture, viticulture, ruralité, Monsieur Arduin pour les rapports 325 et 326.

Monsieur ARDHUIN.- Merci, Madame la Présidente. Ces rapports sont passés en commission et il n'y a pas eu d'observation.

Je tenais à mettre l'accent sur la délibération 325, la charte de déclinaison de l'atlas de la biodiversité. L'enjeu est la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, qui est un axe prioritaire de la politique publique métropolitaine. La Métropole s'est engagée depuis 2018 dans l'élaboration d'un atlas métropolitain, ce qui a permis d'identifier, de prioriser et de localiser les enjeux de préservation et de valorisation de la biodiversité sur le territoire.

Aujourd'hui une dizaine de communes se sont lancées dans l'ABC, l'Atlas de la Biodiversité Communale, et il s'agit de mettre à disposition l'ensemble des données naturalistes recueillies et d'accompagner ces communes dans l'expertise technique et scientifique pour le montage et la réalisation de projets communaux.

Je pense que M. Menchon et M. Barles vont être extrêmement contents car la biodiversité et nos espaces naturels sont un bien commun et un héritage à transmettre aux futures générations, telle est la volonté de Madame la Présidente de la Métropole. Il est proposé de formaliser cette volonté par le biais de la charte de déclinaison de l'atlas de la biodiversité.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Merci, Monsieur Arduin. Des demandes d'intervention sur une nouvelle charte qui est mise sur la table ?

325. AGRI 001-16/12/2021-CM - Approbation de la charte de déclinaison de l'atlas de la biodiversité

Le rapport est adopté.

326. AGRI 002-16/12/2021-CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Gestion Forestière Territoriale" du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- Je présente le rapport de M. Burle qui malheureusement n'est pas là, je ne pense pas qu'il soit reconnecté, il était à un enterrement. Sur ce rapport qui a reçu un avis favorable de la commission, avez-vous des demandes d'intervention ? (*Aucune*).

327. AGRI 003-16/12/2021-CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Equipements, Fonds d'acquisitions foncières, Etudes pré-opérationnelles et Travaux d'extension de réseau SCP pour des projets économiques agricoles"

Le rapport est adopté.

Madame LA PRÉSIDENTE.- je vous remercie pour cette séance. Je vous souhaite à tous et à toutes de belles fêtes de fin d'année, un joyeux Noël, et surtout revenez en forme dès le mois de janvier.

Merci. La séance est levée.

(La séance est levée à 19 heures 12).